TRADUCTION DU PLUTARQUE ANGLOIS,

Contenant la Vie des Hommes les plus illustres de l'Angleterre & de l'Irlande, Ministres, Guerriers, Hommes d'Etat & d'Eglise, Citoyens, Philosophes, Poëtes, & des plus célèbres Navigateurs & Artistes, depuis le règne d'Henri VIII jusqu'à nos jours.

Dédiée a Sa Majesté le Roi de Suède.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

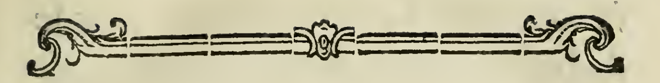
De l'Imprimerie de Couturier, Quai des Augustins.

Et chez { Mérigot l'aîné, Libraire, au Boulevard de la Porte Saint-Martin, & sous le Vestibule de l'Opéra.
Renault, Libraire, rue Saint-Jacques.
Et au Bureau du Théatre Anglois, rue Sainte-Appoline, N°. 6.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.





INTRODUCTION.

L'UNION de la Couronne d'Ecosse à celle de la Grande-Bretagne, est une époque très-mémorable dans l'Histoire d'Angleterre. Jacques Premier (1), malgré ses droits au Trône d'Angleterre, eût vraisemblablement

(1) Jacques VI, Roi d'Ecosse, étoit fils unique de Henry Stuart Lord Darnley, & de Mary, fille de Jacques V, & petite-fille de Jacques IV. Celui-ci avoit épousé Marguerite, fille de Henry VII, Roi d'Angletere. Henry VIII, frère de Marguerite, nomma les héritiers de Mary, sa sœur cadette, ses successeurs au trône, au défaut d'enfans des Princesses ses filles, Mary & Elisabeth. Mary, sœur de Henry VIII, & tante d'Elisabeth, après avoir épousé Louis XII, Roi de France, se remaria en secondes noces, avec Charles Brandon, simple Gentilhomme, qui fut créé Duc de Suffolk, en faveur de cet hymen.

échoué dans ses prétentions, sans le desir d'Elisabeth, d'avoir un Roi pour successeur.

L'Angleterre long-temps en proie au pillage des Ecossois, se flattoit de trouver dans cette union, un terme à tant de maux, & les sujets indigens de Jacques, en espéroient un meilleur sort. L'inconstance, l'amour de la nouveauté, effacèrent un moment du cœur des Anglois, la mémoire de l'illustre Elisabeth; mais ils regrettèrent bientôt sa perte, quand l'enthousiasme eut cédé à la raison.

Jacques favorisoit ses sujets d'Ecosse aux dépens des Anglois : toutes les charges, toutes les dignités devinrent bientôt leur partage; ce fut alors que le souvenir d'Elisabeth excita leurs regrets; mais Elisabeth n'étoit plus : ils alloient gémir sur son tombeau, ils alloient l'arroser de leurs

larmes, & rougissoient enfin des transports indiscrets qu'ils avoient fait éclater à l'avènement de Jacques.

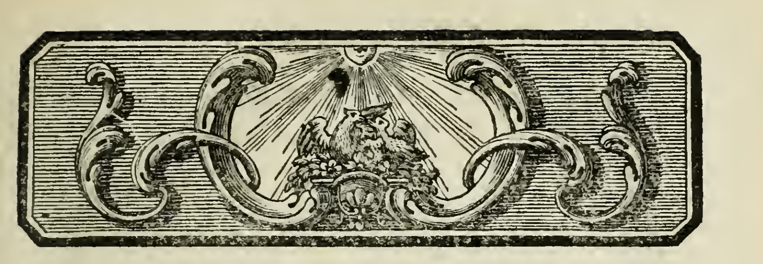
La crainte de perdre une Couronne, avoit engagé ce Prince à dissimuler sa haine contre Elisabeth; mais dès qu'il fut assis sur le trône, il donna un libre cours à ses plaïntes; il défendit qu'on portât le deuil de cette Princesse; & tandis qu'il vengeoit ainsi le meurtre de sa mère, il en récompensoit les principaux Auteurs.

Toute l'Europe éroit attentive à la conduite de Jacques. Les Princes Protestans craignoient pour la religion, dont Mary Stuart avoit été la victime. La Cour de Rome se flattoit que Jacques aboliroit un culte fatal à sa maison. Les Princes soumis au Saint-Siège, appuyoient l'espoir du

Pontife. On cabaloit, on négocioit; & la Cour de Londres devint bientôt le rendez-vous général des plus brillantes ambassades. Le Roi d'Ecosse avoit maintenu dans leurs charges, les Ministres d'Elisabeth: accoutumés à travailler au bonheur de l'Etat, ceux-ci contractoient des alliances, formoient des traités, & n'oublioient rien pour raffermir la prospérité de l'Angleterre.

Cependant le public témoin de la haine de Jacques pour la feue Reine, s'attendoit qu'il immoleroit aux manes de Mary, le Lord Buckhurst (1), & Sir Robert Cecil, complices de la cruauté d'Elisabeth; mais la politique l'emporta sur la vengeance: nous en développerons le motif dans la vie de ces deux Seigneurs.

(1) Thomas Sackville, Comte de Dorset.



LE PLUTARQUE ANGLOIS.



LA VIE DE THOMAS SACKVILLE, COMTE DE DORSET;

Depuis l'année 1536, jusqu'à l'année 1608.

THOMAS SACKVILLE, l'ami, le protecteur des Muses, l'ornement de la Cour, & l'admiration de l'Angleterre, nacquit en

1536, au château de Buckhurst (1) dans la Province de Sussex, ancien patrimoine de son illustre famille. Richard ſon père, proche parent d'Elisabeth (2), voulant qu'à l'exemple de ses ancêtres, Thomas se distinguât dans le Sénat Britannique, l'envoya vers la fin du règne d'Edouard VI, à l'Université d'Oxford, & dès qu'il y eut obtenu le degré académique de Maître-ès-Arts, il le plaça dans le sanctuaire des Loix (3) pour s'y perfectionner dans la connoissance du Barreau ; mais le goût des Muses l'emporta ſur une étude aussi stérile. Bientôt la plume féconde du jeune Sackville produisit un recueil de Poëmes, publié ſous le titre du *Miroir des Magistras* (4), & une Tragé-

(1) Elisabeth érigea en 1566, la terre de Buckhurst en Baronie.

(2) La mère de Richard Sackville étoit sœur de Sir Thomas Boleyne, père d'Anne de Boleyne. Anne étoit mère d'Elisabeth. Richard Sackville étoit par conséquent cousin-germain de cette Princesse, & Lord Buckhurst étoit son oncle à la mode de Bretagne.

(3) Endroit de Londres, nommé le Temple.

(4) Le sujet de ce petit Poëme, eſt fondé sur la plus

die (1), composée sur le modèle de celles d'Euripide; & de Senèque. Cependant, malgré les avantages dont il jouissoit à la Cour & au Parlement, l'attrait des voyages le conduisit bientôt en France & en Italie : victime du luxe, sa prodigalité lui coûta la liberté; il fut arrêté pour dettes à Rome, & ne sortit de prison qu'en 1566, à la mort de son père.

Possesseur d'un bien immense, Thomas Sackville retourna en Angleterre, & fut très-bien accueilli à la Cour. Elisabeth l'honora d'abord du titre de Chevalier, & peu de jours après, de la dignité de Pair d'Angleterre, sous le nom de Baron de Buckhurst. A peine eut-il recueilli la succession de son père, qu'il la dissipa en fêtes & en prodigalités.

---

saine morale. L'Auteur y développe les remords attachés à la mort des Magistrats qui ont abusé de leur pouvoir. Cet Ouvrage est également admiré pour le style, & pour le sujet.

(1) Gorboduc, la première Tragédie en vers, qui ait paru sur la scène Angloise. Elle fut généralement applaudie ; on l'a remise au théâtre en 1736, avec quelques corrections. Sir Philippe Sidney en fait les plus grands éloges : les étudians du Temple la représentèrent au Palais de la Reine Elisabeth.

Accablé de dettes, il employa les dangereuses ressources de l'usure, pour se débarrasser de ses créanciers. Un jour, importuné par leurs clameurs, il ſe rend chez un enfant de Plutus, pour y emprunter une ſomme aſſez modique. L'avare prêteur, prévenu de ſon embarras, & ſans nul égard pour ſon rang ni ſa naiſſance, le fait attendre dans l'antichambre parmi ses laquais. Indigné de cette insulte, l'imprudent Lord réfléchit sur sa conduite, & dès ce moment, il jure de se corriger. Elisabeth instruite de l'affront fait à ſon parent, s'informa de l'état de ses dettes, arrangea ses affaires au moyen de quelques charges avantageuses, & lorsqu'elle sut qu'il s'étoit acquitté avec ses créanciers, elle le nomma en 1571 à l'ambassade de France, pour féliciter Charles IX ſur ſon hymen, avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, & pour négocier en même-temps le sien avec le Duc d'Anjou.

Quoique Lord Buckhurst n'eût point réussi dans ce traité, Elisabeth néanmoins

fut si contente de sa conduite, qu'à son retour, elle l'admit à son Conseil-Privé. Cette faveur fut suivie de plusieurs autres marques de confiance.

Lorsqu'ensuite en 1586, on nomma des députés pour examiner la conduite de l'infortunée Mary Stuart, il fut encore employé dans cette odieuse commission, & dès que le Parlement eut confirmé la Sentence prononcée par le Comité, Elisabeth le chargea d'en instruire la malheureuse Reine d'Ecosse, & de présider à l'exécution de cet arrêt inhumain.

Ce fut sans doute l'empressement que témoigna Buckhurst, pour obéir à des ordres si barbares, qui engagea Elisabeth à lui confier en 1587, l'ambassade extraordinaire de la Hollande; les contestations survenues entre le Comte de Leicester & les Etats-Unis demandoient un médiateur habile, & la conduite impartiale qu'il tint en cette occasion, lui concilia l'estime de ces braves républicains. L'orgueilleux Leicester, jaloux des applaudissemens qu'ils prodiguèrent à l'Ambassadeur d'Elisabeth,

refusa de se soumettre aux conditions arrêtées, & en appella à la décision de la Reine. Leicester, malgré ses torts, l'emporta encore dans l'esprit d'Elisabeth; elle rappella l'Ambassadeur, & sous prétexte qu'il avoit cédé trop d'avantages aux Hollandois, elle le confina pendant dix mois dans sa maison.

La mort du Comte de Leicester fut l'époque de la liberté du Lord Buckhurst. Elisabeth, fâchée sans doute de l'avoir injustement emprisonné, le rappella au Conseil, l'honora de l'Ordre de la Jarretière, & annonça clairement, par tant de faveurs, qu'il avoit été la victime de son indigne favori. Elle ne borna point à ces différens honneurs les témoignages de son estime, & lorsqu'il fut élu Chancelier de l'Université d'Oxford, elle honora de sa présence les fêtes, qu'on donna à cette occasion dans cette Ville.

Depuis cette époque, jusqu'à l'année 1598, le Lord Buckhurst ne s'occupa que du bonheur de l'Etat. Le fameux Lord Cecil, accablé par l'âge & les infirmités,

cherchoit à finir sa glorieuse carrière par une paix honorable pour l'Angleterre. Pour exécuter ce dessein, il avoit besoin d'appui ; Cecil plein de confiance pour les talens du Lord Buckhurst, jetta les yeux sur lui, & Elisabeth, à sa sollicitation, l'associa à la charge de grand Trésorier. Ces deux habiles Ministres négocièrent avant le décès de Philippe II (1), un Traité de paix, qui ne fut ratifié qu'après la mort de Cecil.

Les Provinces-Unies allarmées du projet de l'Angleterre, envoyèrent des Ambassadeurs extraordinaires à Elisabeth, & sollicitèrent en secret l'appui de leur ancien protecteur ; mais le Lord Buckhurst, uniquement occupé du bonheur de l'Etat, ne leur promit ses services, qu'après que la Hollande eut renoncé au subside annuel

(1) Philippe II, Roi d'Espagne, mourut le 13 Septembre 1598. Christophe de Mora, un des Officiers de ce Prince, lui donna une grande marque de fidélité. Au moment où Philippe mouroit, le Prince son successeur, ayant demandé à Mora une clef qu'il avoit en sa garde, cet homme aima mieux s'exposer à déplaire au fils de son maître, qui alloit devenir le sien, que de manquer à son devoir.

de 120,000 l. sterling pendant la guerre avec l'Espagne, & qu'elle eût accepté de nouveaux Traités à l'avantage du commerce.

Cependant l'illustre Cecil venoit d'achever sa brillante carrière, & dès ce moment le Lord Buckhurst devint le premier Ministre d'Elisabeth. Son assiduité au travail, ses soins à mériter la confiance du public, justifièrent le choix de cette grande Princesse. Dès qu'il s'apperçut qu'Elisabeth approchoit de sa fin, attentif à se ménager la protection de son successeur, il établit une correspondance secrète avec le Roi d'Ecosse; il l'avertissoit de toutes les intrigues de la Cour de Londres, & l'instruisoit des dispositions de la Reine en sa faveur; au moyen de cette sage politique, il obtint toute la confiance de Jacques, & ce furent ces grands services qui lui sauvèrent la vie, à l'avènement de ce Prince, sur un trône encore ensanglanté du meurtre de sa mère.

Jacques premier commença son règne par confirmer ce Lord dans toutes ses charges, & le créa Comte de Dorset. A cette

faveur, succéda celle d'être l'un des grands Maréchaux de l'Angleterre, dignité dont les fonctions ne s'exercent qu'au couronnement des Rois de la Grande-Bretagne. Des marques de distinction si flatteuses, engagèrent le Comte à justifier par sa conduite, la protection dont il étoit honoré par son maître. La Hollande négocioit alors la paix avec l'Espagne ; la prospérité du commerce des Anglois, dépendoit de la liberté des sept Provinces, & celles-ci ne pouvoient se flatter d'acquérir cette liberté, que par un acte authentique de Philippe en leur faveur. Le Comte de Dorset eut l'adresse d'intéresser Henri IV dans ce Traité, & l'Espagne voyant la cause des Hollandois soutenue par la France & par l'Angleterre, n'osa plus s'opposer à l'indépendance des sept Provinces : elles obtinrent une trève de douze ans, & c'est à cette trève signée en 1609, qu'il faut fixer l'époque de la souveraineté de cette République.

Cependant le Comte de Dorset n'eut pas la douce satisfaction de jouir de son

ouvrage; il mourut subitement en 1608, au moment où il entroit au Conseil. On attribua sa mort à la malice de ses ennemis ; mais l'hydropisie qu'on découvrit ensuite dans le cerveau, força la calomnie au silence. Depuis long-temps la santé languissante du Comte inquiétoit le Roi. Ce Ministre ayant eu un jour une violente attaque de fièvre, ne fut pas plutôt rétabli, que le Roi, pour lui en témoigner sa satisfaction, lui envoya une bague de diamans, en lui faisant dire, « qu'il espéroit que » sa santé seroit dorénavant aussi solide » que les pierres qui composoient cette » bague ».

Cependant ces témoignages d'amitié n'étoient qu'une feinte. Jacques ménageoit un Ministre dont il craignoit le crédit : dès que la mort l'eut débarrassé du Comte de Dorset, & de Sir Robert Cecil son collègue, ce Prince se livra sans contrainte au despotisme Monarchique établi dans le gouvernement d'Ecosse. Cette mauvaise politique fut la source de tous les malheurs qui dans la suite chassèrent

sèrent les Stuarts du trône de leurs ancêtres.

Les Ecossois n'ayant plus, par ce moyen, d'obstacles à leurs prétentions, se réjouirent de la mort d'un Ministre jaloux des droits de ses concitoyens. Les Anglois, au contraire, déplorèrent sa perte ; ils se voyoient tout-à-coup enlever leur plus grand soutien ; ils perdoient dans le Comte de Dorset, non-seulement un Ministre habile, attentif au bonheur de l'Etat, mais encore un sujet fait pour servir d'ornement à la Grande-Bretagne. Le Comte possédoit toutes les vertus antiques : père tendre, il étoit époux sensible, ami fidèle ; prodigue dans sa jeunesse, il devint libéral dans l'âge de la raison ; généreux envers ses amis, charitable envers les pauvres, il en nourrissoit chaque jour deux cents dans son Hôtel ; Philosophe aimable, homme de lettres, protecteur des Muses, malgré l'importance des affaires, il sut se livrer à la littérature, & composa plusieurs Ouvrages estimables. Rejetton d'une illustre famille, il fut le chef de celle qui porte

aujourd'hui son nom, & dont la Pairie a été érigée en Duché (1).

Autorités Historiques. L'Athène Moderne, ou l'Histoire d'Oxford, par Wood. L'Eloge de la Poésie, par Sir Philippe Sidney. Catalogue des Auteurs Royaux, & notables de l'Angleterre, par Walpole. L'Histoire Chronologique, par Salmon.

---

(1) Le Duc de Dorset, actuellement Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France, est arrière-petit-fils de ce grand Ministre.





LA VIE DE SIR ROBERT CECIL; COMTE DE SALISBURY.

Depuis l'année 1550, jusqu'à l'année 1612.

LA vie de Sir Robert Cecil, fils de l'illustre Lord Burleigh, & l'ennemi secret de l'infortuné Comte d'Essex, termine l'histoire intéressante des Ministres qui se distinguèrent sous le règne d'Elisabeth. Les défauts de Cecil l'eussent exclu de cet Ouvrage, si les services qu'il rendit à l'Angleterre, & les évènemens qui en furent la suite, ne nous forçoient de transmettre son nom à la postérité.

A la mort du Comte de Dorset, les talens politiques de Cecil engagèrent le Roi à lui confier la charge importante de grand

Trésorier de l'Angleterre, & Cecil s'en acquitta au gré des Anglois.

Quoiqu'on ignore la date positive de la naissance de Cecil, tous les historiens s'accordent à la fixer à l'année 1550. La nature sembloit avoir imprimé sur ses traits tous les défauts de son caractère. Foible & valétudinaire, son père n'osa confier son éducation à des régens de collège; mais dès qu'il fut en âge de l'associer à l'Université, il y obtint pour son fils, le grade de Maître-ès-Arts honoraire, & le fit admettre ensuite parmi les Membres du Collège de Saint-Jean, à Cambridge (1).

Elevé sous la direction d'un père distingué par ses talens pour la politique, Cecil choisit bientôt la carrière de la négociation. Elisabeth instruite de ses progrès dans cette étude, lui confia plusieurs affaires importantes; mais l'histoire ne parle de lui avec éloge, que lorsqu'il accompagna, en 1585, le Comte de Derby dans l'ambassade de France.

---

(1) Il falloit dans ce siècle appartenir à l'Université, pour obtenir les égards du public.

L'inimitié qui divisa le Comte de Leicester & le Lord Burleigh, mit quelques obstacles à l'avancement de Cecil. Malgré les services de ce Ministre, Elisabeth n'osa les récompenser dans la personne de son fils : subjuguée par son favori, elle laissa végéter Cecil dans l'oubli, & ce père vertueux sacrifia ses chagrins au bonheur de l'Etat.

Cette magnanimité engagea la Reine à braver les reproches de Leicester. Quand Cecil revint de France, elle l'honora du titre de Chevalier, le nomma sous-Secrétaire d'Etat au département de Sir Francis Walsingham, & lors du décès de ce Ministre en 1590, elle le revêtit de sa charge, dans laquelle il donna bientôt des preuves de la plus grande capacité.

Dès que Cecil fut admis au Conseil, il employa toute sorte d'artifices pour enlever au Comte d'Essex la faveur de la Reine. D'Essex étoit un obstacle à ses desseins ambitieux : Cecil ne doutoit pas, que s'il parvenoit à l'écarter de la Cour, Elisabeth ne succombât bientôt à

ses ruses; delà naquirent toutes les brigues secrètes, toutes les manœuvres, tous les vils détours qui furent mis en usage pour perdre ce puissant favori : le bouillant d'Essex, entraîné par ses passions, devint une victime aisée à immoler. Tandis qu'il s'emportoit contre ses rivaux, le dissimulé Cecil fomentoit la discorde entre la Reine & son favori, & préparoit sourdement la trame qui conduisit d'Essex sur l'échafaud.

Mylord Burleigh occupé de l'avancement de son fils, obtint de la Reine la permission de lui résigner une partie de ses charges. A peine Cecil fut nommé Chancelier du Comté de Lancaster, qu'Elisabeth lui confia les sceaux privés de l'Angleterre, & le nomma à l'ambassade extraordinaire de France, pour assister au congrès tenu à Vervins. Henri IV avoit enfin conquis son Royaume, & voulant, par une paix avec l'Espagne, rétablir la tranquillité de la France, tous les Princes de l'Europe applaudirent à ce généreux dessein. Cecil se distingua dans ce congrès; mais tandis qu'il

s'occupoit des intérêts de l'illustre allié d'Elisabeth, il perdit à Londres un père, dont il avoit jusqu'alors si mal imité les vertus.

Elisabeth voulant honorer la mémoire de l'immortel Burleigh, donna tous ses emplois à Cecil, & quoiqu'il n'exerçât pas celui de grand Trésorier, dont le Lord Buckhurst étoit alors revêtu, il en eut tout le crédit. La fin tragique du Comte d'Essex mit le comble à son pouvoir. N'ayant alors aucun rival qui osât s'opposer à ses desseins, il s'empara de toute la confiance de la Reine, & gouverna l'Etat à son gré.

Cependant la mort de la Comtesse de Nottingham pensa renverser cette grande faveur; l'entrevue de la Comtesse avec la Reine, fit trembler le perfide Cecil : la crainte qu'Elisabeth ne l'immolât à sa vengeance, celle de la voir succomber au chagrin que lui causoit la mort du Comte d'Essex, la certitude d'être haï du Roi d'Ecosse qui lui reprochoit le supplice du Comte, tous ces motifs d'alarmes l'inquiétoient vivement; mais il eut recours à sa politique,

& il échappa à l'orage dont il étoit menacé : soit que la Reine ignorât sa conduite criminelle envers le Comte d'Essex, ou qu'elle dédaignât de l'en punir, elle garda le silence. Cecil voulant s'assurer un appui dans le Roi d'Ecosse, affecta un parfait dévouement aux intérêts de ce Prince, l'instruisit de toutes les démarches du Duc de Suffolk, & l'avertit qu'une faction puissante favorisoit les prétentions d'Arabella Stuart, dont les droits sur le trône étoient aussi fondés que ceux du Duc & du Roi d'Ecosse. Les partisans d'Arabella se flattoient de gouverner l'Etat sous son nom, espoir établi sur l'exemple de Mary, & de la Reine Elisabeth : ils représentoient les règnes de ces deux Princesses, sous un aspect séduisant, & l'aveugle multitude approuvoit leur dessein.

Jacques VI, déjà instruit par le Lord Buckhurst de ces différentes cabales, accueillit les offres de services de Cecil, & lui promit les plus grandes récompenses. Jacques tint sa parole, & Cecil continua de le servir fidèlement. L'adresse avec la-

quelle il entretenoit une correspondance secrète avec ce Prince, est une chose très-surprenante. Quoiqu'il reçût ou envoya chaque jour des couriers en Ecosse, personne ne soupçonnoit leur commerce. Cecil étant un jour à la promenade avec la Reine, reçut un courier chargé des dépêches de Jacques; on lui remet le paquet: Elisabeth curieuse d'en savoir le contenu, lui ordonne de l'ouvrir; Cecil, sans s'émouvoir, rompt le cachet, & s'écrie: « Ah » Madame, gardez-vous de lire ces papiers, » leur odeur empoisonne, je vais les ex- » poser un moment à l'air »: aussi-tôt il s'élance hors de la voiture, & avec une promptitude incroyable, il substitue d'autres lettres qu'il présente à Elisabeth, sans que personne s'en apperçoive.

La santé chancelante de la Reine, réveilla les intrigues des courtisans. Chacun s'occupa d'obtenir la faveur du Roi d'Ecosse, & on négligeoit celle d'Elisabeth. Cecil & Buckhurst furent les plus empressés auprès de ce Prince. Leur bienfaitrice, jalouse de ses droits, leur en té-

moigna son chagrin ; mais ses plaintes ne produisirent aucun effet : ces deux Ministres voyant arriver le trépas prochain de la Reine, se confièrent leurs secrets, & ce fut alors qu'on apprit leur correspondance avec Jacques. Leur intérêt étant devenu commun, la plus grande harmonie régna dans leur conduite. Elisabeth expira, & tandis que Buckhurst partoit pour l'Ecosse, Cecil fit l'ouverture du testament de la Reine, & proclama Jacques son successeur (1). Ce Prince, reconnoissant du zèle de Cecil & de l'empressement du Lord Buckhurst, séjourna quelque temps au château du premier (2), & confirma l'autre dans sa charge de grand Trésorier. Jacques ne borna point à de si foibles marques de distinction, son estime pour Cecil ; il le créa Ba-

(1) Le Lord Buckhurst, par un rafinement de politesse, salua Jacques VI, *Roi de la Grande-Bretagne*, titre dont ses successeurs ont depuis fait usage.

(2) Au château de Théobald, dans la Province de Hertford. Quand le Roi vint prendre possession du trône d'Angleterre, il s'arrêta à ce château, & y reçut, le 3 Mai 1603, les complimens de la Noblesse & de ses sujets les plus distingués.

ron d'Essenden, & peu de temps après, Vicomte de Cranbourne ; en 1605, il l'honora de l'Ordre de la Jarretière, & du titre de Comte de Salisbury. Les Régens de Cambridge cherchant à plaire au Monarque, ajoutèrent encore à toutes ces dignités, celle de Chancelier de leur Université.

Le Roi en comblant son Ministre de ses faveurs, parvint à l'engager dans ses projets politiques. Jacques souffroit impatiemment les entraves que les Loix d'Angleterre mettoient à son autorité. Elevé dans les principes d'un Gouvernement Monarchique, il vouloit étendre à son gré les prérogatives du trône; mais pour réussir dans ce dangereux dessein, il avoit besoin des secours d'un Ministre rusé. Le Comte de Salisbury l'aida aussi dans cette grande entreprise; il s'empara de plusieurs actes du Parlement, qui renfermoient les titres incontestables des privilèges du peuple, & autorisa par ce moyen plusieurs changemens avantageux au Prince.

Jusqu'alors, les charges & les honneurs

avoient été la récompense du mérite. Le Comte de Salisbury voyant les trésors accumulés par la sage économie d'Elisabeth, se dissiper par la prodigalité de son successeur, conseilla à Jacques de créer deux cents Chevaliers Baronets, & de disposer de cette dignité, moyennant 1000 l. sterlings par tête.

Quoique le Comte de Salisbury fût très-dévoué aux caprices de son maître, cependant, lorsque ce Prince vouloit trop ouvertement enfreindre les droits des Anglois, il les défendoit avec la même chaleur. Courtisan assidu, Ministre prévoyant, il ne négligeoit aucune occasion d'assurer la prospérité de l'Etat. Par ses soins & sa vigilance, le commerce prenoit chaque jour une nouvelle vigueur, & l'Europe respectoit la puissance de Jacques. Ces services jettoient un voile sur les défauts du Comte, & lui concilioient l'estime du public.

Malgré la haine des Anglois contre les Espagnols, Jacques premier rechercha l'alliance de Philippe III. Il proposa un

mariage entre son fils Charles & l'Infante. Le public murmura; on reprocha à Jacques des desseins secrets contre son peuple, & l'on croyoit déjà voir l'Angleterre en proie aux dissentions. Le Comte de Salisbury appuya ces craintes, & s'opposa à cet hymen : les partisans de l'Espagne, fâchés de voir échouer leurs projets, attribuèrent ce contre-temps au Ministre, & conçurent l'horrible dessein de l'immoler; mais le Comte ayant été averti qu'on cherchoit à l'assassiner, se précautionna contre leurs entreprises, & ce fut à cette occasion qu'on renouvella l'acte du Parlement contre les Catholiques Romains, acte qui avoit pris naissance lors de la conspiration des poudres.

Les Anglois délivrés de la crainte de voir un jour une Infante d'Espagne partager le trône d'Angleterre, en témoignèrent publiquement leur reconnoissance au Ministre, dont les soins leur avoient été si nécessaires. Le Roi voulant à son tour donner au Comte des

preuves de son approbation, honora de sa présence une fête que celui-ci donnoit dans son Château de Théobald au Roi de Danemarck, beau-frère de Jacques. La mort du Comte de Dorset ajouta encore aux dignités dont Mylord Salisbury étoit déjà revêtu : jusqu'àlors il avoit exercé en secret le pouvoir étendu de la charge de grand Trésorier, mais cette mort lui donna le moyen d'en faire publiquement les fonctions.

Le Comte de Dorset, aussi généreux que son maître étoit prodigue, avoit vu tranquillement ce Prince dépouiller les Anglois pour enrichir les Ecossois. Le Comte de Salisbury s'opposa au contraire à cette injustice, il en représenta les inconvéniens au Roi; mais ce Prince n'écoutant que son penchant pour la dépense, fut sourd aux remontrances de son Ministre. Le Comte voyant que Jacques continuoit à prodiguer les trésors de l'Etat à ses favoris, imagina un stratagême pour inspirer à son maître plus de réserve à l'avenir. Jacques ayant dé-

livré un jour un mandat sur son trésor, en faveur de Sir Robert Carr (1), son favori, le Comte de Salisbury se fit apporter la somme en espèces courantes, & la compta sur plusieurs tables qu'il fit placer dans une galerie. Le Roi dînoit ce jour même chez le Comte, il passa par cette galerie pour se mettre à table. Etonné de voir si une grande somme, il lui dit : « A quel usage » destinez-vous tout cet argent ? — A acquitter le mandat que Votre Majesté » a donné à Sir Robert Carr ». Jacques s'emporta beaucoup contre le favori, jura que Carr l'avoit trompé, qu'il n'avoit nullement envie de lui donner une telle somme, prit quelques poignées d'écus, & dit au Ministre : « Donnez-lui cet argent de ma » part, & assurez le bien qu'il n'en aura » pas davantage ». Malgré les ordres du Roi, Carr reçut la moitié de la somme accordée par le mandat, & Jacques fut pendant quelque temps plus avare du bien de ses sujets.

Malgré les prodigalités du Roi, la

(1) Jacques le créa dans la suite Comte de Sommerset.

sage administration du Comte fournit à l'Angleterre bien des ressources pour réparer l'épuisement de ses finances. Le commerce, la navigation, les découvertes dans le nouveau Monde, le défrichement des terres en Irlande, l'encouragement de la pêche sur les côtes de la Grande-Bretagne, furent des sources inépuisables de richesses, aussi long-temps que ce Ministre présida au Gouvernement; mais la mort n'eut pas plutôt privé les Anglois de cet habile Administrateur, que le Roi, entraîné par son penchant pour les Ecossois, leur prodigua plus que jamais les trésors de l'Angleterre, & négligea les moyens d'en réparer l'épuisement.

Le poids des affaires affoiblit insensiblement la santé du valétudinaire Salisbury. Depuis long-temps une maladie de langueur menaçoit de le conduire au tombeau : le public alarmé, faisoit des vœux pour sa conservation; au moment où la nature sembloit, par un effort imprévu, avoir prolongé des jours aussi utiles au public, une fièvre tierce, maladie qui fut pendant quelque temps très-

très-funeste aux Anglois, vint ôter tout espoir. Les Médecins du Comte voyant son état chancelant, l'envoyèrent aux bains de Bath. Jacques témoigna en cette occasion le plus tendre intérêt pour son Ministre; il l'honora de plusieurs visites; il marqua lui-même les endroits de la route où le Comte devoit s'arrêter; s'occupa des apprêts de son voyage, & pourvut à tout ce qui pouvoit le rendre plus commode; il versa des larmes en embrassant le Comte: celui-ci pénétré de tant de bonté, partit en faisant des vœux au ciel, pour recouvrer la santé, & la consacrer au service d'un si généreux maître. Tant qu'il n'y eut point d'espoir de rétablissement, le Roi défendit qu'on entretînt le Ministre des affaires du Gouvernement, & lorsqu'il apprit qu'on se flattoit d'une prompte convalescence, il lui dépêcha le Lord Hay, avec une lettre, à laquelle étoit jointe une bague richement garnie de diamans. Jacques n'ignoroit pas que le Comte étoit jaloux de son crédit, & il vouloit, par cette marque de souvenir, le rassurer sur la crainte que

l'absence pouvoit lui causer à cet égard. Quoiqu'on eût dépêché plusieurs couriers pour annoncer au Roi la guérison du Ministre, son état néanmoins empiroit chaque jour : le Comte de Salisbury n'eut alors d'autre desir que d'expirer à la vue de son maître, & d'empêcher par sa présence que ce Prince ne disposât de ses charges avant son décès. En conséquence, les Médecins voyant qu'il alloit succomber à sa destinée, consentirent à son retour à Londres; mais il mourut en chemin à Malborough, le 24 de Mai 1612, & fut conduit à Hatfield (1), où, suivant l'usage de ce siècle, on lui fit des obsèques magnifiques.

Le Comte de Salisbury laissa un fils qui lui succéda dans ses titres & ses emplois; il fut le chef de la famille actuelle des Comtes d'Exeter & de Salisbury.

Autorités historiques. La vie de Jacques

(1) Fief royal; Jacques premier en fit l'échange avec la terre & le Château de Theobald.

premier, par Wilson. Edit. 1653. Le caractère de Jacques & ceux de ses courtisans, par Weldon. Histoire d'Angleterre, par Hume. Biographie britannique. Les Pairies, par Collins.





LA VIE DE SIR WALTER RALEIGH,

Depuis l'année 1552, jusqu'à l'année 1618.

WALTER RALEIGH, fils d'un père aussi distingué par son mérite que par sa naissance, possédoit le courage d'un Héros, le zèle d'un bon Citoyen, les talens d'un habile Ministre, & les connoissances d'un profond Littérateur. Il naquit en 1552 à Budley, dans la province de Devon. Son penchant pour l'étude des Belles-Lettres, engagea son père à l'envoyer de bonne heure à l'Université d'Oxford; mais malgré les progrès qu'y fit Walter, on s'apperçut bientôt qu'une vie active convenoit mieux à son caractère ardent. Pour entrer d'abord dans une carrière conforme à son humeur, il embrassa le parti des armes, & suivit en France, Henry Cham-

pernon, qui commandoit cent volontaires envoyés au secours des Huguenots. Après six années d'absence, le jeune Walter retourna en Angleterre, couvert de lauriers, & versé dans la connoissance de plusieurs langues étrangères.

Bientôt ennuyé des plaisirs tranquilles qu'il goûtoit dans le sein de sa famille, Walter s'engagea en 1578 au service du Prince d'Orange, & y signala son courage contre les Espagnols. Entraîné par le desir de la gloire, il brûloit d'être utile à sa Patrie. Instruit que Sir Humphrey Gilbert, son frère, avoit obtenu d'Elisabeth la permission d'établir une Colonie dans l'Amérique septentrionale, il partit de la Hollande, & suivit son frère aux bancs de Terre-neuve.

La discorde divisa bientôt les émigrans destinés à former cette Colonie. Sir Humphrey fut obligé de renoncer à son projet, & après avoir essuyé les plus grands obstacles, il revint à Plymouth avec la perte d'un navire. Walter Raleigh, toujours ennemi du repos, fut à peine de retour en Angleterre, qu'il songea à saisir

la première occasion de poursuivre la carrière des armes. Le Comte Desmond, chef d'un puissant parti en Irlande, n'ayant pu s'opposer au pouvoir d'Elisabeth, avoit engagé Parme & l'Espagne à seconder ses desseins ambitieux : Desmond aspiroit à subjuguer la province de Munster, & à s'emparer dans la suite de tout le Royaume. Elisabeth attentive à défendre ses droits, envoya de nouveaux secours au Comte d'Ormond, Gouverneur de Munster, & ce fut dans cette armée que Walter obtint le commandement d'une Compagnie.

Le Comte d'Ormond ne tarda pas à se mettre en campagne. L'armée des rebelles étoit campée dans un endroit nommé Rakel. Desmond, fier du parti avantageux qu'il occupoit, en négligea la sûreté; d'Ormond en est instruit, attaque les Irlandois, & après une victoire complète, fait pendre les prisonniers. Desmond échappa au carnage, se retira avec une partie des troupes Espagnoles & un renfort de rebelles dans un château nommé la citadelle *del Ore*. D'Ormond l'y poursuit, & tandis qu'il

assiége la place par terre, les vaisseaux sous les ordres de l'Amiral Winter, battent de leur artillerie les fortifications du côté de la mer. Walter eut le commandement de la tranchée, & s'y distingua comme un héros. Desmond voyant qu'il alloit succomber, eut le bonheur de sortir du fort à l'insçu des Anglois : la garnison demande à capituler; mais d'Ormond refusa de faire aucun quartier ; il s'empara de la citadelle, & passa toutes les troupes au fil de l'épée. La rigueur de la saison empêcha les Anglois de poursuivre leurs conquêtes, les troupes se retirèrent dans leurs quartiers d'hiver, & Raleigh eut le sien dans la ville de Cork. Là, il apprit que le Lord Barry préparoit secrètement une autre révolte chez les paisibles habitans de cette province; il se rendit à Dublin, en avertit le Vice-Roi, & en obtint des secours pour réduire par la force ce dangereux rebelle. Raleigh autorisé à se saisir des terres de Barry, se rend à son château; mais lorsqu'il se flattoit de le punir, il apprend que ce Seigneur les a lui-même ravagées &

a incendié sa propre maison, dernier asyle de sa malheureuse famille. Non content d'avoir exercé ces actes d'hostilités sur son patrimoine, Barry avoit commis les plus grands excès contre ses vassaux, qu'il avoit traité avec la dernière barbarie. Dans ce siècle grossier, l'enthousiasme de la religion servoit de voile aux desseins de tout Seigneur turbulent, on combattoit, on s'entredéchiroit avec acharnement pour assouvir sa haine ou son ambition, & l'on sacrifioit sans remords à ces cruelles passions, le bonheur d'une aveugle multitude.

Raleigh désespéré d'avoir ainsi perdu l'occasion de manifester son zèle, chercha tous les moyens de punir les rebelles, & Barry, de son côté, ne négligea rien pour exécuter ses projets. Raleigh marcha vers un fort occupé par les factieux. Fitz-Edmunds, commandant en second les troupes de Barry : instruit que Raleigh se proposoit de les attaquer, il se mit en embuscade sur le bord d'une rivière que celui-ci devoit passer à guet. Raleigh avance, son intrépidité, son au-

dace imposent la crainte aux rebelles, il passe la rivière en les bravant. Un Officier de sa troupe tombe dans l'eau, & implore les secours de ses compagnons; personne n'ose l'approcher; les factieux étoient en ce moment revenus de leur surprise, & menaçoient de poursuivre les Anglois. Malgré leur nombre, Raleigh saute dans la rivière, & aide l'Officier à remonter à cheval, arrivé avec lui sur le rivage opposé, il défie fièrement les séditieux. Ces actes de valeur lui méritèrent l'estime du Comte d'Ormond, & le gouvernement de la province de Munster, que celui-ci lui résigna en 1581, lors de son voyage en Angleterre. La vigilance de Raleigh justifia une si grande faveur; ce dernier, pour mieux rétablir la tranquillité publique, fixa sa résidence dans le bourg de Lismore, voisin d'un poste occupé par les rebelles.

Le Lord Barry, à la tête d'un parti formidable, occupoit alors la ville de Cove. Raleigh l'attaque avec un petit nombre de troupes choisies. Au seul nom de ce brave Officier, les rebelles prennent la

fuite ; il les poursuit, mais ayant rencontré un autre parti de factieux, il fut prêt de succomber, & sans le secours de son fidèle domestique qui le défendit jusqu'au moment où le reste de sa troupe vint le dégager, Raleigh alloit finir sa vie & ses exploits. Alors on combattit avec la plus grande valeur; les Anglois victorieux, se saisirent des rebelles, & conduisirent leurs prisonniers en triomphe dans la ville de Cork. Elisabeth récompensa ce service important par le don de plusieurs terres considérables, situées en Angleterre; mais Raleigh n'obtint aucune distinction militaire. La haine du Lord Grey, Vice-Roi d'Irlande, mit obstacle à son avancement. Leur animosité excita bientôt l'attention du Conseil-Privé. Ils furent cités devant ce Tribunal : quoiqu'on ait toujours ignoré les motifs de leur mésintelligence, on sait néanmoins que Raleigh soutint sa cause d'une manière qui étonna tout le Conseil, & ce fut même à cet évènement qu'il dut la faveur dont il jouit dans la suite. Une autre circonstance contribua à son

élévation. Elisabeth étant un jour à la promenade dans les environs de Londres, se proposoit de se rendre à pied dans une maison voisine. Tout-à-coup un chemin bourbeux l'empêche de poursuivre son dessein. Raleigh se trouve par hasard sur le passage de la Reine, & voyant son embarras, il étend à terre un magnifique manteau qu'il portoit, & aide la Reine à franchir le bourbier. Elisabeth sensible à cette politesse, le combla d'éloges, & l'engagea à fréquenter sa cour. La bonne mine de Raleigh, les grâces de sa figure & de son esprit n'échappèrent pas à la pénétrante Reine; elle le combloit chaque jour de nouvelles marques de distinctions. Raleigh étoit timide, il n'osoit se livrer aux douces espérances que la fortune sembloit lui présenter. Un jour cependant, encouragé par les regards de la Reine, il écrivit sur un carreau de vître de son cabinet : « Je » voudrois m'élever au rang des Dieux; » mais je crains une chûte funeste ». Elisabeth, attentive à tous les mouvemens de son nouveau favori, s'approche de la fe-

nêtre, & trace avec un diamant de sa bague, la réponse suivante : « Si tu n'as pas le cou» rage de tenter l'entreprise, tu ne peux » en connoître le succès. Les Dieux pro» tègent les mortels courageux ». Elle lui dit alors : « Allez consulter l'oracle, il a » rendu ses décrets ». Quand Elisabeth eut apperçu, aux regards de Raleigh, qu'il avoit compris sa réponse, elle approcha de nouveau de cette croisée, & comme par mégarde, elle brisa avec son coude le carreau qui attestoit le bonheur de l'aimable Raleigh. Depuis ce moment sa faveur s'accrut: Raleigh partagea toutes les fêtes données au Duc d'Anjou, pendant son séjour en Angleterre; il accompagna ce Prince à son retour dans les Pays-Bas, & fut chargé par le Prince d'Orange des dépêches importantes d'où dépendoit le sort de la nouvelle république qu'il établissoit avec tant de peines. Cependant, quand on considère la conduite d'Elisabeth envers le Comte d'Essex, ses craintes, ses alarmes à la moindre absence de ce favori, celle qu'elle eut avec Raleigh, prouve bien que ce-

lui-ci ne jouissoit pas de la même faveur. Dans le moment où il sembloit nécessaire au bonheur de la Reine, elle permit qu'il s'embarquât avec son frère, pour les bancs de Terre-Neuve. Ce voyage pensa lui être funeste. Une maladie épidémique s'étant déclarée à bord du navire qu'il commandoit, après trois jours de navigation, il fut obligé de retourner dans le port. Sir Humphrey Gilbert, son frère, après avoir lutté contre plusieurs obstacles, parvint à la fin à prendre possession de Terre-Neuve, au nom de la Grande-Bretagne, mais il périt dans cette expédition.

Les malheurs de Sir Humphrey n'empêchèrent pas Raleigh de tenter de nouvelles entreprises; le desir de faire des découvertes sur les côtes septentrionales de l'Amérique, l'occupoit depuis long-temps. En conséquence de ce projet, & au moyen des connoissances qu'il avoit dans l'Astronomie & la Géographie, il forma des plans avantageux pour le commerce de l'Angleterre, les communiqua au Conseil & à la Reine, & obtint un ordre favo-

rable, qui l'autorisoit à étendre ses découvertes sur tous les pays du nouvel hémisphère (1).

Muni d'un pouvoir aussi flatteur, Raleigh équipa deux navires, & dès le commencement du mois de Juillet 1583, il croisoit déjà dans le golfe de la Floride. Après en avoir cotoyé le rivage, dans un espace d'environ cent vingt milles, il débarqua sur une plage de l'isle de Wokoken, en prit possession au nom d'Elisabeth, & fit des échanges avec les naturels du pays, qui lui fournirent d'abondantes provisions & de superbes fourrures pour quelques bagatelles d'Europe. Encouragé par la douceur de ces bons Indiens, huit hommes aguerris, remontèrent à vingt milles la rivière d'Occam, & se trouvèrent le lendemain sur le rivage de l'isle de Roanok, résidence ordinaire du *Sachem*, ou du chef de cette Tribu. La

(1) La patente accordée à cet effet, portoit entr'autres expressions, « nous permettons au Capitaine Walter Ra» leigh d'étendre notre empire chez tous les peuples sau» vages ou Payens, & dans toutes les régions inhabitées » par des Chrétiens ».

demeure de ce chef, construite de bois de cèdre, & environnée de grosses palissades, n'avoit rien de sauvage, tout y respiroit l'aisance & la propreté. Le chef étoit absent; mais sa femme reçut les pirates Européens avec la plus grande cordialité; dès qu'elle apperçut leur barque, elle envoya des Indiens les saluer, & ceux-ci les portèrent sur leurs dos, dans la cabane du *Sachem*, où la généreuse Américaine leur donna toutes sortes de rafraichissemens. Le sourire du plaisir accompagnoit cette politesse; mais ce qui a droit de nous étonner, elle étoit femme, & ne marquoit aucune curiosité; satisfaite d'exercer l'hospitalité, elle ne témoigna nulle envie de connoître leurs projets, ne s'informa point du pays qui leur avoit donné naissance, & leur fit seulement comprendre que son mari étoit absent. Voilà cependant le peuple que nous ne rougissons pas de nommer *Sauvage*.

Les succès des compagnons de Raleigh, engagèrent le Capitaine à se rendre dans l'isle de Roanok. Le *Sachem*, alors de re-

tour, le reçut avec autant de distinction que d'humanité. Après lui avoir prodigué les plus tendres caresses, il l'instruisit de l'état de la nation qu'il commandoit, de ses alliances, de ses débats avec ses voisins, & quand Raleigh eut acquis une parfaite connoissance de tous ces objets, il se rembarqua pour l'Angleterre, donna un détail avantageux de la fertilité du climat & du caractère des habitans de cette partie du Nouveau-Monde. Elisabeth persuadée des avantages qu'on pouvoit retirer de cette découverte, y favorisa l'établissement d'une Colonie, & l'on donna à cette région le nom de *Virginie* (1).

Pour récompenser un si grand service, Elisabeth conféra le titre de Chevalier au brave Raleigh, & les habitans de la province de Devon, où il avoit reçu le jour, lui accordèrent l'honneur de les représenter dans le Sénat britannique, distinction

(1) Parce qu'elle avoit été découverte sous le règne d'une Princesse que l'amour de la liberté avoit engagé à se vouer au célibat.

qui fut suivie du privilège de vendre les vins en détail (1) dans toute l'étendue du Royaume. Un tel privilège paroîtroit aujourd'hui une singulière récompense des services d'un militaire; ce fut néanmoins à cette concession que l'Angleterre fut redevable de l'établissement de la Virginie, dont les avantages devinrent dans la suite une source de richesses & de disputes. Nous avons vu ce qu'a produit la prospérité des Colonies septentrionales, & qu'il est né du sein de la cupidité, un peuple dont les succès pourront renverser un jour l'Empire de la Grande-Bretagne. C'est sur de tels évènemens, que l'œil observateur de l'historien philosophe se fixe avec plaisir; s'il parcourt le vaste théatre du monde, il y voit, sans s'émouvoir, par quels moyens simples le grand Architecte de l'univers élève & renverse les plus grands édifices. Les Mèdes, les Egyptiens, les Grecs, les

(1) Delà, naquirent les privilèges qu'on accorda depuis aux Marchands de Vins. Ce commerce étoit inconnu jusqu'alors, & le débit de cette denrée étoit un droit de la Couronne.

Romains, & tant d'autres Nations puissantes, ensevelies dans la nuit du *temps*, ont dû leur origine à d'aussi foibles causes, & leur décadence aux mêmes évènemens. Il en est des Empires comme des familles; ils ont également leur mesure de gloire, & lorsqu'ils sont parvenus au faîte des grandeurs, le maître suprême détruit en un moment leurs desseins ambitieux; ils déclinent, & leur chûte est plus rapide que ne le fut leur vol pour atteindre à ce comble de puissance, objet des vœux insensés des mortels.

Les produits du commerce des vins, donnèrent bientôt à Sir Walter Raleigh, les moyens d'entreprendre des plantations dans la Virginie. Ses affaires ne lui permettant pas d'y faire alors un voyage, il équipa en 1585 sept navires, & en donna le commandement à Sir Richard Grenville, habile navigateur (1), qui mit sur le

---

(1) Grenville rendit les plus grands services à l'Angleterre, & mourut en 1591, des blessures qu'il avoit reçues dans un combat naval contre les Espagnols.

champ à la voile pour la Virginie. A son arrivée, il envoya une députation à Wingina, chef des Indiens de l'isle de Roanok. Wingina accueillit les Anglois, les accompagna dans leurs différentes courses, soit dans son pays ou celui de ses voisins, & établit partout la plus grande harmonie. Les Indiens recevoient leurs nouveaux hôtes avec joie, ils leur prodiguoient leurs services, & prévenoient tous leurs besoins; tant de générosité fut suivie de la plus noire ingratitude; un Indien, envieux d'une coupe d'argent qu'il avoit vu dans les mains d'un Anglois, s'en empare à son insçu; aussi-tôt on crie au vol, on ravage, on incendie les cabanes, les récoltes, & tout ce qui appartenoit aux habitations de la tribu. Les Indiens indignés, alloient se venger de cet outrage; mais Grenville les appaisa, moyennant quelques légers présens, & rétablit de nouveau la bonne intelligence. Après avoir fondé dans l'endroit le plus fertile, la première Colonie Européenne de la Virginie (1), il leva l'ancre pour

(1) La Colonie étoit composée de cent sept Emigrans,

l'Angleterre, & s'empara pendant le trajet d'un navire Espagnol, chargé de 50,000l. sterlings, qu'il remit à Sir Walter Raleigh.

Elisabeth voulant encourager les plantations dans la Virginie, accorda à Raleigh douze mille arpens de terre qu'on venoit de confisquer en Irlande, comme nous l'avons vu dans la vie de Sir Jonh Perrot (1). Aussi bon économe que brave Marin, Raleigh fit bientôt valoir cette nouvelle acquisition, au profit de la Colonie.

Malgré toutes les précautions de Sir Richard Grenville, pour écarter les inconvéniens qu'entraînent les nouveaux établissemens, les Colons furent bientôt en proie à la plus affreuse misère. Heureusement Sir François Drake, à son retour de la conquête de Saint-Domingue, de Carthagène & de Saint-Augustin, relâcha par hasard à la Virginie : touché de com-

sortis d'Angleterre avec la permission de la Reine & du Parlement. Nous faisons cette observation pour éclaircir les prétentions qu'avoient les Américains aux droits qui occasionnèrent la révolution de 1774.

(1) Tome III[e].

passion pour ses malheureux compatriotes, il les embarqua sur son bord, & ils arrivèrent en Angleterre dans le temps où un navire de Raleigh leur portoit des secours. Les bâtimens commandés pour le même usage, par Sir Richard Grenville, eurent le même sort. La Colonie étoit déserte, & Grenville ne voulant point abandonner à d'autres puissances un pays si fertile, y débarqua quinze hommes de son équipage, leur donna pour deux années de provisions, mit à la voile pour l'Angleterre, & fit encore quelques prises considérables sur les Espagnols.

Ce fut vers cette époque, que le Capitaine Davis ayant conçu le dangereux projet de pénétrer aux Indes par un passage au nord-ouest, s'adressa à Raleigh pour l'aider dans cette grande entreprise. Raleigh, toujours zélé pour la prospérité de sa Patrie, contribua à l'équipement des différens navires, & Davis reconnoissant, honora du nom de son bienfaiteur, un promontoire dans le détroit connu sous le nom de *Davis*. La Reine, pour dédomma-

ger Raleigh en partie des dépenses qu'il avoit faites en faveur de cette entreprise, lui accorda d'autres terres & un nouveau bénéfice sur le privilège du vin ; elle le nomma en 1586 Sénéchal des Duchés d'Exéter & de Cornwall, & Gouverneur des Mines d'étain de cette province & de celles de Devon. Ces distinctions multipliées excitèrent l'envie du Comte de Leicester jusqu'alors ami de Raleigh. Le Comte ne possédant plus les agrémens qui avoient tant contribué à son élévation, opposa à la faveur de Raleigh, les charmes & les talens de son neveu le Comte d'Essex ; mais malgré toutes les brigues de ses ennemis, malgré leurs factions à la Cour, & leurs manœuvres secrètes auprès du peuple, Raleigh, toujours ferme dans ses principes, bravoit leur puissance, & continuoit de remplir avec fidélité les devoirs de sa charge.

Les obstacles qui s'opposèrent aux premières tentatives faites pour cultiver la Virginie, n'empêchèrent pas ce digne patriote d'y envoyer une nouvelle Colonie

de cent cinquante émigrans : ce fut alors qu'il songea aux différens moyens de consolider cette colonie; il établit une nouvelle administration sous la direction d'un Gouverneur & de douze assistans, administration que conservent encore les Américains actuels dans plusieurs de leurs provinces. John Withe fut le premier revêtu de cet emploi, & nommé Gouverneur de la ville de Raleigh dans la Virginie. La législation partit en 1587, & Withe, dès son arrivée, envoya un détachement dans l'isle de Roanok, pour y chercher les quinze Colons que Grenville y avoit établi. Malgré les plus grandes recherches, on n'y trouva aucune trace de ce second établissement, & l'on sut dans la suite, que plusieurs avoient été massacrés, & que les autres avoient cherché leur salut dans les forêts.

Le Gouverneur plein de zèle pour la prospérité de la Colonie, ne négligea rien pour obtenir la confiance des naturels du pays; il les accueillit, contracta des alliances, & les aida dans leurs guerres contre les Nations voisines. Les émigrans rassurés par

une aussi sage politique, appréhendoient d'un autre côté, la disette des vivres. Pour prévenir un tel accident, White se rembarqua pour l'Angleterre ; Raleigh prépara une escadre chargée de provisions ; mais l'invasion de l'Angleterre, méditée par l'Espagne, l'empêcha d'exécuter ce sage dessein : White n'obtint que deux pinasses, que l'ennemi pilla, & il fut obligé de revenir au grand regret de Raleigh.

Malgré la faveur du Comte d'Essex, & les manœuvres secrètes des courtisans, Elisabeth, sensible au zèle patriotique de Raleigh, lui confia la charge de Capitaine de ses Gardes, & l'admit au Conseil de guerre, assemblé à l'occasion du projet de Philippe. Parmi les différens plans de défense qu'on proposa, celui de Raleigh fut seul approuvé. Aussi-tôt, adoptant la discipline militaire de la Milice de Cornwall, il équipe plusieurs vaisseaux, y embarque un nombre considérable de Volontaires, & combat la flotte des Espagnols. Sa bravoure contribua beaucoup à la défaite de *l'Armada*. Elisabeth récompensa ce nouveau

service par la charge de Gentilhomme de sa Chambre, charge aussi honorable que distinguée.

Don Antonio, privé du trône par l'ambitieux Philippe, s'étoit refugié en Angleterre pour implorer les secours d'Elisabeth. Après la défaite de la flotte Espagnole, la Reine touchée de compassion pour ce malheureux Prince, lui prêta 60,000 l. sterlings, équipa six vaisseaux de ligne, & engagea les Anglois à concourir au rétablissement du Monarque Portugais. Drake, Raleigh & Norris l'accompagnèrent dans ses Etats; mais ils ne réussirent point à l'y rétablir; ils s'emparèrent seulement de plusieurs barques appartenantes aux Villes Asiatiques, chargées de munitions pour l'Espagne, & destinées contre l'Angleterre, dont on méditoit de nouveau la conquête. Elisabeth, satisfaite de la conduite des trois Généraux, les honora, à leur retour, de la chaîne d'Or.

Raleigh, cherchant à venger la Reine de ses ennemis, projetoit une expédition contre les isles Espagnoles, & forma le

dessein de s'emparer de la flotte des Manilles, chargée des trésors du Pérou. En conséquence, il équipa treize navires, & obtint d'Elisabeth deux vaisseaux de ligne; la Reine voulant soutenir le zèle de ce grand patriote, le nomma Général de la flotte, & en donna le commandement en second à Sir John Burgh. Dès le mois de Février 1592, on mit à la voile: après avoir lutté jusqu'au 6 de Mai contre les vents & les tempêtes, on perdit enfin de vue les côtes d'Angleterre. A peine eut-on fait quelques lieues, que Sir Martin Forbisher, chargé des lettres de la Reine, s'approcha du vaisseau Amiral, & signifia à Raleigh l'ordre de retourner dans le port; mais quoique Forbisher lui apprît que Philippe avoit contremandé le départ de la flotte du Pérou, Raleigh croyant que son honneur seroit compromis s'il n'effectuoit en partie son projet, continua sa course, & navigua jusqu'à la hauteur du Cap Finistère, où une affreuse tempête manqua de le faire périr. Quand la fureur des flots fut appaisée, il divisa sa flotte en deux

escadres, donna le commandement de l'une à Sir John Burgh, & confia l'autre à l'intrépide Forbisher. Celui-ci reçut ordre de croiser vers le Cap-Sud, pour répandre la terreur sur la côte, tandis que Burgh se maintiendroit près des Açores, pour s'y emparer des Caragues envoyées dès isles occidentales en Espagne. Après cela, Raleigh mit à la voile pour l'Angleterre, & le succès justifia l'habileté de ces différentes manœuvres. L'Amiral Espagnol, intimidé par l'approche de l'escadre de Forbisher, rassembla toutes ses forces navales, & laissa les Caragues sans défense; Burgh s'empara de la *Madre de Dios*, une des prises les plus considérables qui fussent entrées jusqu'alors dans les ports de l'Angleterre.

Ces succès allarmèrent les ennemis de Raleigh; jaloux du crédit que ses exploits lui donnoient à la Cour, ils employèrent toutes sortes de moyens pour le perdre auprès d'Elisabeth. Après avoir inutilement tenté d'y réussir par la fraude & l'artifice, ils engagèrent le Comte d'Essex à faire

représenter devant la Reine, une pièce où Tarleton, célèbre Acteur, ajoutoit à son rôle une épigramme contre Raleigh. Encouragé par le favori, Tarleton eut l'audace de dire en parlant d'un jeu où le valet l'emporte sur la dame; « Ce n'est pas dans » les cartes seules que le *valet* gouverne la » *dame*, & c'est une chose qu'on voit » ailleurs tous les jours (1). » Elisabeth sentit vivement la satyre, & défendit à ses Comédiens d'approcher de sa table, où l'usage de ce temps permettoit aux Acteurs de la Reine, de la divertir pendant son repas.

Le piège du Comte d'Essex ayant été sans effet, on en tendit un plus dangereux à l'illustre Raleigh. Le Clergé déjà indisposé contre lui à cause de quelques terres Ecclésiatiques accordées par la Reine à ce brave citoyen, l'accusa d'athéïsme. Raleigh avoit autrefois publié une brochure, connue sous

(1) Cette épigramme étoit d'autant plus piquante, que dans les cartes on appelle en Anglois la dame *the queen*; ce qui veut dire la Reine, comme la Reine de pique, de cœur, &c. &c.

le titre de « l'Ecole des Athéïstes ». Cet ouvrage attaquoit les principes de la Théologie Scholastique, & personne ne s'étoit avisé de le réfuter; mais on en prit alors avantage pour exciter l'indignation publique, & l'on parvint à persuader à Elisabeth que Raleigh l'avoit composé pour critiquer la doctrine d'Henri VIII. Elisabeth fort sévère contre tout ce qui pouvoit nuire à la mémoire de son père, réprimanda vivement l'Auteur, & dès ce moment elle ne vit plus en lui qu'un odieux Athée.

Cependant ses services plaidoient encore en sa faveur, & sans doute la Reine n'eût pas cherché d'autre vengeance; mais ayant découvert une intrigue entre Raleigh & Miss Throgmorton, sa fille d'honneur, elle en fut vivement offensée : elle donna les arrêts à Raleigh & quoiqu'il eût en quelque sorte réparé par le mariage, l'honneur de la demoiselle, elle la renvoya néanmoins de la Cour. Raleigh, privé de la liberté, employa ses loisirs à former un plan pour la découverte de la Guyane, dans l'Amérique Méridionale. Les Espagnols avoient

déjà une connoissance imparfaite de cet immense pays, dont ils ont souvent médité la conquête, & qu'ils n'ont jamais conquis. Raleigh persuadé qu'il parviendroit à s'en emparer, équipa plusieurs navires, & Sir Robert Cecil, & Charles Howard, grand Amiral, approuvant son projet, il obtint sa liberté.

Animé d'un zèle patriotique, Raleigh accéléra les préparatifs pour cette grande entreprise, & dès le 6 de Février 1595, il partit pour cette nouvelle expédition. Le 22 Mars il aborda à l'isle de la Trinitade, s'y empara de la petite ville nommée Saint-Joseph, & fit prisonnier le Gouverneur Espagnol; puis il embarqua cent hommes de son équipage en plusieurs chaloupes, remonta jusques à environ quatre cents milles la rivière Oronoque, cherchant toujours la Guyane; mais les torrens & l'excessive ardeur du Soleil l'obligèrent de retourner sur ses pas, & de revenir en Angleterre, où il arriva vers la fin de l'été.

Quoique Raleigh eût échoué dans son projet, Elisabeth néanmoins applaudit à son zèle, & le nomma, l'année suivante, pour la grande expédition de Cadix, dont le Comte d'Essex & le grand Amiral eurent le commandement. La flotte Angloise étant arrivée le 20 Juin en présence de Cadix, le grand Amiral proposa de faire débarquer les troupes, pour attaquer la ville, & par cette manœuvre, garantir la flotte du feu des forts & des vaisseaux Espagnols. L'opinion de l'Amiral ayant prévalu dans le Conseil, le Comte d'Essex avoit déjà fait descendre ses soldats dans les chaloupes, lorsque Raleigh approcha : il ignoroit le dessein des Généraux ; mais dès qu'il en fut instruit, il en démontra si bien les inconvéniens, qu'il persuada au Comte d'attaquer avant tout, les galions & les autres bâtimens qui étoient alors dans le port. D'Essex approuva son conseil, & chargea Raleigh de le faire agréer au grand Amiral. Celui-ci en ayant reconnu l'utilité, remit jusqu'au lendemain l'attaque de Cadix.

Nous avons déjà parlé de cet évènement dans la vie de Charles Howard (1) ; nous ajouterons seulement que Raleigh se distingua dans cette occasion avec sa bravoure ordinaire.

Malgré ses services, & plusieurs autres non moins importans, le brave Raleigh vécut dans une espèce d'exil jusqu'à l'année 1597. A cette époque, Elisabeth sensible à toutes les preuves de son attachement, le rétablit enfin dans sa confiance, & depuis ce moment jusqu'au décès de cette illustre Reine, Raleigh l'accompagna dans tous ses voyages en divers endroits de l'Angleterre. La faveur n'empêcha pas néanmoins, que fidèle à ses engagemens Parlementaires, il ne s'opposât aux prétentions de la Reine, lorsqu'elles étoient contraires au bonheur du peuple.

La mort d'Elisabeth fut le signal de la disgrace de Raleigh. Jacques premier, prévenu contre ce brave Marin, par les amis de l'infortuné Comte d'Essex, lui

(1) Tome IV.

reprochoit secrètement la mort du favori. Cependant Jacques dissimula jusqu'à ce qu'il fût parfaitement établi sur le trône de la Grande-Bretagne. Ce Prince pacifique haïssoit le caractère martial de Raleigh ; il commença par le priver de sa charge de Capitaine des Gardes, & peu de temps après, il l'accusa d'entretenir une correspondance illicite avec l'Espagne, & de s'être engagé dans un complot contre lui. Quoiqu'on n'eût aucun témoignage contre Raleigh, on le déclara coupable de haute trahison, & il fut condamné comme tel. On remarqua, pendant le cours de ce fameux procès, combien la Justice est souvent sacrifiée aux intérêts d'une faction, & combien peu il en coûte d'immoler celui dont on a d'avance arrêté la perte. Nous sommes forcés de dire, à la honte éternelle du célèbre Jurisconsulte Sir Edouard Coke, Avocat-Général, qu'il abusa de ses lumières & de son éloquence, pour accabler un Citoyen vertueux. Le plus grand crime du malheureux Raleigh étoit son animosité contre le parti Ecossois,

dont il appréhendoit la puissance, dès que Jacques gouverneroit l'Angleterre. Peu de temps avant le décès d'Elisabeth, il avoit proposé dans le Conseil, de faire engager le Roi d'Ecosse, par le contrat le plus solemnel, à n'introduire dans ses nouveaux Etats qu'un certain nombre de ses anciens sujets. Le Conseil s'opposa à cette sage précaution ; mais Jacques & ses favoris ne la lui pardonnèrent jamais. Lorsqu'ensuite on vit les craintes de Raleigh se réaliser, & les Ecossois protégés à la Cour, celui-ci, au lieu de rechercher leur appui, irritoit contre eux la haine des Anglois par des propos imprudens, & préparoit ainsi lui-même sa disgrace.

Cependant les Ecossois n'auroient peut-être jamais songé à persécuter ce grand Citoyen, si la haine de Coke, & la jalousie de Sir Robert Cecil, n'eussent point été intéressées à sa perte. Cecil craignoit les talens distingués de Raleigh ; il prévoyoit qu'ils pouvoient être un jour utiles à Jacques & à l'Angleterre, & que malgré la prévention de ce Prince, Raleigh seroit

employé dans le Gouvernement, & le supplanteroit dans la faveur du peuple & de son maître. Coke, d'un autre côté, se flattoit qu'en faisant briller ses connoissances dans la législation, & sa dangereuse éloquence contre un ennemi proscrit alors par l'aveugle partialité de Jacques, il s'ouvriroit un chemin à la première charge civile de l'Etat. Malgré la puissance de ce formidable parti, & quoiqu'on eût condamné Raleigh à finir sa glorieuse carrière sur l'échafaud, on n'osa exécuter cet arrêt barbare, & sacrifier un Héros l'objet de l'amour & de la vénération du peuple. Le même Tribunal (1) témoin de cette injustice, le fut aussi de la crainte de ses ennemis: pour mieux pallier leur frayeur, on accorda un arrêt de surséance, & l'on ramena le prisonnier à la tour, où Lady Raleigh, après les plus vives sollicitations, obtint la permission d'être emprisonnée avec son époux (2).

(1) Raleigh fut solemnellement jugé dans la grande salle de Westminster.

(2) Lady Raleigh, l'ornement de son sèxe, & le modèle

Le Roi, touché de compassion pour la famille de cet illustre infortuné, leva l'interdit qu'on avoit mis sur tous ses biens, & en accorda la jouissance à sa femme & à ses enfans, pendant leur vivant. Raleigh avoit déjà disposé de sa fortune en faveur de son fils aîné : le défi qu'il avoit accepté quelques années auparavant de la part d'un Sir Amias Preston, l'avoit engagé à cette précaution. Des circonstances malheureuses la rendirent inutile : Sir Robert Carr, l'indigent favori de Jacques, d'accord avec Coke, s'empara dans la suite de cette immense fortune : Coke trouva un défaut dans l'acte de la cession, présenta un placet contre Raleigh dans la Cour des finances, y obtint une Sentence qui annulloit le décret de Jacques, &, sans aucun égard aux sollicitations de Lady Raleigh, dépouilloit les enfans du patrimoine de leur père, pour en enrichir Carr, auquel on accorda la terre de Sherborne & plusieurs autres fiefs considérables.

Tandis qu'on s'emparoit inhumainement

de la fidélité conjugale, accoucha en prison d'un fils, connu sous le nom de Carew Raleigh.

des terres qui avoient été la récompense de la valeur & d'une honnête industrie, le célèbre Raleigh employoit ses loisirs à la culture des lettres & des sciences. Ce fut dans ce moment critique qu'il écrivit cet admirable Ouvrage, connu sous le titre de l'Histoire du Monde, & qu'il fit plusieurs découvertes importantes dans la Chymie. Il inventa, entr'autres choses, un remède excellent contre les fièvres malignes: on s'en est servi pendant long-temps avec succès; mais on y a renoncé depuis peu, parce que des Médecins jaloux en ont altéré la recette.

La Reine d'Angleterre, & le Prince Henri son fils, indignés de la tyrannie de Carr, (alors Comte de Sommerset), contre la famille de Raleigh, sollicitèrent vivement la liberté de ce malheureux Citoyen; mais le Roi, gouverné par son indigne favori, ne la lui accorda que lorsque le Comte & la Comtesse furent enfin condamnés à périr pour le meurtre de Sir Thomas Overbury, que ces scélérats avoient empoisonné pendant sa détention dans la tour. Avant de jouir

de ce signalé bienfait, Raleigh fut obligé de payer 1500 liv. sterlings à un parent de Sir George Villiers, nouveau favori de Jacques, & quitta enfin la tour au mois de Mars 1616, après douze années de captivité.

A peine le brave Raleigh eut-il obtenu sa liberté, qu'il s'occupa de nouveau du projet de peupler la Guyane. Le Roi l'approuva, & lui accorda à cet effet une patente sous le sceau privé. Ce fut sur cette patente que Sir François Bacon appuya dans la suite ses conclusions, & prouva que Jacques avoit pardonné à Raleigh, puisqu'il lui avoit confié l'autorité sur ses Officiers & ses autres troupes, autorité que les loix de la guerre ne conféroient qu'à un homme libre, & qu'un sujet condamné par la Loi civile, ne pouvoit exercer. Toutes les dépenses de cette entreprise furent faites par Raleigh & ses amis : l'escadre mit à la voile, & après avoir lutté contre plusieurs obstacles, elle parut enfin en Novembre à la vue de la Guyane. On jetta l'ancre à cinq degrés de distance de la rivière Caliana. Le but de ce voyage

étoit la découverte des mines d'or, qu'on disoit être situées dans ce pays; dès que les Indiens furent informés de l'arrivée des Anglois, ils vinrent au devant d'eux avec empressement, & voulurent absolument que l'Amiral acceptât la souveraineté de la Guyane; mais Raleigh, malgré les injustices de son maître, préféra de vivre en Angleterre : sa longue prison avoit tellement affoibli sa santé, qu'il ne pouvoit pas tenter en personne la découverte du métal précieux, objet de ses recherches : il envoya donc sous les ordres du Capitaine Keymis, cinq vaisseaux qui remontèrent l'Oronoque; mais ce Capitaine après trois semaines de navigation, ayant approché une habitation des Espagnols, ceux-ci instruits de son arrivée, attaquèrent les Anglois; la confusion & le carnage régnoient de toutes parts, les deux partis étoient vaincus & vainqueurs tour-à-tour : cependant les Anglois animés par l'exemple de leurs chefs, poursuivirent les Espagnols, &, dans la chaleur de leur marche, ils se trouvèrent sous les murs d'une ville oc-

cupée par ces derniers. Le Gouverneur, à la tête de plusieurs combattans, fondit sur l'ennemi; de nouveaux excès marquèrent cette sanglante attaque; le fils aîné de Raleigh, entraîné par l'ardeur de la jeunesse, s'avance avec plusieurs hallebardiers, tombe sur les Espagnols, blesse un de leurs chefs, & devient la victime de sa témérité. Le Gouverneur & deux Capitaines subirent le même sort; le reste se réfugia dans la ville, & chercha un asyle dans la place du marché: les Anglois ne pouvant les chasser de leur poste, incendièrent les maisons, & forcèrent l'ennemi à chercher son salut dans les montagnes & dans les bois. Keymis s'achemina vers les mines; une ambuscade l'empêcha de poursuivre son chemin; après un combat des plus opiniâtres, il fut obligé de céder, & retourna instruire Raleigh de son mauvais succès. Keymis s'étoit emparé dans la ville de deux lingots d'or & de plusieurs papiers; mais quel fut l'étonnement de Raleigh, lorsqu'en ouvrant ces papiers, il vit que son entreprise étoit découverte, que sa vie étoit au pouvoir des

Espagnols, & l'on avoit même averti ceux-ci de se préparer à le repousser vigoureusement.

Raleigh comprit alors combien il importoit à sa tranquillité future, d'imposer silence à ses ennemis par des succès innatendus. Désespéré que le Capitaine Keymis n'eût pas tâché de pénétrer jusqu'aux mines, il s'abandonna au plus affreux chagrin, & lui reprocha de l'avoir perdu. « Le Roi ne » me pardonnera jamais cette infortune », s'écria-t'il ; « je prévois le sort qu'on me » prépare ». Keymis se retira dans son vaisseau, se donna un coup de pistolet à la tête, mais la blessure n'étant pas mortelle, il se perça le cœur avec son couteau.

Les différens combats éprouvés en cette rencontre, avoient trop affoibli les forces des Anglois, pour pouvoir espérer d'autres succès. D'ailleurs la santé chancelante de l'Amiral, l'appréhension de la flotte Espagnole armée contre lui, étoient des obstacles qu'il redoutoit de franchir. Les vaisseaux ennemis étoient déjà dans ces parages ; soit hasard, soit défaut de vigilance

de la part des Espagnols, Raleigh les évita, & sauva de cette manière son équipage & la flotte qu'il commandoit.

La crainte d'une guerre avec l'Espagne, avoit engagé le Roi à désavouer l'expédition de Raleigh, & dans le temps même où ce Prince lui accordoit la patente dont nous avons parlé, il souffrit qu'on donnât un détail des forces de la flotte, & de toutes les particularités de sa destination. L'Ambassadeur en avertit la Cour, & ce fut d'après ces instructions, que Raleigh rencontra de si grands obstacles. Indigné qu'on eût eu la bassesse de sacrifier l'honneur de la Nation, la vie & le repos de tant de braves Citoyens à une politique puérile, il en témoigna son mécontentement dans une lettre écrite à Saint-Christophe, & adressée au Secrétaire d'Etat. Cette lettre fut cause de sa disgrace : elle engagea les Ministres à immoler en lui l'espoir du peuple, qui n'attendoit que son retour pour voir renouveller la guerre avec une Nation qu'il détestoit.

Les mêmes circonstances engagèrent

le Roi à publier un Edit, par lequel il témoignoit son indignation contre la conduite de Raleigh, déclarant qu'il lui avoit positivement défendu tout acte d'hostilité contre son frère bien aimé le Roi d'Espagne.

Quoique Raleigh fût instruit de cet Edit, il ne laissa pas de débarquer en Juillet 1618 dans le port de Plimouth, bien résolu de se rendre à la merci de son Souverain, auquel il écrivit une lettre respectueuse pour justifier sa conduite, & partit sur le champ pour Londres. Sir Lewis Stewkeley, parent de Raleigh, & Vice-Amiral de la province de Devon, l'arrêta sur la route, & le conduisit prisonnier dans la Capitale. Raleigh reçut d'abord les arrêts dans sa maison. Stewkeley, sous prétexte de le servir, l'instruisit des intentions du Roi, du mécontentement de Gondimar, Ambassadeur d'Espagne, du dessein qu'on avoit de l'immoler aux Espagnols, l'engagea à chercher un asyle en France, & lorsqu'il eut lui-même arrangé toutes choses pour sa fuite, il le trahit; on arrêta Raleigh à

Woolwich, où il s'étoit embarqué dans une chaloupe, & on le conduisit le 10 Août dans la tour de Londres.

Malgré toutes les précautions de Jacques pour habituer le peuple au sacrifice du brave Raleigh, il n'osa cependant le condamner sur les fautes chimériques de la dernière expédition; les Juges opinèrent qu'il falloit faire usage de la Sentence prononcée en 1604. Par une contradiction singulière; on le punissoit alors de son attachement à l'Espagne, tandis que d'un autre côté on lui opposoit l'arrêt rendu contre lui pour n'avoir pas assez ménagé cette Nation. Ce fut cependant sur de telles absurdités qu'on priva l'Angleterre de son plus grand soutien. Dès le 28 Octobre, on avertit Raleigh de se préparer à la mort; on eut même la cruauté de l'arracher de son lit pendant un violent accès de fièvre, & de le conduire à la barre du Tribunal du Roi. Aussi-tôt Sir Henri Montague, Juge-Mage, ordonna au Greffier de lire le procès & la Sentence prononcée en 1604. Quand il eut achevé, on lui de-

manda, suivant l'usage, quelles raisons il pouvoit alléguer à sa défense : « Ma dernière » commission, répliqua-t-il : le Roi n'au» roit pas donné à un coupable, destiné » à périr pour ses crimes, le pouvoir de dis» poser de la vie & de la mort de ses sujets, » s'il ne l'avoit pas cru digne de sa con» fiance ». Cherchant alors à justifier sa conduite à la Guyane, on lui imposa silence, on prononça l'arrêt de mort, on en produisit la minute, signée d'avance par le Roi, qui s'étoit retiré à la campagne pendant cette affreuse exécution. Quoique le lendemain on célébrât la fête de l'installation du Lord-Maire, circonstance d'autant plus remarquable, qu'elle étoit sans exemple, on conduisit l'infortuné Sir Walter de la prison nommée le Gate-House, dans la place de l'ancien Palais, près de Wesminster. L'approche de sa fin ne l'effraya pas ; il déjeûna de bon appétit, fuma sa pipe, & se rendit à l'échafaud avec une tranquillité admirable. Après avoir salué les Seigneurs & les Magistrats présens à cette barbare

tragédie, il s'adressa au peuple en ces termes :

« J'implore votre indulgence, & vous » préviens que j'ai la fièvre tièrce : si vous » remarquez quelque foiblesse dans l'or» gane de ma voix, ne l'attribuez qu'à mon » indisposition; car voici l'heure de l'accès ». Il garda un moment le silence, s'assied, & adressa son discours vers une fenêtre où se trouvèrent les Lords Arundel, Notthampton, Doncaster, & quelques autres Seigneurs & Chevaliers. « Je remercie Dieu, » continua-t-il, puisqu'il m'accorde la grace » de mourir au grand jour; je craignois » qu'on ne me fît périr dans une prison » obscure ». S'étant apperçu qu'à la distance où il étoit, ces Lords ne pouvoient guère entendre son discours, il leur dit: » J'augmenterai s'il est possible l'éclat de » ma voix, il importe que vos Seigneuries » soient instruites de ce que je ne puis ense» velir dans le silence ». Le Lord Arundel lui répliqua : « Nous nous rendrons » plutôt sur l'échafaud », & en effet il

y vint, accompagné d'autres Seigneurs. Raleigh parut sensible à cette attention, les salua d'un air satisfait, & poursuivit ainsi. « Jé réitère mes remercîmens au
» Tout-Puissant qui me délivre d'une prison
» où j'ai souffert la plus affreuse misère, &
» le plus cruel traitement. J'apprend que
» Sa Majesté me juge coupable en deux
» points; le premier est d'avoir formé des
» complots séditieux contre ma Patrie, en
» faveur de la France; le second d'avoir,
» à mon retour de la Guyane, tâché de
» m'embarquer sur un navire Rochelois.
» J'avoue qu'après avoir réfléchi qu'il va-
» loit mieux plaider ma cause de loin,
» j'ai eu le projet, en arrivant à Plymouth,
» de fuir à la Rochelle.

» On s'est prévalu, pour me perdre, de
» la rencontre de l'Agent de France,
» qui m'a parlé un jour dans la galerie de
» l'auberge où je logeois, & l'on a per-
» suadé à Sa Majesté, que le Roi de France
» m'avoit accordé de l'emploi. J'atteste
» devant Dieu, que j'espère voir, avant un
» quart-d'heure, que jamais je n'ai reçu

» des offres de ce Monarque, que je ne
» connois pas son écriture, & que j'igno-
» rois jusqu'à l'existence d'un Agent de
» France, avant le moment où le hasard
» le conduisit dans cette galerie. Le second
» point sur lequel Sa Majesté soupçonne
» ma foi, est une accusation aussi fausse
» qu'indigne d'un sujet honnête & fidèle
» à son Souverain : on lui a rapporté que
» je m'étois permis des discours indécens
» contre sa personne sacrée ; mais que
» Sa Majesté veuille considérer quel est
» l'homme qui m'accuse de ce crime : un
» renégat, un misérable fugitif de la France,
» un aventurier, sans appui, sans asyle,
» un perfide, auquel j'avois confié un se-
» cret, & qui le révéla le lendemain. J'a-
» voue que j'eus un moment de confiance
» dans ce misérable : doit-on s'en étonner!
» N'ai-je pas eu la foiblesse d'être mon
» propre accusateur dans un examen qu'on
» me fit subir il y a quinze ans? Il est
» vrai que mes malheurs alors m'avoient
» privés de la raison.

» Dans cet instant solemnel, où la mort
» me

» me tend les bras, aucun Monarque de
» la terre ne m'en impose. Soyez donc
» convaincus que jamais je n'ai parlé que res-
» pectueusement de mon maître & de mon
» Roi, & je m'étonne qu'il ait pu soup-
» çonner un galant homme d'en agir au-
» trement. Je ne nie point que j'ai cherché
» à m'évader ; mais ce n'a été que pour sauver
» ma vie ; j'avoue encore que j'ai feint une
» indisposition à Salisbury, espérant qu'en
» retardant mon retour à Londres, Sa
» Majesté auroit le temps de revenir de
» sa prévention, & me traiteroit avec clé-
» mence. Je pardonne de bon cœur au per-
» fide François, & à l'infâme Sir Lewis Stew-
» keley, mon parent ; le Sacrement que m'a
» administré ce matin M. le Doyen de West-
» minster m'ordonne d'oublier leurs of-
» fenses ; mais la charité chrétienne & le
» bien de la société exigent que je dé-
» masque des traîtres. S'il faut en croire
» le rapport & les sermens de Sir Lewis
» mon gardien, je lui ai confié que les
» Lords Carrew & Doncaster, ici présens,
» m'avoient conseillé de fuir ; mais j'atteste

» devant Dieu la fausseté de cette accu-
» sation ; en effet, peut-on penser que des
» Membres du Conseil - Privé se rendent
» coupables d'une si grande indiscrétion?
» Quoiqu'on eût confié ma personne à
» Sir Lewis, & qu'il m'ait laissé pendant
» dix jours à ma discrétion, tandis qu'il
» parcouroit la province, en ai-je profité?
» Cependant si j'avois eu alors le projet
» de m'évader, n'étoit-ce pas là le mo-
» ment de l'exécuter ? Le perfide ne rougit
» pas de m'accuser aussi de lui avoir offert
» dix milles livres sterlings, pour l'engager
» à me suivre; si j'avois possédé cette
» somme, je l'aurois mieux employée,
» & je ne serois pas aujourd'hui sur un
» échafaud.

» Lors de notre voyage pour Londres,
» quand nous arrivâmes à la maison de
» Sir Edouard Pelham, autrefois embar-
» qué avec moi, nous y reçûmes les plus
» grandes preuves d'attachement. Sir Lewis
» cherchant à m'allarmer, vint m'avertir
» que Pelham m'avoit empoisonné ; je le
» rassurai, connoissant la probité de mon

» hôte. Fasse le Ciel, que Stewkeley » reçoive son pardon du Tout-puissant, » comme il a obtenu le mien ! Je ne dis pas » que Dieu se plaise dans la vengeance, j'es- » père même qu'il lui fera miséricorde ». Après cette exclamation qui partoit d'un cœur pénétré de douleur, Sir Walter Raleigh, tira un papier de sa poche, & l'ayant parcouru des yeux, « un moment, con- » tinua-t-il, & j'aurai bientôt achevé ce » que j'ai à vous dire.

» Parmi les différens crimes dont on m'ac- » cuse, on s'est sur-tout appuyé auprès du » Roi, sur ce qu'à mon retour de la Guyane, » je ne comptois pas rentrer dans un » port d'Angletere. Voici ce qui a donné » occasion à ce rapport. Sir Charles Parker, » Messieurs Tresham & Leake, sont té- » moins que les Soldats & les Matelots » qui étoient à bord de la flotte, mécon- » tens d'un voyage infructueux, se mu- » tinèrent, & me forcèrent de jurer que » je ne retournerois pas en Angleterre, » sinon qu'ils me jetteroient dans la mer. » Après avoir appaisé les plus mutins,

» je leur persuadai de relâcher au Sud
» de l'Irlande, & lorsque nous fûmes
» arrivés à Kinsale, je leur donnai cent
» vingt-cinq livres sterlings, avec la pro-
» messe d'obtenir leur pardon, & je par-
» vins enfin à les ramener à Plymouth.

» On me reproche encore de n'avoir
» jamais eu l'intention d'aller à la Guyane,
» & d'avoir pris le prétexte de ce voyage
» pour obtenir ma liberté. Je proteste de-
» vant l'Eternel, que je n'eus jamais d'autre
» dessein que d'enrichir mon maître &
» ma patrie par le fruit de mes travaux;
» celui qui connoissoit la situation des
» Mines, voyant mon fils devenu la victime
» des Espagnols, renonça à la découverte,
» & m'en ôta le moyen, en s'immolant
» à son imprudence ». Raleigh s'adressant
alors au Lord Arundel, lui dit: « Rappellez-
» vous Milord, qu'avant mon départ,
» vous vîntes dans mon vaisseau; vous
» me prîtes par la main, & me dites, soit
» que vous ayez du succès, ou que votre
» entreprise échoue, ne manquez pas de
» revenir en Angleterre. Je vous donnai

» ma parole d'honneur de suivre ce con-
» seil, & l'évènement vous prouve que
» je m'y suis conformé ». Ce furent les dernières paroles que vous proférâtes, au moment de mettre à la voile, lui répliqua le Lord Arundel. « On a ajouté reprit Raleigh,
» plusieurs autres calomnies, comme celle
» d'avoir sollicité du Gouvernement 16,000
» liv. sterlings, avec le dessein de m'ap-
» proprier cette somme, & d'abandonner
» mon équipage à mon arrivée à la Guyane.
» Je jure qu'à mon départ, je ne possé-
» dois qu'environ cent livres sterlings,
» sur lesquelles je donnai vingt-cinq livres
» à ma femme; mais cette erreur a pris
» sa source dans le registre du Notaire,
» chargé de l'enregistrement des action-
» naires, dont les engagemens montoient
» à des sommes considérables.

» Plusieurs personnes m'ont accusé d'a-
» voir trempé dans la disgrace du Comte
» d'Essex, & d'avoir témoigné ma joie
» de son trépas. J'avoue que j'ai été d'un
» parti contraire à celui de ce noble Sei-
» gneur; mais je jure en même-temps,

» que loin d'avoir souhaité son trépas,
» sa mort m'a coûté bien des larmes. J'ai
» plus d'une fois regretté de ne l'avoir pas
» embrassé au moment où il fut exécuté,
» ayant appris dans la suite qu'il avoit de-
» mandé à se réconcilier avec moi. J'ap-
» proche du moment du repos, que ce
» moment soit garant de la vérité de ma
» justification, & joignez-vous à mes
» prières ; l'homme le plus intrépide a
» besoin de consolation dans l'état où je
» suis : un Marin, un Guerrier, un Cour-
» tisan, n'a pas toujours vécu dans la vertu ;
» que vos prières puissent obtenir le pardon
» de mes péchés ».

Quand la prière fut achevée, on fit descendre ceux qui étoient sur l'échafaud, Raleigh prit congé des Lords & des autres personnes qui l'entouroient ; il donna aux uns son chapeau, ses bijoux, aux autres son argent, remercia le Lord Arundel de sa complaisance, & le pria d'intercéder auprès du Roi, pour que ce Prince empêchât la publication des écrits injurieux à sa mémoire. « Ne vous étonnez pas lui

» dit-il de mes précautions, le voyage que » j'entreprends est long & incertain ». S'étant dépouillé de ses vêtemens, il voulut voir la hache qui devoit finir sa glorieuse carrière. L'exécuteur hésita : « Donnez s'écria-t-il ! Cette arme ne » m'effraye aucunement ». Puis il en examina le tranchant, & se tournant vers le Sheriff (1), il lui dit : « Le remède est » violent ; mais il guérit de tous les » maux ». Ayant ensuite remis la hache à l'Exécuteur, celui-ci se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon. Raleigh le releva, & l'embrassa. L'exécuteur, sans doute, par un excès de bienveillance, lui demanda de quel côté il souhaitoit reposer sa tête sur le billot : « Quand le » cœur est droit, lui répliqua Raleigh, il » est inutile de s'occuper de la tête ». Puis donnant le signal, il fut décapité après deux coups de hache. On enterra le corps dans le Presbytère de l'Abbaye Royale de

(1) Magistrat annuel en Angleterre, dont les fonctions sont à peu près les mêmes que celles du Prévôt en France.

Westminster, & l'on en remit la tête à l'infortunée Lady Raleigh, qui la conserva dans son appartement jusqu'à son trépas, arrivé 29 ans après l'exécution de son époux. C'est ainsi que périt le brave, le magnanime Sir Walter Raleigh, dans la soixante-sixième année de son âge. Ce grand Citoyen réunissoit toutes les qualités qui caractérisent le Héros, le Ministre & le savant littérateur : s'il eût vécu dans les beaux jours de la Grèce ou de Rome, il eût été le rival de Xénophon & de César; il possédoit comme eux l'art difficile de la guerre, avec l'éloquence & l'érudition d'un savant & d'un Rhétoricien; tant d'avantages contribuèrent à sa perte; l'envie s'irritoit par la réputation de ses vertus. Historien distingué, ses recherches sur les antiquités du monde, sont encore admirées par les meilleurs critiques. On publia la première édition in-folio de son Histoire du Monde, en 1614, & la seconde en 1617. Cette dernière circonstance détruit la fable qu'on avoit débitée à ce sujet. On avoit dit que Walter, mécontent du succès de son ouvrage, en

avoit brûlé la seconde partie. La véritable raison pour laquelle il ne l'acheva point, fut le défaut de loisir, ses momens, comme il en convient lui-même, ayant été principalement employés à ses différentes entreprises pour l'avantage du commerce. Les meilleurs éditions de ses ouvrages politiques, historiques & poétiques, sont, pour la partie de l'histoire, l'édition de M. Oldys, 2 vol. in-folio, année 1736, & pour le reste, les 2 vol. *in*-8°. publiés en 1748.

Quoique le successeur de Jacques convînt qu'on avoit injustement sacrifié cet illustre citoyen, Carew Raleigh, son fils n'en put obtenir la réhabilitation, qu'en cédant à Sir John Digby (1), la superbe terre de Sherborne, accordée au favori de Charles, après la disgrace de Carr, favori de Jacques. Charles se contenta d'alléguer, pour ce refus, « que le Roi d'Angleterre » devoit tenir les promesses du Prince de » Galles, qu'il avoit accordé cette terre » du consentement du Roi son père, &

(1) Depuis Comte de Bristol.

» qu'il ne pouvoit pas déroger à l'auto-
» rité de ce Prince ». Cependant on avoit déclaré Walter Raleigh innocent, & l'on ne rougissoit pas de dépouiller sa famille.

Autorités Historiques. La vie de Sir Walter Raleigh, par Oldys. Les Notables de la Province de Devon, par Fuller, insérés dans les mêlanges littéraires de Raleigh. Edit de Londres en 1748. Vies des Amiraux par Campbell. Histoire d'Angleterre par Mortimer, 2 volumes.





LA VIE DE FRANÇOIS BACON, VICOMTE DE S. ALBANS. BARON DE VERULAM, ET GRAND CHANCELIER D'ANGLETERRE;

Depuis l'année 1561, jusqu'à l'année 1626.

RAREMENT la nature produit d'aussi grand génie, que celui dont elle doua le célèbre François Bacon; il semble qu'en le formant, elle ait voulu nous prouver de quoi l'homme est capable, lorsqu'il cultive les faveurs que sa main libérale lui accorde. Les ouvrages de ce grand homme furent l'admiration de ses contemporains, & sont aujourd'hui des monumens précieux à leur postérité: tous ceux

qui ont joui de son aimable société, ont applaudi à ses profondes connoissances, dont l'acquisition s'embloit n'être pour lui qu'un objet d'amusement. Son père Sir Nicolas Bacon, Garde du grand Sceau sous le règne d'Elisabeth (1), avoit déjà mérité plus d'une fois les suffrages du public.

François Bacon naquit le 22 Janvier 1561 dans l'Hôtel d'York situé dans le Strand. A peine eut-il atteint sa cinquième année, que l'œil pénétrant d'Elisabeth, découvrit en lui le germe de son génie. La spirituelle Reine l'accueilloit, le caressoit, & se plaisoit à lui faire des questions captieuses auxquelles il répondoit avec jugement. Elisabeth en étoit tellement enchantée, qu'elle le distinguoit par le titre « de » son jeune Garde des Sceaux ». Un jour, entr'autres questions, elle lui demanda son âge? Il lui répliqua sur le champ : « je suis de deux années plus

(1) Nous en avons parlé dans la vie de Cecil Lord Burleigh, vol. 4

» jeune que le règne heureux de Votre » Majesté ».

Quand on voit un enfant de cinq ans faire des réponses dignes du plus habile courtisan, on ne doit plus s'étonner de le voir à seize déjà perfectionné dans tous les exercices de l'Université. En quittant Cambridge à cet âge, il fut honoré du titre de Membre du Collège de la Trinité, où il avoit reçu son éducation. Sir Nicolas Bacon, cherchant à procurer à son fils toutes les occasions de cultiver ses talens, l'envoya à Paris, & l'y recommanda aux soins de Sir Amias Powlet, Ambassadeur d'Angleterre. Le jeune Bacon ne tarda pas à obtenir la confiance de Sir Amias, & celui-ci en donna bientôt une preuve évidente, en lui confiant une commission secrète pour Elisabeth, commission dont Bacon s'acquitta à la satisfaction de tous deux; après quoi il retourna en France, dans le dessein de poursuivre ses voyages.

Bien différent à ces jeunes Seigneurs qui parcourent l'Europe pour satisfaire une vaine curiosité, & dont toute l'étude se

borne à copier les vices & les ridicules des autres Nations, François Bacon observoit, comparoit, s'instruisoit du Gouvernement des peuples qu'il visitoit; il étudioit leurs mœurs, leurs usages, leurs caractères, celui de leurs Princes & de leurs Ministres; & publia à dix-neuf ans un recueil d'observations sur l'état général où étoit alors l'Europe, recueil toujours admiré, & qu'on trouve aujourd'hui inséré dans ses Œuvres.

Bacon eût sans doute encore acquis de nouvelles lumières, si la mort subite de son digne père ne l'eût pas rappellé en Angleterre. Sir Nicolas ayant négligé de pourvoir, par un acte séparé, à la fortune de ce fils (1), il fut obligé de songer à prendre un état qui pût décemment l'aider à vivre. Déjà versé dans la connoissance des Loix, il embrassa l'état du Barreau, & se logea dans la Communauté de Gray's-inn, où il ne tarda pas à se distinguer. Il y continua l'étude des Loix jusqu'à l'âge

(1) Il étoit le cadet de plusieurs enfans.

de vingt-huit ans, & fut alors nommé par Elisabeth, « son savant Conseiller ex-» traordinaire », titre inconnu jusqu'à cette époque.

Malgré la faveur dont Bacon sembloit jouir, & quoiqu'il fût le neveu du Lord Burleigh, premier Ministre d'Elisabeth, il ne put obtenir d'autres avantages, que la survivance de la charge de Greffier de la Chambre Etoilée, dont les émolumens valoient 1600 livres sterlings par an. Mais celui qui en étoit revêtu étant encore assez jeune, il n'en jouit que vingt ans après qu'on la lui eut accordée. Lord Burleigh n'ignoroit pas qu'animé par un noble zèle, son neveu ne cherchoit à être employé dans le Gouvernement, que pour avoir, comme l'a dit Bacon dans ses Ouvrages, « le moyen d'effectuer ses projets » Philosophiques ». Voyant que son plus proche parent négligeoit sa fortune, il s'attacha tout-à-fait au Comte d'Essex, & fut dès ce moment rebuté par Sir Robert Cecil, & Lord Burleigh, son père. D'Essex, ami zélé, ayant, quelque temps

avant sa disgrace, sollicité vivement la Reine en faveur de Bacon, pour les charges d'Avocats ou de Solliciteur général, toutes deux vacantes, Cecil, instruit qu'Elisabeth y consentoit, lui représenta qu'un homme uniquement appliqué aux sciences spéculatives, embrouilleroit les affaires, & négligeroit son devoir pour des chimères (1). Ce fut ainsi que l'envieux Cecil s'opposa toujours à l'avancement de son illustre parent.

Délaissé par sa famille, maltraité par la fortune, affoibli par un travail assidu, ce grand citoyen fut sur le point de fuir son ingrate patrie, & de cacher ses peines & son mécontentement dans quelqu'endroit désert. Heureusement pour l'Angleterre, & pour la société en général, ses

(1) Le Docteur Birch, dans les Mémoires de la vie d'Elisabeth, nous a transmis l'intéressante conversation que le Comte d'Essex eut avec Cecil à ce sujet. Nous nous proposons de donner, à la suite de cet Ouvrage, la vie de cette fameuse Reine, & les intrigues de sa Cour, d'après plusieurs manuscrits rares & précieux, actuellement en notre possession.

amis parvinrent à le calmer; il renonça à l'étude des Loix & du Gouvernement, & ne s'occupa plus que des Belles-Lettres & de la Philosophie. Le généreux Comte d'Essex n'ayant pu servir son ami auprès de la Reine, & voulant le dédommager des rigueurs de la fortune, lui fit présent du parc & du château de Twickenham, séjour délicieux sur les bords de la Tamise, où Flore & Pomone ont répandu tous leurs bienfaits, & que les Muses n'ont pas dédaigné d'habiter (1). Ce fut dans cet endroit charmant, que l'infatigable Bacon enrichit la littérature de plusieurs Ouvrages précieux; il y goûtoit le repos, & y rétablit entièrement sa santé.

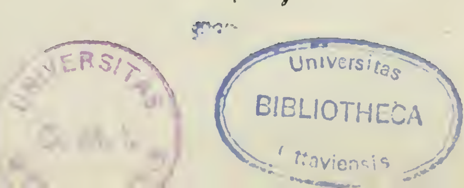
Le bonheur dont l'amorce attrayante séduit tous les mortels, les abandonne au moment où l'aimable Déesse semble leur promettre l'avenir le plus flatteur. Cette douce amitié entre d'Essex & Bacon, ces

(1) Twickenham est dans une des plus riantes situations de l'Angleterre, dans les environs de Richemond. Le célèbre Pope y avoit une maison, ainsi que plusieurs autres Auteurs non moins fameux.

liens qui paroissoient indissolubles, se rompirent tout-à-coup par la vanité de l'un & le zèle de l'autre. Bacon donnoit à l'orgueilleux favori des conseils dont celui-ci s'offensoit. Le refroidissement amena la négligence, les soupçons firent naître la méfiance réciproque, & renversèrent tout l'édifice. D'Essex fut arrêté, & Bacon ne rougit pas de plaider contre lui. Quoiqu'on ait cherché à excuser cette faute, elle doit être regardée néanmoins comme le comble de l'ingratitude; on allégua en sa faveur qu'étant l'Avocat de la Reine, il étoit obligé de remplir les devoirs de sa charge, ou de renoncer à tout espoir d'avancement; mais ne valoit-il pas mieux s'exposer à ce danger, que de ternir ainsi l'éclat de sa réputation? Quoi qu'il en soit, nous sommes forcés de convenir que le plus grand Philosophe qu'ait produit l'Angleterre, a montré parmi ses rares qualités, les défauts les plus odieux, & c'est ce qui a fait dire au célèbre Pope en parlant de Bacon, « qu'il étoit le plus grand, le plus sa-

» vant, & le plus vil des mortels ». L'anecdote suivante confirme la satyre du Poëte.

Après la mort de l'infortuné d'Essex, le peuple murmuroit hautement contre la Reine & les Ministres, dont le favori avoit été la victime. Ceux-ci voulant se disculper aux yeux du public, engagèrent Bacon à se servir de sa plume éloquente, pour ternir la mémoire de son bienfaiteur. Aussi-tôt il compose un petit ouvrage intitulé : « Eclaircissemens sur la conduite » séditieuse de Robert d'Everreux, Comte » d'Essex ». Le public indigné, y répliqua par un Pamphlet, connu sous le titre suivant. « Eclaircissemens sur le desir » immodéré de François Bacon, d'obtenir » de l'emploi à la Cour ». La politique des Ministres ayant produit son effet, ils abandonnèrent l'Auteur à la haine publique, & la Reine le traita avec la plus grande indifférence. Bacon, désespéré de se voir déchu dans son espoir, chercha à se venger par un autre Pamphlet, nommé : « Mé» moire justificatif de François Bacon,



» contre certaines imputations relatives » au feu Comte d'Essex ». Mais le remède fut pire que le mal : le public attribua cette justification à son ressentiment, la Cour la traita avec mépris, & depuis ce moment, Bacon languit dans l'oubli jusqu'au commencement du règne suivant.

Frustré de tout espoir, il embrassa le parti du Roi d'Ecosse, successeur d'Elisabeth, & à force de soins & de complaisances, il parvint à se rendre agréable à ce Prince. Aussi-tôt que Jacques fut sur le trône de la Grande-Bretagne, il récompensa le zèle de Bacon par l'honneur de la Chevalerie. Celui-ci voyant qu'enfin la fortune commençoit à lui sourire, en cultivant la faveur de son maître, il ne négligea rien pour obtenir aussi celle du public, & l'occasion suivante lui devint favorable : les Laboureurs écrasés par les vexations odieuses des pourvoyeurs royaux, s'en étoient plaints inutilement; & malgré les soins d'Elisabeth pour remédier à cet abus, on n'avoit employé que des moyens précaires. Après le décès

de cette illustre Reine, le Parlement allarmé des suites que pouvoit entraîner le découragement dans l'agriculture, fit des représentations au Roi à ce sujet. Bacon fut chargé d'en parler au Monarque, & s'en acquitta au gré de toute la Nation. Le peuple lui en témoigna publiquement sa reconnoissance, & la Chambre basse lui fit un discours de remercîment.

Toute l'Angleterre s'attendoit à voir ce service récompensé avec éclat : Jacques en avoit le desir ; mais Sir Robert Cecil & Sir Edouard Coke, s'opposèrent aux bonnes intentions de leur maître : Cecil étoit guidé par un motif de haine contre son parent, & Coke par la crainte que les talens de Bacon ne l'emportassent sur les siens, s'il obtenoit de l'emploi dans le Gouvernement. Cependant, malgré leurs brigues, Bacon fut élevé en 1607, à la charge de Solliciteur général, & dès ce moment, il se dévoua entièrement aux intérêts de Jacques. On en eut des preuves dans l'affaire de l'union d'Ecosse à la Couronne d'Angleterre. Jacques n'eut pas plutôt

succédé à Elisabeth, qu'il s'étoit occupé de cette union; mais il n'avoit jamais osé la proposer aux Anglois, le plan sur lequel elle étoit fondée, étant contraire à leurs droits. Bacon la proposa aux Communes; & quoiqu'il employât toute son éloquence pour faire réussir cette réunion; le Parlement la refusa, parce qu'elle renfermoit le germe d'un Gouvernement arbitraire.

Le Roi qui avoit espéré que rien ne resisteroit à l'éloquence de Bacon, lui reprocha son mauvais succès, & changea de conduite envers lui. Bacon, de son côté, ne voulant plus s'exposer aux caprices de son maître, se livra à l'étude du Barreau; bientôt il acquit la plus grande réputation; plaidant avec succès, & protégeant les droits du Citoyen, il devint l'Avocat du peuple auquel il consacroit ses veilles & ses travaux. La Chambre basse cherchant à abolir les terres accordées à la Couronne sous des clauses conditionnelles (1), chargea

(1) Le Roi ne put résister aux raisons qu'allégua Bacon

Bacon d'en parler aux Lords, & de les engager à concourir à ce grand dessein. Le discours qu'il leur fit à ce sujet, produisit non-seulement la réforme qu'on desiroit, mais celle du Tribunal des pupilles, Tribunal contraire aux droits du Citoyen.

Ce que la complaisance & la flatterie n'avoient pu effectuer, devint alors l'ouvrage du mérite. La réputation de Bacon le fit avancer rapidement dans la carrière des Loix; il obtint en 1611 la charge de Juge-Mage dans le Tribunal de la Maréchaussée, & en 1613, celle d'Avocat-Général. Les fonctions de cette dernière charge ne lui permettoient pas de siéger parmi les Communes; mais la Chambre basse ne voulant point se priver de ses lumières, & cherchant à récompenser dignement ses services, suspendit en sa faveur la loi du Parlement, circonstance d'autant plus remarquable, qu'elle étoit sans exemple.

---

pour abolir ces terres, & accepta l'offre du Parlement, moyennant une somme d'argent payable chaque année.

Bientôt Bacon trouva une autre occasion de signaler son zèle pour le bonheur de ses concitoyens. Quoiqu'on permît encore l'usage barbare des duels, on commençoit néanmoins à en sentir l'absurdité. Le sanglant duel entre Priest & Wright, Membres du Parlement, engagea plusieurs personnes, amies de l'humanité, à s'en plaindre à la Chambre Etoilée. Bacon les appuya par un discours qu'il fit à ce sujet, & qu'on regarde encore comme un chef-d'œuvre de raison & d'éloquence. Le Conseil-Privé, dont ce Tribunal est composé, ne se lassant point d'admirer ce sublime discours, le fit imprimer, & contre son usage, le publia avec le décret prononcé contre les duels.

L'inconstante fortune, lasse enfin d'épuiser ses traits contre cet illustre Citoyen, & par un effet de son humeur bizarre, le combla tout-à-coup de bienfaits. Ce malheureux Bacon, jusqu'alors privé même d'une honnête aisance, se vit en peu de temps possesseur d'un bien considérable par la mort de son frère aîné, de la charge de Greffier de la Chambre Etoilée, avec

1600 livres sterling d'appointemens, de celle d'Avocat-Général, avec 6000 liv. sterlings, & délivré de tout obstacle à ses projets d'avancemens par la mort de Cecil, & la disgrace de Carr, Comte de Sommerset.

Ce dernier, par un motif de vengeance, avoit empoisonné Sir Thomas Overbury, prisonnier dans la tour. Le crime ayant été connu du public, Sir François Bacon plaida contre le coupable, & cette circonstance forma sa liaison avec le fameux Villiers, Duc de Buckingham, nouveau favori de Jacques. Ce jeune ambitieux comblé des plus hautes dignités de l'Etat, ne dédaigna point les conseils de Bacon, & lorsqu'il fut nommé premier Ministre, celui-ci ne craignit pas de lui détailler, dans une lettre encore existante, tous les devoirs auxquels cette charge importante l'assujettissoit.

Accablé sous le poids de l'âge, le Chancelier Egerton obtint en 1617 la démission qu'il avoit si long-temps sollicitée. Bacon se flattoit de lui succéder;

mais craignant que le crédit de Sir Edouard Coke ne l'emportât sur le sien, il fit si bien valoir sa prépondérance dans la Chambre basse, son entier dévouement aux intérêts du Roi, que le Ministre, déjà mécontent des sentimens patriotiques de Coke, obtint les Sceaux pour Bacon, & lui fit donner, peu de temps après, la charge de Grand Chancelier de l'Angleterre. Cette faveur fut suivie de la dignité de Baron, & bientôt après, de celle de Vicomte de Saint-Albans.

Sur ces entrefaites, le Roi partit pour l'Ecosse, & le Chancelier étant, par sa charge, Président du Conseil-Privé, s'y distingua par son zèle pour la Patrie. Ce fut alors qu'on proposa le mariage de l'Infante d'Espagne, avec Charles, Prince de Galles. Bacon prévoyant les suites fâcheuses de cette alliance, s'y opposa fortement; le public approuva sa conduite, & le Roi ne s'en offensa pas; cependant le traité ne fut entièrement rompu que lorsque Charles & Bukingham eurent fait à ce sujet un voyage en Espagne.

Winwood, Secrétaire d'Etat, ennemi

secret de Bacon, & depuis long-temps jaloux de sa faveur, engagea Sir Edouard Coke à marier sa fille avec Sir John Villiers, frère du Duc de Buckingham. Cette alliance avoit déjà été refusée par Coke avec mépris ; mais les avantages qu'on proposoit en ce moment au Duc la firent accepter avec empressement. Le Chancelier s'appercevant du piège qu'on lui tendoit, s'efforça de parer le coup ; & l'animosité qu'il témoigna contre son adversaire, irrita contre lui le Roi & le Ministre ; mais ses talens leur étoient nécessaires, la bonne intelligence se rétablit bientôt, & ce mariage ne diminua point son crédit.

Tranquille possesseur de sa charge, Bacon sut, malgré l'immensité de ses occupations, employer quelques instans à la culture des lettres, & de la Philosophie. Il publia en 1620 le savant Traité latin, connu sous le titre de *Novum Organum Scientiarum*, ou *nouvelle Théorie des Sciences*, Ouvrage dans lequel il enseigne une méthode plus prompte & plus

sûre, pour exercer les facultés de l'entendement, & réformer les abus de celle adoptée dans les Universités. Cette méthode consiste à suivre dans l'exercice de ses facultés, les exemples de la nature, dont les simples & nobles leçons l'emportent sur l'abstraite théorie scholastique, fondée souvent sur des rapports chimériques, & plus propres à égarer, qu'à instruire. L'Auteur en envoya une copie au Roi & au célèbre Sir Henry Wotton, son ami. Les lettres suivantes prouvent combien ce présent leur fut agréable, & fait en même-temps l'éloge d'un Ouvrage dont on ne peut assez recommander la lecture.

LETTRE DE *JACQUES PREMIER*, *au Chancelier BACON.*

« MON TRÈS-BON LORD;

» J'AI reçu votre Lettre & votre Livre; » présent dont je connois tout le prix. Je » ne puis mieux vous en témoigner ma » reconnoissance, qu'en vous assurant que

» je sacrifierai quelques heures de mon
» sommeil, pour vous lire sans distrac-
» tion. Vous n'ignorez pas que je n'ai guères
» plus de temps à donner à mes plaisirs;
» que vous n'en avez pour nous enrichir
» de vos savantes productions. Quoi qu'il
» en soit, j'userai de la liberté que l'amitié
» donne, pour vous demander l'explication
» des passages que je ne comprendrois pas
» autant que je le desirerois, & pour faire
» l'éloge de ceux qui m'auront plu. J'ose
» vous assurer, Mylord, que vous ne
» pouviez, selon moi, choisir une plus belle
» matière à vos travaux. Le sujet que
» vous traitez est digne de votre génie,
» de votre rang dans le monde, & de
» vos immenses connoissances. Je me suis
» déjà apperçu que nous courons la même
» carrière, c'est-à-dire, que vous évitez
» dans cet Ouvrage les extrêmes, toujours
» nuisibles à la raison. Quant à plusieurs
» autres particularités, nous sommes
» encore de même avis. Je prie Dieu
» d'accorder à vos travaux le succès

» qu'ils méritent, & vous souhaite tout
» le bonheur possible ».

JACQUES, ROI.

Ce 16 Octobre 1620.

LETTRE de Sir HENRY WOTTON, au Lord Chancelier.

« VOTRE Seigneurie vient de rendre un
» service immortel à toute la Société, &
» j'ose dire à toute la nature. Jamais cette
» *bonne mère* n'eut un plus noble inter-
» prète, ni un plus habile secrétaire. Je
» n'ai encore pu lire de l'ouvrage admirable
» que vous m'avez envoyé la semaine der-
» nière, que le premier livre en entier,
» & quelques aphorismes du second. Le
» sujet que vous traitez a besoin d'être lu
» avec la plus grande précaution : l'esprit
» doit accorder à la raison le temps né-
» cessaire pour en approfondir toutes les
» beautés. Je me propose d'en faire mon
» occupation principale, & je le révère déjà
» comme un monument élevé à l'an-

» tiquité, car dans le peu que j'en ai lu,
» j'ai vu que nous nous sommes grande-
» ment trompés jusqu'à présent, en fixant
» les époques des sciences à des siècles
» où les arts sembloient au contraire être
» retombés dans l'enfance. Vous avez
» raison de dire que ces siècles étoient fort
» ignorans, sur-tout dans les choses qui
» tiennent à l'expérience, &c. &c. »

Le lecteur peut juger par ces Lettres, que l'Ouvrage dont il s'agit mérite l'attention des savans, & c'est néanmoins de toutes les productions de ce grand Philosophe, celle qui est le moins généralement connue.

La situation actuelle de Bacon sembloit être à l'abri des revers. Mais peut-on jamais compter sur un bonheur durable? Estimé du peuple, protégé par son maître, distingué parmi les plus célèbres Auteurs de l'Europe, un moment suffit pour changer cette scène brillante en un cahos d'infortunes & d'humiliations. Le Duc de Buckingham, avide d'honneurs & de richesses, vexoit le peuple par des exactions, des

monopoles, & l'on accusoit le Chancelier d'être d'accord avec lui ; on murmuroit depuis long-temps, & l'on n'attendoit qu'une occasion pour éclater. L'épuisement des Finances força le Roi d'assembler le Parlement, pour en obtenir des subsides. On refusa d'accéder à sa demande jusqu'à ce qu'on eût examiné la conduite du Ministre & du Chancelier. Le Roi avoit besoin d'argent, & il fut obligé de consentir à cet examen. Cependant on sauva le favori aux dépens de Bacon, & tandis qu'on tâchoit de disculper le plus coupable, on encourageoit les poursuites contre ce dernier. On l'accusa de malversations, d'abus d'autorité, de décrets illicites, & on lui enleva, dans un moment, la gloire d'une longue suite d'années employées au service de l'Etat. Pour mieux distraire l'attention du public sur le Ministre, le Roi craignant sans doute l'éloquence du Chancelier, lui défendit de plaider lui-même sa cause, & lui persuada d'envoyer aux Communes l'aveu de ses fautes par écrit. Bacon eut la foiblesse d'y consentir, sur la promesse de

de Jacques, d'un pardon illimité, & d'une pension considérable. En conséquence de cet aveu, accordé par la complaisance, ou arraché par la crainte, le Parlement déclara le Chancelier déchu de toutes ses charges, & incapable d'en occuper à l'avenir, avec défense de comparoître dans le district de la Cour; il fut condamné en outre à une amende de quarante mille livres sterlings, & à garder prison dans la tour aussi long-temps qu'il plairoit au Roi.

N'est-il pas étonnant que ce grand génie, ce Philosophe sans cesse occupé à développer les facultés de notre ame, n'ait point réfléchi qu'en se soumettant à la politique de Jacques, il flétrissoit sa réputation, & se couvroit d'ignominie? S'il eût exigé d'être présent au Parlement lorsqu'on y jugea sa conduite, il auroit évité l'affront d'un aveu humiliant, & son éloquence auroit bientôt forcé ses ennemis au silence: s'il n'eût pas réussi à se justifier, du moins il auroit prouvé qu'en le condamnant, on épargnoit le plus cou-

pable. On n'ignoroit pas à la vérité, qu'il avoit aidé Bukingham dans plusieurs entreprises contraires aux droits de la Nation; mais il n'en avoit pas profité, & cependant il en fut la victime, sort ordinaire d'un courtisan dévoué aux intérêts d'un favori ambitieux.

La preuve que Bacon n'avoit pas cherché à s'enrichir des dépouilles du peuple, fut la médiocrité de sa fortune, à l'époque de ce funeste évènement. Malgré les appointemens de ses charges, sa fortune particulière, & les honoraires de ses différens plaidoyers, il étoit sans cesse aux expédiens pour appaiser ses créanciers: il est vrai que l'amour de l'étude lui faisoit négliger ses affaires particulières, & qu'il étoit livré à ses domestiques qui le pilloient impunément. On peut dire même que leurs exactions pendant qu'il exerçoit la charge de Chancelier, occasionnèrent en partie sa disgrace; ils connoissoient sa négligence, & profitoient sans pudeur de tous les avantages de son autorité. Bacon s'apperçut trop tard de sa faute: un jour

passant par son anti-chambre, il dit à ses gens qui se levoient : « asseyez-vous, mes » maîtres, votre élévation a causé ma » chûte ».

Cependant, le Roi, touché des malheurs de Bacon, confia à des personnes affidées, la somme que le Parlement lui avoit adjugée pour son amende, avec ordre de la rendre à ce grand homme. Celui-ci obtint en même-temps sa liberté & une pension de 1800 livres sterlings sur le grand Sceau & les Domaines. Mais ses dettes & ses dépenses, tant pour son cabinet de physique, que pour ses expériences chymiques, le forcèrent d'avoir souvent recours à la générosité de Jacques, toujours bienfaisant envers ceux qui s'occupoient de l'avancement des arts & des sciences. Ce fut dans un moment où le Prince étoit satisfait d'une nouvelle expérience physique, qu'il lui acorda un pardon général, & la promesse de le rétablir dans toutes ses charges ; mais la mort empêcha Bacon de voir réaliser ces promesses. Ardent à découvrir un secret chymique

pour la conservation des cadavres destinés à l'anatomie, il en fut la victime, & mourut le 9 Avril 1626, dans la maison du Lord Arundel, à Highgate dans les environs de Londres. On l'inhuma sans pompe dans l'Eglise de Saint Mathieu, près de Saint-Albans, & ce ne fut qu'après quelques années, que la reconnoissance érigea un monument digne d'un si grand Citoyen (1). Sous le règne précédent, nous dit Mallet, les Anglois se seroient empressés de perpétuer la mémoire d'un tel Philosophe, par un mausolée somptueux : le marbre eût honoré ce grand génie, la gloire de la Nation qui l'a vu naître, & dont les productions seront utiles dans tous les siècles; mais ce règne heureux n'existoit plus, & l'Angleterre, en proie à des Ministres corrompus, annonçoit dès-lors les funestes effets que devoient produire un jour l'oubli des Loix, & l'ambition de

(1) C'est au nommé Sir Thomas Meantys, ancien domestique de Bacon, que les Anglois sont redevables de ce monument.

renverser un Gouvernement fondé sur la justice.

On a beaucoup varié sur le caractère de Bacon. Plusieurs Auteurs ont cherché à le justifier des fautes dont il a été coupable, tandis que d'autres les ont malicieusement aggravées; mais ils sont généralement convenus qu'il possédoit un génie digne des siècles les plus éclairés, & que ses rares talens méritent à tous égards l'admiration de la postérité. Son amour pour les lettres fut la cause de toutes ses erreurs, il en étoit convaincu lui-même, & son testament en est la preuve. Je lègue, dit-il, « mon nom & ma mémoire à l'homme » impartial & indulgent. A la censure des » Nations étrangères, & au jugement des » sièles à venir ». L'impartialité de l'histoire ne nous permet pas d'excuser ses fautes, mais elle nous oblige aussi de rendre hommage à ses sublimes talens. Bacon mourut sans postérité, mais ses ouvrages suffisent pour rendre son nom immortel.

Pour mieux satisfaire à cet égard le lecteur, nous joindrons ici un extrait des

œuvres les plus remarquables de ce grand Citoyen.

En 1597, il publia des essais sur la vie civile & morale. Ce sont autant de leçons de sagesse & de prudence, par lesquelles l'Auteur nous indique les moyens d'éviter ce que tous les hommes redoutent comme l'excès de l'infortune, & d'acquérir ce qu'ils estiment généralement comme le comble du bonheur. En 1605, parut l'Introduction à la Théorie des Sciences ; cet Ouvrage qu'on regarde comme le meilleur de toutes ses productions littéraires, a pour but d'instruire le lecteur, par un détail abrégé, des progrès qu'avoient faits jusqu'alors les arts & les sciences ; de les lui représenter sous différentes formes empruntées dans la nature, & sous plusieurs divisions scientifiques ; d'indiquer sous un aspect simple les perfections auxquelles elles peuvent atteindre, & de montrer par divers exemples les défauts qui en ont retardé les progrès, avec les moyens de remédier à ces défauts. Après que l'Auteur fut dépouillé de ses emplois, il corrigea cette intro-

duction, la traduisit en latin, & l'envoya à l'Evêque d'Ely, à Sir Thomas Bodley, & aux meilleurs critiques de l'Angleterre, sous le titre de « *Cogitate & Visa* », n'osant la publier sans en avoir leur avis. Ces précautions lui paroissoient d'autant plus nécessaires, que cette Introduction sert de première partie au sublime Traité intitulé, « la Restauration des Sciences », & qu'il renferme le plan du *Novum Organum*, suite de cet Ouvrage. La meilleure édition est celle publiée en 1623.

L'année 1610 vit paroître le célèbre & savant Traité, « *de Sapientia Veterum*, » ou de la Sagesse des Anciens », Ouvrage qui eut & aura toujours le plus grand succès : il fut également admiré par les partisans des Auteurs anciens, & par ceux des modernes, parce qu'il justifie l'enthousiame des premiers, tandis qu'il flatte le goût de ceux-ci, qui satisfaits des connoissances d'un contemporain, exaltent ses découvertes sur l'antiquité, comme un avantage réservé à leur siècle, & que la postérité accueille encore avec transport.

L'introduction de cet admirable Ouvrage contient un détail raisonné des motifs qui doivent nous porter à croire que les fables anciennes sont fondées sur des évènemens historiques dignes de l'attention des savans, & l'Auteur conclut en ces termes.

« Le raisonnement qui me paroît le plus » juste, & qui me prouve que ces fables » racontées par Homère, Hesiode, & » plusieurs Auteurs & Poëtes, n'ont pas » été inventées dans leur siècle, est pris » de la simplicité des hommes à cette » époque, qui ne pouvoit guères leur per- » mettre de concevoir des sujets aussi » nobles & aussi sublimes. En lisant at- » tentivement ces différens Auteurs, on » appercevra sans peine qu'ils ne parlent » pas de ces fables comme d'une nouvelle » production du génie; mais qu'ils les ra- » content comme autant d'événemens ap- » puyés sur une tradition antérieure. Ces » fables diversement rapportées par les di- » vers Auteurs contemporains, ou existans » à peu près dans le même siècle, ne

» varient que dans la diction ; mais on
» voit clairement qu'ils puisoient tous à
» la même source. C'est ce qui augmente
» mon estime pour ces fables : je ne les
» envisage pas comme les productions
» d'un même siècle, enfantées par une
» imagination brillante ; mais je les regarde
» comme autant de monumens respecta-
» bles appartenans à des époques plus éclai-
» rées, & transmis jusqu'à nous par les
» chants harmonieux d'Homère, & d'autres
» Poëtes favorisés des Muses.

» Peut-être me répliquera-t-on que ces
» fables, comme bien d'autres inventions,
» n'eurent jamais pour objet des évènemens
» historiques, & qu'elles furent mises en
» usage, seulement pour divertir la mul-
» titude. Je ne m'oppose pas à cette opi-
» nion ; mais les observations suivantes
» pourroient néanmoins la réfuter.

» De tous temps, les allégories ont été
» employées à deux fins. La première,
» est le développement de la raison, la
» seconde, est de jetter un voile sur les
» évènemens qu'on cherche à adoucir. L'un

» ou l'autre de ces usages détruit l'opinion
» que les fables ne furent inventées que
» par un motif d'amusement ; d'ailleurs on
» n'ignore pas que le style figuré convient
» à l'instruction des sciences abstraites,
» parce qu'il facilite l'explication des nou-
» velles découvertes, toujours obscures
» dans leur principe, comme le sont
» presque toutes les connoissances qui,
» méritent d'être approfondies.

» Tels furent sans doute les motifs qui
» dans les siècles dont nous parlons, enga-
» gèrent les hommes les plus éclairés à
» présenter toutes leurs découvertes dans
» les sciences, sous des allégories plus con-
» venables aux sens de ceux qu'ils vouloient
» instruire. De-là, l'usage des Hiéroglyphes,
» des paraboles qu'on substituoit au langage
» de la raison. Je pense même que cette mé-
» thode d'instruction l'emporte dans les
» sciences abstraites sur toutes celles dont
» on se sert ordinairement. En un mot, il
» me semble que les connoissances acquises
» à ces époques reculées, étoient vastes, pro-
» fondes, & même très-heureuses. Vastes,

» parce qu'on inventa des moyens aisés
» d'instruire l'ignorante multitude ; pro-
» fondes, parce qu'on avoit découvert leur
» influence sur les sens, & heureuses si
» la fable & les illusions ne furent in-
» ventées en effet que pour des usages fri-
» voles, tandis qu'elles nous paroissent en-
» core aujourd'hui destinées à un plus noble
» usage. Si je parviens à le prouver, mes
» efforts seront amplement récompensés.
» Plusieurs Auteurs ont entrepris déjà cette
» tâche difficile : soit qu'ils aient méconnu
» les beautés du sujet qu'ils traitoient, soit
» que peu versés dans la connoissance de
» l'antiquité, ils en aïent ignorés les princi-
» paux évènemens : En appliquant la morale
» de la Fable à des sujets communs & ri-
» dicules, ils en ont détruit la force &
» l'énergie, & non contens de mutiler les
» plus beaux monumens des siècles éclairés,
» ils ont altéré les faits qui leur avoient
» servi de fondement ».

Les Auteurs qui ont écrit la vie du grand Bacon, nous ont donné de longs extraits du *Novum Organum*. Leurs observations

sur ce chef-d'œuvre, sont autant d'attentats contre un ouvrage qu'on peut regarder comme le modèle de la nouvelle philosophie. Le lecteur peut s'en convaincre en lisant l'édition complette des Œuvres de Bacon, en cinq volumes in-4°., publiée en 1765, par le célèbre Docteur Birch.

Autorités historiques. La vie de Bacon, par Rawley. La même, par Mallet. Le Baconiana, par Tenison. Mémoires de la Reine Elisabeth, par Birch. Biographie Britannique, Volume IV.





LA VIE DE LANCELOT ANDREWS, EVÊQUE DE WINCHESTER;

Depuis l'année 1555, jusqu'à l'année 1626.

Si la sagese & toutes les vertus ne distinguoient pas cet illustre Prélat, ses liaisons avec le célèbre Bacon, suffiroient pour lui assigner une place dans ces Mémoires. Fils d'un Citoyen plus connu par ses services que par sa naissance, Lancelot reçut ses premières instructions dans l'Ecole publique de la Paroisse de tous les Saints à Londres, sa Patrie. Après avoir passé de cette Ecole dans d'autres plus distinguées, il obtint une place d'étudiant au Collège de Pembroke à Cambridge,

& bientôt après le grade de Bachelier ès-Arts. Mais on récompensa plus dignement ses talens, en le créant Membre de l'Université, faveur d'autant plus grande, qu'elle n'étoit pas commune pour des jeunes Citoyens d'une classe obscure. Lancelot cultiva la Théologie sous la protection du savant Docteur Watts, Chanoine de Saint-Paul, & son éloquence l'ayant rendu nécessaire aux Régens, on lui confia les lectures publiques, qui le firent bientôt connoître de toute l'Angleterre. Le goût des Lettres faisoit alors chaque jour des nouveaux progrès, & tout le monde s'empressoit à les encourager. De-là, naquirent différentes institutions utiles à la jeunesse, & ce fut dans un de ces nouveaux établissemens, que M. Hugh Price, fondateur du Collège de Jesus à Oxford, plaça le laborieux Lancelot. La fortune de ce jeune homme s'étant accrue par son application, lui facilita les moyens de multiplier les voyages qu'il avoit accoutumé de faire chaque année à Londres pour y voir ses parens; son père voyant

le goût qui le portoit à l'étude, profita de ces voyages pour lui procurer pendant son séjour à Londres les plus habiles maîtres dans les sciences les plus abstraites, & pendant que les autres jeunes gens de son âge n'étoient occupées que de leurs plaisirs, Lancelot se perfectionnoit de plus en plus dans toutes sortes de connoissances.

Jusqu'alors il n'avoit eu d'autres protecteurs que les Régens des deux Universités; mais le Comte de Huntingdon, Président du département des Provinces du Nord, ayant été informé de son mérite, l'accueillit, & l'attacha à son service en qualité de Chapelain, charge dans laquelle il se distingua par son zèle pour la religion Protestante.

L'enthousiame de Lancelot, fixa sur lui l'attention de Sir François Walsingham, Secrétaire d'Etat de la Reine Elisabeth. Ce Ministre voulant faire briller ses talens dans la Capitale, lui obtint le Vicariat de la Paroisse de Saint-Giles, quartier habité alors par les personnes de la Cour, & bientôt après, il récompensa son

éloquence par le don d'une prébende considérable dans l'Eglise Métropolitaine de Saint-Paul. Bientôt Elisabeth, instruite de la sagesse de Lancelot, prit soin elle-même de son avancement : cette grande Reine, toujours soigneuse à encourager le mérite, le nomma son Chapelain, & Doyen de l'Abbaye Royale de Westminster. Tant de faveurs étoient pour lui le gage de la plus grande protection ; mais la mort de sa bienfaitrice manqua de renverser pour jamais sa fortune ; cependant un évènement inattendu, contribua de nouveau à l'avancement de Lancelot. Jacques premier, voulant rendre son peuple témoin de ses prétendues connoissances dans la législation, publia en 1605 un Traité sur la *Prérogative Royale*, & ce Traité ayant pour objet de prouver la puissance des Rois sur le Clergé, le Cardinal de Bellarmin y fit une réponse dans laquelle le préjugé sembloit l'emporter sur la raison. Ce Prélat eut néanmoins la prudence de publier sa critique sous le nom d'un nommé *Mathieu Tortus*, & Jacques, de son côté, voulant éviter une guerre littéraire,

littéraire ; chargea Lancelot d'y répondre d'une manière convenable. Lancelot emprunta les traits de la satyre, armes plus dangereuses que tous les raisonnemens, & composa une épitre en latin, intitulé *Tortura. Torti*, &c. Le Roi en fut si content qu'il récompensa les talens de Lancelot, par l'Evêché de Wincester, le nomma son grand Aumônier, & ajouta en 1609, à ces dignités, le riche Evêché d'Ely. Bientôt après, non content de l'avoir admis dans le Conseil-Privé d'Angleterre, il le créa Membre du Conseil d'Ecosse, & le conduisit avec lui, quand il fit un voyage dans ce Royaume. Ce Prince, naturellement ami des Lettres, ne connoissoit point de bornes dans sa générosité envers ceux qui les cultivoient. Pour attacher Lancelot à la Cour, il le transféra de l'Evêché d'Ely à celui de Winchester, & le nomma Doyen de sa Chapelle, dignité qui l'obligeoit à résider auprès de sa personne; mais ce qui doit faire l'éloge du caractère du protecteur & du protégé, c'est que toutes ces faveurs ne furent point le prix de l'adulation; Lancelot s'étoit dis-

tingué par sa franchise, autant que par son désintéressement, & le trait suivant, rapporté par le célèbre Waller, suffit pour faire juger du caractère de cet Evêque. « J'allai, dit cet Auteur, au dîné du Roi, le » jour que ce Prince, mécontent du Parle» ment, venoit de le rompre avec beaucoup » d'humeur. L'Evêque de Winchester & » l'Evêque de Durham étoient debout der» rière le fauteuil de Sa Majesté. Tout-à» coup le Roi leur demanda si, lorsqu'il » avoit besoin d'argent, il ne lui étoit pas » permis d'avoir recours à ses sujets, sans » la permission du Parlement ? L'Evêque » de Durham, courtisan habile, répliqua » à Sa Majesté : pouvez-vous en douter, » Sire ; vous êtes le chef du Royaume, & » vous n'avez pas besoin de vous con» traindre. Le Roi ne répondit rien ; mais » se tournant vers Lancelot, il lui dit : » qu'en pense Mylord Winchester? Lan» celot reprit modestement : Sire, je » ne suis point versé dans la connois» sance des Loix... Vous éludé la ques» tion, Mylord, lui dit le Roi ; répondez» moi avec votre franchise ordinaire. — En

» ce cas, Sire, répliqua l'honnête Evêque,
» prenez l'argent de *mon frère Durham*,
» puisqu'il vous l'offre si gratuitement. Sur
» ces entrefaites, un Seigneur de la Cour
» entra, & Sa Majesté, en le voyant,
» lui dit avec sa gaieté ordinaire : est-il
» vrai Mylord, que vous êtes l'ami intime
» de Milady... (Waller ne la nomme pas).
» Le courtisan confus d'une pareille ques-
» tion, répondit en hésitant : j'avoue, Sire,
» que je la vois avec plaisir, parce qu'elle
» a beaucoup d'esprit. Puisque vous aimez
» les gens d'esprit, répondit le Roi, je
» vous conseille de vous attacher à My-
» lord Winchester, car il en a infiniment ».
Cette conversation tenue en présence de toute la Cour, fait autant l'éloge du cœur de Jacques, que celui de l'intégrité de Lancelot. Ce digne Prélat, après avoir fourni sa glorieuse carrière, mourut en Septembre 1626, presqu'en même-temps que son bon maître : il expira dans le Palais Episcopal de Winchester, & fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sauveur, où on lui éleva un magnifique

mausolée de marbre & d'albâtre, avec une inscription latine, qui fait honneur à ses vertus. Ce fut à cette occasion, que le fameux Milton essaya, pour la première fois, ses talens Poëtiques : il composa sur ce sujet, une élégie propre à faire connoître dès lors que les Muses lui réservoit de plus grands bienfaits.

Les talens & les vertus de Lancelot Andrews, lui concilièrent l'estime d'Elisabeth, de Jacques & de Charles. Cependant, quoique Jacques recherchoit sa société, il craignoit l'austérité de ses mœurs, & contraignoit même devant lui sa gaieté ordinaire, dont les saillies ne s'accordoient pas toujours avec la rigide bienséance ; mais le Monarque s'en dédommageoit par les agrémens qu'il trouvoit dans la conversation de Lancelot. Possédant dix-sept langues, & versé dans toutes les sciences, Lancelot étoit consulté par tous les littérateurs de l'Europe. Casaubon l'appelle *un prodige* de sagesse, Spanheim fait les plus grands éloges de son jugement, & Vossius, dans son Traité *de Vitiis Ser-*

monis, dit que Lancelot étoit l'homme le plus accompli de son siècle, & le seul qui fût digne de lutter contre le grand Bacon, par l'étendue de ses connoissances.

Parmi les vertus qui distinguèrent ce fameux Citoyen, il faut remarquer surtout sa reconnoissance, qui s'étendoit même sur les collatéraux de ses bienfaiteurs. Malgré les honneurs dont son maître le combloit, il n'oublia jamais son premier état: ses régens, les premiers instituteurs de son éducation, eurent les plus grandes preuves de son attachement. Il les recevoit avec déférence, & leur donnoit en toute occasion la préséance, soit à sa table, soit en public; il dotoit leurs filles, & procuroit de l'avancement à leurs fils; il plaça des sommes considérables au profit de l'Ecole de la Charité où il avoit reçu ses premières leçons, &, pénétré d'un sentiment qui n'appartient qu'aux grandes ames, il fit insérer dans l'acte qui assuroit cette fondation, « que Lancelot Andrews, fils d'un Ci-
» toyen obscur, avoit obtenu par la cha-
» rité des fondateurs de l'Ecole de la Pa-

» roisse de tous les Saints, les moyens » de cultiver les talens qu'il avoit reçus de » la nature, & qu'il leur étoit redevable de » tous les avantages dont il jouissoit ». De tels exemples sont rares; mais lorsqu'on en voit de pareils, la satisfaction qu'ils inspirent, est le supplice de l'orgueil & de l'ingratitude. Reconnoissance! vertu des grandes ames, que tu procures de douces jouissances! Tes plaisirs se renouvellent sans cesse, & tes bienfaits, sans doute, émanent de la Divinité.

Autorités historiques. La vie de Lancelot Andrews, par Isaacson. Dictionnaire général de Biographie. Biographie Britannique, Volume IV.





LA VIE DE GEORGE VILLIERS, DUC DE BUCKINGHAM;

Depuis l'année 1592 jusqu'à l'année 1628.



Le célèbre George Villiers, favori de Jacques & de Charles son fils, naquit à Brookesby dans la Province de Leicester, l'année 1592. Sir George Villiers, son père, comptoit quatre siècle d'une noblesse plus illustrée par les vertus, que par les titres de ses ayeux; Marie de Beaumont, sa mère, tiroit son origine d'un Héros François, qui suivit Guillaume, Duc de Normandie, lors de la conquête de l'Angleterre. George avoit à peine treize ans quand il perdit son père, & Lady Villiers,

uniquement occupée de l'éducation de George son troisième fils, ne négligea rien pour orner son esprit, & mettre à profit tous les autres agrémens qu'il avoit reçus de la nature : il semble que cette femme habile prévoyoit dès lors les faveurs que lui réservoit la fortune; les frères de George, jaloux de ses progrès dans toutes sortes d'exercices, en témoignèrent du chagrin; l'aîné sur-tout ne lui pardonnoit point de danser mieux que lui, & de manier les armes avec plus de grâce. Lady Villiers, par un motif de prudence, envoya George à Paris, où il se perfectionna dans l'étude des langues, & dans les autres connoissances nécessaires à un courtisan.

Après trois années d'absence, Villiers retourna chez sa mère; mais celle-ci voulant tirer avantage d'un fils aussi accompli, l'envoya à Londres, & lui conseilla d'offrir ses hommages à la belle Miss Ashton, fille du Seigneur de ce nom, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Grand Maître de sa garderobe. Villiers, le plus bel homme de l'Angleterre, n'eut pas de peine à se

faire écouter, & Miss Ashton alloit couronner ses vœux, lorsque Sir John Greham l'engagea dans une autre carrière. Greham s'étoit apperçu que Villiers plaisoit beaucoup au Roi, & il lui conseilla de profiter de la bonne volonté de ce Prince, surtout dans un moment où la disgrâce de Carr, Comte de Sommerset, n'étoit plus un secret. Lady Villiers, d'un autre côté, instruite de tout ce qui se passoit à la Cour, rompit à l'insçu de son fils, le mariage projetté, & George sacrifia l'amour à l'ambition.

L'intriguant Greham avertit bientôt le jeune Villiers qu'il n'avoit été dans cette affaire que l'interprête des sentimens de Jacques, & que ce Prince prendroit dorénavant le soin de sa fortune. En effet, Jacques lui donna une charge à la Cour, & le beau Villiers, nouveau *Ganymède*, fut nommé l'Echanson de ce moderne *Jupiter*. Bientôt sa faveur fut sans bornes : il fut nommé à la charge de Gentilhomme de la Chambre, décoré de l'Ordre de la Jarretière, avec une pension de mille livres

sterlings, créé Baron de Whaddon, Vicomte de Villiers, Comte de Buckingham, & fut admis dans le Conseil-Privé. Jamais il n'y avoit eu d'exemple d'une faveur aussi rapide, & Henri VIII, dont la foiblesse pour ses favoris avoit fait l'étonnement de la Nation, fut surpassé dans cette occasion par Jacques premier.

Le Roi partit pour l'Ecosse, & Buckingham l'y suivit : pendant leur séjour à Edimbourg, Jacques l'admit au Conseil-Privé de ce Royaume ; il ajouta encore à ses dignités le titre de Marquis, & le nomma successivement grand Amiral d'Angleterre, Intendant en chef du district de Westminster, Gouverneur du fief & château de Windsor, principal chef du Bureau du banc du Roi, & grand Maître des Eaux & Forêts au Sud du Trent (1).

---

(1) Le Trent, rivière qui prend sa source dans les marais de la Province de Stafford. Elle traverse celle de Newcastle au Sud-Est, & la divise en deux parties ; prenant ensuite son cours au Nord-Est, vers les confins de la Province de Derby, elle passe à Nottingham, traverse la Province de Lincoln, & après s'être jointe à la rivière Ouse, & à

Cependant ces avantages n'étoient encore que l'aurore de sa faveur. Jacques, par une obstination qui distingua toujours le caractère de ce Prince, malgré l'opposition de ses Ministres, malgré même les clameurs de son peuple, nourrissoit en secret le desir de s'allier avec l'Espagne, & ne communiqua son dessein qu'au Marquis. Celui-ci, pour faire sa cour au Prince de Galles, qui desiroit ce mariage, confirma Jacques dans ce dangereux dessein; mais pour éviter les obstacles auxquels on s'attendoit de la part du Conseil & du Parlement, il lui suggéra le projet d'envoyer Charles à Madrid, pour y négocier lui-même son mariage avec l'Infante, & de n'en faire part au public, que lorsque le traité en seroit signé. Jacques eut l'imprudence d'adopter cet avis, & pour mieux cacher son dessein, il se rendit avec le Prince de Galles, dans une terre du Marquis, située dans le Comté d'Essex.

---

plusieurs autres moins considérables, elle va se perdre dans l'Océan au Sud-Est de la ville de Hull, où elle prend le nom de *Humber*.

Aussi-tôt le jeune Prince, le Marquis de Buckingham, & Sir John Greham, se déguisèrent avec des barbes postiches, & partirent pour l'Espagne le 18 Février 1623 : Charles & Buckingham voyageoient sous le nom de John & Thomas Smith, & Greham, sous celui de leur parent.

L'héritier de la Grande-Bretagne, parcourant ainsi une partie de l'Europe en *Chevalier errant*, dut nécessairement rencontrer plusieurs aventures sur son chemin. La première arriva au passage d'une rivière près de Gravesand, où, faute de monnoie, ils donnèrent une pièce d'or au batelier qui conduisoit le bacq. Ce pauvre homme, étonné d'une telle générosité, & plus encore de leur empressement à poursuivre leur voyage, s'imagina qu'ils alloient en France, pour s'y battre en duel : voulant empêcher ce projet, il courut en avertir les Magistrats de la Ville, qui en donnèrent avis à ceux de Rochester; mais, par bonheur, le Prince étoit déjà passé par cette Ville, lorsque l'ordre pour les arrêter, y arriva. Vers le sommet de la colline, près de Ro-

chester, ils rencontrèrent l'Ambassadeur de France, qui se rendoit à Londres, dans les carrosses du Roi. Sa suite voyant des gens qui couroient à toute bride, s'approcha de nos voyageurs qui n'eurent que le temps de franchir au plus vîte les fossés & les haies, pour éviter d'en être reconnus. L'Ambassadeur, témoin de leur empressemens, cria de toutes ses forces qu'on arrêtât ces fugitifs, qui sans doute étoient des voleurs; mais les chevaux de ses gens n'ayant pu atteindre ceux du Prince, il évita cette fâcheuse rencontre, & la mortification de voir son projet éventé. Enfin, après bien des peines & des fatigues, ils arrivèrent à Cantorbery. Le Maire de la Ville, déjà prévenu, les arrêta au moment où ils changeoient de chevaux. Buckingham lui demanda, en vertu de quelle autorité il commettoit cette violence? Cet Officier lui répondit que c'étoit par l'ordre du Roi & du Conseil. Montrez-moi cet ordre, lui dit le Marquis fièrement. Le Maire ne sachant que répondre, lui dit qu'il s'étoit trompé; mais qu'il avoit reçu ses instruc-

tions de Sir Lewis Lewkner, Maître des cérémonies, & un moment après, il nomma Sir Henry Manwaring, Gouverneur du château de Douvres. Quoique cette scene divertit beaucoup le Prince, la crainte néanmoins qu'une plus longue conversation ne fit de l'éclat, engagea Buckingham à se dépouiller de sa barbe postiche, & à confier au Maire, qu'en sa qualité de Grand Amiral, & pour des raisons d'Etat, il avoit emprunté ce déguisement pour visiter la flotte qui étoit à l'ancre, près de Douvres; le pauvre Maire se confondit en excuses, & ils continuèrent leur route sans obstacles. A quelques milles de-là, le postillon qui les précédoit ayant reconnu le Prince de Galles, s'écria tout-à-coup : « Je vois bien que » Mylord Buckingham n'est pas ici le plus » grand Seigneur de la bande ». Charles lui mit la main sur la bouche, & dit en lui donnant quelques guinées : « sois dis- » cret, & j'aurai soin de toi ». Le postillon jura qu'il n'en parleroit pas, & tint en effet sa parole. Après bien des obstacles, ils arrivèrent enfin à Douvres, où ils trou-

vèrent deux personnes affidées, chargées des apprêts de leur passage.

Une tempête affreuse força le Prince de Galles à retarder son départ jusqu'au lendemain matin, & après une navigation fort dangereuse, il arriva l'après-dîné à Boulogne d'où il partit tout de suite pour Paris. Quoique Charles & sa suite eussent pris le costume de Couriers du cabinet, à trois postes de Paris, ils manquèrent cependant d'être reconnus par deux Seigneurs Allemands qui venoient d'Angleterre. L'un d'eux avoit causé souvent avec Charles à la Cour, & tous deux avoient vu le Prince & le Marquis avec le Roi, à une course de chevaux à Newmarket. (1). Tous ces

---

(1) Newmarket, dans la Province de Cambridge, endroit très-célèbre pour les courses des chevaux. Ce divertissement particulier à l'Angleterre, doit sa source à des motifs de politique. Le hasard ayant amené une union entre une jument Espagnole, & un étalon Arabe, il en provint une race de chevaux admirables pour la course. Elisabeth voulant en conserver l'espèce en Angleterre, établit des arènes, fonda des prix pour le vainqueur, & défendit, par acte du Parlement, la sortie de ses chevaux hors du Royaume. La meilleure race est destinée aux courses,

voyageurs étoient arrêtés dans une auberge ; les Allemands s'approchent de Sir John Greham, lui témoignent leur inquiétude sur l'accident qu'ils présument être arrivé à la voiture du Prince, & l'engagent à lui faire accepter leur chaise : Greham les assura qu'ils se trompoient, & les étrangers craignant d'avoir offensé la dignité d'un Prince Britannique, en le supposant dans un tel équipage, se retirèrent confus de leur méprise. Il est vrai qu'on ne s'imaginoit guères, que le fils unique de Jacques & son favori courussent les grands chemins en aventuriers, telle fut du moins l'opinion qu'on eut alors de ce voyage ridicule.

Quoiqu'il fût de l'intérêt de Charles de ne pas s'arrêter à Paris, cependant le desir de voir une Cour si voisine de ses Etats, le conduisit au Louvre, accompagné du Marquis, & déguisés l'un & l'autre avec

---

la médiocre à la chasse, & la plus inférieure au service des postes. Les successeurs d'Elisabeth confirmèrent cet établissement, & bientôt les Seigneurs s'en occupèrent : ces courses devinrent dans la suite un objet de lucre, & l'avidité & l'enthousiasme en ont perpétué l'usage jusqu'à nos jours.

des

des perruques qui leur couvroient tout le front. Après bien des difficultés, on leur permit d'assister au dîné de la Reine-mère, Marie de Médicis; à peine y étoient-ils entrés, qu'ils virent arriver M. de Catinat, nouvellement retourné de l'Ambassade d'Angleterre. Charles fut très-embarrassé de cette apparition; M. de Catinat le regarda plusieurs fois, mais cependant sans le reconnoître. Après avoir échappé à ce danger, ils entrèrent dans la galerie où Louis XIII se promenoit avec le Cardinal de Richelieu & quelques autres courtisans. Le soir, le Duc de Monbazon, Chambellan de la Reine, par un sentiment d'honnêteté pour les étrangers, les fit passer dans l'appartement d'Anne d'Autriche, épouse de Louis, où ils assistèrent à la répétition d'un ballet dansé par elle, par la Princesse Henriette de France, & par les dames de leur Cour. Charles, attentif aux grâces & à la beauté d'Henriette, en témoigna sa satisfaction au Marquis : quelques Seigneurs l'ayant entendu s'expliquer en des termes qui leur sembloient extraor-

dinaires dans une personne de cet état, en avertirent la Reine. Aussi-tôt on les observa d'une manière qui alarma le Prince; il se glissa dans la foule, sortit furtivement de la salle, & quitta Paris sur le champ pour se rendre à Bordeaux, où le Duc d'Epernon lui préparoit d'autres inquiétudes. Ce Seigneur ayant appris que cinq étrangers d'assez mauvaise mine, avoient ordonné des habits uniformes de la plus grande élégance, les fit avertir de se rendre chez lui. Cotington, Secrétaire du Prince, obéit, & le Duc d'Epernon lui ayant témoigné ses doutes sur leur déguisement, qui sans doute cachoit, disoit-il, des personnes d'un rang élevé, lui communiqua son desir de leur être utiles : Cotington l'assura qu'ils étoient des Marchands, & Charles, pour éviter d'autres poursuites, partit pour Bayonne, où il n'arriva point sans avoir rencontré encore bien d'autres aventures.

La rigidité observée dans cette Province pendant le carême, faisoit faire à ce Prince d'assez mauvais repas. Etant un jour

très-affamé, & se plaignant beaucoup, ainsi que les gens de sa suite, de la ferveur des habitans, tout-à-coup, ils rencontrèrent des chèvres, & Greham ne consultant que son appétit, s'écrie : « Ma foi, » mon Seigneur, puisque le hasard nous » favorise, il faut en profiter ». Aussi-tôt Greham & Buckingham dispersent le troupeau, tandis que Charles tue d'un coup de pistolet, le premier chevreau qui se présente de son côté. Le Chevrier alarmé, appelle du secours; Greham le poursuit, &, au moyen d'une bourse d'or, empêche ce paysan de les faire assommer. Une si grande générosité fut bientôt connue de tout le Village, & le Comte de Grammont, Gouverneur de Bayonne, en fut instruit aussi-tôt : on les guetta, on observa toutes leurs démarches, & lorsque le Comte fut convaincu que les voyageurs étoient tout autre chose qu'on ne les croyoit, il les traita avec la plus grande honnêteté, & leur permit de poursuivre leur route vers Madrid.

Charles, abîmé de fatigues, arriva enfin

le 5 Mars à la Cour de Philippe. Ce Monarque lui témoigna le plus vif empressement; mais on remarqua, au travers de ses politesses, une certaine gêne qu'on attribua à la gravité Espagnole, mais qui n'étoit que la suite de sa dissimulation. Tandis que Buckingham négocioit avec le Duc d'Olivarés, Philippe entraînoit Charles dans un tourbillon de plaisirs. La chasse, les spectacles, les tournois & les combats du taureau, détournèrent l'attention du Prince des affaires qui le conduisoient en Espagne, & la pénétration Angloise fut la dupe du faste Castillan.

Dès qu'on apprit en Angleterre le voyage du Prince de Galles, & son arrivée à Madrid, on s'emporta violemment contre Buckingham, qu'on regardoit comme l'auteur de cette démarche humiliante. Plusieurs Seigneurs partirent aussi-tôt, les uns se rendoient en Espagne par un motif de politique, & d'autres, pour faire leur cour. Toutes les puissances de l'Europe étoient attentives à la conduite de Charles, & Rome recommença ses instances, pour

l'engager à retourner dans son sein. Pendant ces entrefaites, les Ministres de Jacques & de Philippe négocioient, se tendoient des pièges réciproques, & tout en se témoignant la plus grande confiance, ils se méfioient l'un de l'autre en toute occasion. Cependant ce manège ne pouvoit durer plus long-temps; le Marquis demandoit une réponse décisive, & le Duc cherchant à finir les conférences d'une manière éclatante, leva le masque, & somma Buckingham de confirmer la promesse qu'il disoit tenir de lui, « que le Prince de » Galles embrasseroit le culte de Rome, » pour obtenir la main de l'Infante ». Buckingam, outré du procédé du Duc, lui donna un démenti en plein Conseil. Olivarés, de son côté, soutint qu'il étoit un imposteur; la querelle s'échauffa, & devint bientôt personnelle; mais le Roi empêcha qu'elle n'eût des suites, & les força à se réconcilier. On s'apperçut alors que la Cour d'Espagne avoit joué celle d'Angleterre, & le Prince de Galles, indigné de la dissimulation qu'on avoit employé avec

lui, se prépara à partir. Le Duc ayant rencontré le Marquis, lui dit d'un ton ironique: « est-il vrai Mylord que votre Prince se » propose de nous quitter furtivement » ? Buckingham, déjà piqué contre Olivarés, mais plus offensé encore de ce qu'on osoit attaquer l'honneur de son maître, lui répliqua fièrement : « J'ignore les projets du » Prince de Galles, mais, Monsieur le Duc, » j'ose vous assurer qu'aucune crainte ne » le forcera de fuir l'Espagne : il quittera » le Roi votre maître, comme il con- » vient à l'héritier d'un Monarque qui gou- » verne une Nation, plus d'une fois re- » doutable à la vôtre ».

Cependant, Charles partit d'une manière qui annonçoit son mécontentement; il prit congé du Roi; mais il refusa de parler au Duc, & on l'entendit jurer qu'il se vengeroit de cet affront. Le retour de Charles calma les Anglois; la joie de voir son mariage rompu avec l'Infante, l'emporta sur toute autre sujet de plainte, & ce Buckingham, dont on avoit médité la perte, fut accueilli, caressé, applaudi par le peuple,

parce qu'il avoit bravé l'orgueil du Duc d'Olivarés. A quels motifs pusillanimes un Ministre est-il redevable de la haine ou de l'amour du public ? Les Anglois ne prévoyoient pas que ce qui causoit maintenant leurs transports, devoit bientôt allumer les foudres de la guerre, & que le favori de Jacques, pour se venger du favori de Philippe, alloit incendier toute l'Europe.

La haine des Anglois contre les Espagnols, fut d'autant plus favorable à Buckingham, qu'elle contribua à tranquilliser le Roi sur les nouvelles dignités qu'il lui avoit accordées pendant son séjour à Madrid. Afin de le rendre plus respectable aux yeux d'une Nation orgueilleuse, Jacques l'avoit fait Duc, & l'avoit nommé Gouverneur du château de Hamptoncourt, & des cinq Ports, charge équivalente à celle de Grand Amiral. Mais l'intimité que ce voyage avoit fait naître entre le Prince de Galles & Buckingham, étoit un avantage bien au-dessus de toutes les dignités, & l'on peut dire que ce favori

devint, dès ce moment, le maître absolu de l'Etat.

La rupture survenue entre l'Espagne & l'Angletere, donna lieu à une alliance avec la France. Le Duc de Buckingham profita en cette occasion de l'affection du peuple, & de son crédit au Parlement; pour faire agréer aux Anglois, le mariage du Prince de Galles, avec Henriette, fille d'Henri le Grand. Peut-être n'y avoit-il jamais eu d'exemple que l'amour eût présidé au choix d'un Prince, dans une alliance qui n'est fondée pour l'ordinaire que sur l'avantage des peuples; mais Charles n'avoit pas oublié les charmes de l'aimable Henriette qu'il avoit vue pendant son séjour à Paris. Le Roi Jacques n'eut pas la satisfaction de partager le bonheur de son fils; il mourut le 11 d'Avril 1625 (1) au château de Théobald, dans l'endroit même, où vingt-trois ans auparavant, il avoit reçut

(1) Jacques VI, Roi d'Eosse, & premier Roi de ce nom en Angleterre, mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, après avoir régné pendant vingt-trois ans sur l'Angleterre

les premiers hommages de ses nouveaux sujets. « La destinée de ce Prince paci-» fique, dit le Président Haynault, » étoit de vivre en paix, & il mourut » aussi-tôt qu'il voulut faire la guerre. Mais » ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ce » Prince, le plus foible de tous les hommes, » étoit le Monarque le plus jaloux *des* » *prérogatives de son rang*, & du pouvoir » absolu. Ce sont ces principes si dangereux dans un Roi d'Angleterre, qui ont causé la ruine des Stuarts, & qui ont produit les plus grandes révolutions.

Quoique Charles eût succédé tout de suite au Roi son père, il ne fut cependant couronné qu'au mois de Février suivant. Plein de sa passion pour la Princesse Hen-

---

& l'Irlande, & pendant cinquante-huit ans sur l'Ecosse. Il étoit fils de Mary Stuart, & d'Henri Stuart, Comte de Darnley, & avoit épousé Anne, fille de Frédérick II, Roi de Danemarck. Il ne resta de ce mariage que Charles & Elisabeth, mariée dans la suite avec le Prince Palatin du Rhin, connu sous le nom de Roi de Bohême. Elisabeth eut six fils & cinq filles; la cadette, nommée Sophie, fut la tige de la Maison d'Hanovre, qui est actuellement sur le trône d'Angleterre.

riette, il cherchoit à lui faire partager sa gloire & son bonheur : en conséquence, lorsque tous les articles du traité furent signés, il chargea le Duc de Buckingham & le Comte de Montgomeri de se rendre à Paris, pour y faire la demande de la Sœur de Louis XIII. Ce fut dans cette occasion que Buckingham étala ce faste extraordinaire, dont presque tous les Historiens ont parlé ; mais que tous les compilateurs d'anecdotes & les faiseurs de romans ont exagéré. Il n'est pas étonnant qu'un favori aussi puissant ait aimé l'ostentation ; mais sa faveur même est tout-à-fait surprenante. « Il y a peu d'exemples, dit encore le » Président Haynault, d'un favori qui ait » passé d'un règne à l'autre : le Conné-» table de Montmorency eut le bonheur de » posséder les bonnes grâces de François » premier & de Henri II ; mais si l'on » y prend garde, on verra dans l'histoire » de ces deux hommes, une particularité » qui leut fut commune, & qui pourroit » servir, peut-être, à expliquer la conti-» nuation de leur faveur. C'est que tous

» deux, à la mort de leurs premier Maîtres,
» étoient brouillés avec eux ». Nous ajouterons à cette observation, que le penchant de Charles pour l'alliance avec la France, & l'adresse du Duc à l'effectuer, affermirent encore l'amitié que ce Prince avoit conçu pour lui pendant son voyage en Espagne. La nécessité & l'habitude eurent toujours autant de pouvoir sur les Princes, que sur le moindre de leurs sujets.

Les Ambassadeurs de Charles furent reçus par Louis, avec cet éclat qui distingua toujours la Cour de France. Les fêtes se succédèrent pour célébrer ce grand Hymen. Nous n'ignorons pas toutes les anecdotes vraies ou fausses qu'on a publiées à cette occasion sur le compte de Buckingham, pendant son séjour à Paris; mais la calomnie ayant osé attaquer dans ces anecdotes, les personnes les plus illustres, nous garderons le silence sur un sujet aussi délicat. La malice, souvent la vanité président à ces misérables rapsodies; le desir qu'ont presque tous les compilateurs, de persuader au public que

les mystères les plus secrets n'ont point échappé à leur pénétration, leur fait inventer une foule d'absurdités, que l'Historien prudent dédaigne de rapporter, dans la crainte de noircir des personnages dignes de l'hommage de la postérité. Nous rapporterons seulement l'anecdote suivante, que nous savons être appuyée sur des témoignages publics. Le Duc de Buckingham, vêtu d'un habit enrichi de diamans, dansa avec la Reine de France, dans un bal que cette Princesse donnoit à la nouvelle Reine d'Angleterre. Pendant la chaleur de la danse, Buckingham ne s'apperçut pas qu'il avoit perdu un diamant d'un très-grand prix. De retour à son Hôtel, son valet-de-chambre l'en avertit: aussi-tôt on s'informe, on visite tous les appartemens du Louvre, & on trouve enfin ce magnifique joyau dans la salle des Pages, au pied d'un banc contre lequel on en avoit passé d'autres, pour débarraser les appartemens. Ce trait prouve le bonheur qui accompagnoit par-tout le fameux Buckingham.

Enfin la Cour, rassasiée de fêtes & de plai-

sirs, fixa le départ de la Princesse, & l'accompagna jusqu'à Amiens. Ce fut pendant ce voyage célèbre, par les extravagances qu'on reproche à Buckingham, qu'il se brouilla avec le politique Cardinal de Richelieu, & l'on pense que leurs disputes jettèrent les semences de cette haine, que le Duc témoigna depuis contre la France & son Ministre, & qui ne tarda pas même à se manifester par les plus fortes preuves.

La Reine d'Angleterre débarqua à Douvres, le 23 Juin 1625, & se rendit sur le champ à Cantorbery, où Charles l'attendoit avec toute sa Cour. Aussi-tôt l'Archevêque leur donna la bénédiction nuptiale, & ils partirent le lendemain pour Londres, où ils furent reçus aux acclamations du peuple. Cependant, malgré le desir de Charles, d'accélérer son couronnement & celui de la Reine, la cérémonie ne s'en fit que le 2 Février suivant, dans l'Abbaye Royale de Wetsminster, avec une pompe qui annonçoit assez que le fastueux Buckingham en avoit été l'ordonnateur.

Pendant que les Anglois se plongoient dans l'ivresse des fêtes & des plaisirs, la discorde s'occupoit d'autre part à allumer les feux de la guerre. Nous avons déjà vu que Buckingham, pour se venger de l'orgueilleux Duc d'Olivarés, avoit engagé le Roi Jacques à déclarer la guerre à l'Espagne & à l'Empereur. Quoiqu'on eût vu avec plaisir la rupture de l'alliance projettée avec Philippe, la fierté des Anglois avoit néanmoins été blessée du peu d'empressement qu'on avoit témoigné à Madrid pour cette alliance. Le Parlement, indigné contre les Espagnols, seconda les plaintes du Duc, & accorda des subsides pour tirer raison de cette offense. Jacques avoit achevé sa carrière au moment où les hostilités avoient eu lieu, & Charles son successeur s'apprêtoit à suivre cette guerre avec ardeur, mais il manquoit à ce dernier les fonds nécessaires, & il fut obligé d'avoir recours à ses sujets. Aussitôt il assembla un nouveau Parlement auquel il demanda des subsides plus considérables que ceux accordés à Jacques,

mais il éprouva des obstacles, & les Communes, après s'être refusées d'abord aux vœux du Roi, ne promirent d'accéder à sa demande, qu'en lui imposant la condition de renvoyer de l'Administration, les Ministres qui déplaisoient aux Anglois. Charles eut la foiblesse d'y consentir, & le Parlement n'eut pas honte de se borner néanmoins aux subsides les plus modiques. Cette conduite annonçoit dès-lors toutes les contradictions que ce malheureux Prince devoit éprouver pendant son règne. Cependant ne voulant pas permettre que ses sujets lui manquassent de foi, il congédia le Parlement après une séance de trois semaines, & ordonna la levée des droits de *tonage* (1) & de *pondage* (2).

Cet impôt accordé par acte du Parlement, n'avoit jamais éprouvé de difficultés,

---

(1) Taxe imposée sur chaque tonneau.

(2) C'est le droit d'un sol pour livre sur toutes les marchandises importées ou exportées, subside accordé par le Parlement aux prédécesseurs de Charles. « On peut se » servir du mot *pondage*, en parlant des affaires de l'Angleterre ». Dictionnaire de Boyer.

mais on en prit alors avantage pour murmurer contre le Roi, & cette guerre à laquelle on avoit applaudi dans l'origine, devint un sujet de mécontentement. Enfin, il étoit de la destinée de l'infortuné Charles, d'être sans cesse la victime de l'inconstance de son peuple.

Les Anglois voiloient ainsi leur haine contre la maison d'Ecosse : sous le prétexte spécieux que les Stuarts cherchoient à les dépouiller de leurs droits. N'osant pas encore lever le masque, ils attribuèrent aux conseils de Buckingham, l'indignation que le Roi avoit témoignée contre le Parlement, & imputèrent à ce favori tous les malheurs de la guerre. Charles, au lieu d'appaiser les clameurs du peuple, redoubla de confiance pour le Duc, & celui-ci, par des motifs secrets, engagea son maître dans plusieurs démarches contraires aux Loix fondamentales de l'Etat, & prépara ainsi les malheurs qui coûtèrent la vie à ce Prince. En effet, les conseils de Buckingham furent la première source des dissentions survenues par la suite entre le Roi & le Parlement

lement & ces dissentions produisirent enfin cette fatale catastrophe, dont l'Angleterre aura toujours à rougir.

Olivarès gouvernoit en Espagne, Richelieu en France, & Buckingham en Angleterre. Ces trois puissans Ministres régloient le sort de toute l'Europe, selon les mouvemens de leur haine ou de leur jalousie, & sacrifioient à leur gré la paix des Nations. Le Cardinal de Richelieu, ardent à établir sa réputation sur les débris de la Puissance Autrichienne, & sur la destruction des Huguenots, attaqua la Rochelle, le principal asyle des Sectaires. Buckingham jaloux de la gloire de Richelieu, engagea son maître à secourir les Rochelois; il n'ignoroit pas que les Anglois approuveroient aisément ce dessein; & il espéroit même que cette politique le raccommoderoit avec le peuple, qui lui reprochoit d'avoir mis sur le trône une Princesse soumise au culte de Rome, & sœur d'un Prince persécuteur des Protestans. Charles eut encore la foiblesse de goûter ce conseil, & commença les hosti-

lités, en congédiant tous les François attachés au service de la Reine. Cette injustice réconcilia Charles avec ses sujets, que les malheurs essuyés devant Cadix, avoient indisposés contre lui. Afin de donner à cette guerre une cause plus éclatante, Buckingham parvint à joindre Charles à la ligue formée contre l'Empereur, par la Suède, le Dannemarck, la Hollande, & les cercles de la Basse-Saxe. Le prétexte de l'Angleterre paroissoit légitime. L'Empereur s'étoit emparé du Palatinat, qui servoit de garantie au douaire d'Elisabeth, sœur de Charles. Munis du consentement du Parlement, le Comte de Holland & le Duc de Buckingham partirent pour se rendre à la Haye, où ils arrivèrent après avoir lutté pendant cinq jours contre la plus affreuse tempête, & où ils signèrent un traité offensif & défensif avec les Puissances Belligérantes. A son retour en Angleterre, le Duc passa par Anvers, & y donna une preuve de son goût pour les Belles-Lettres. Erpinius, savant distingué dans la connoissace des

langues Orientales, avoit compilé, à force de soins & de recherches, plusieurs manuscrits Arabes extrêmement précieux. Il mourut, & sa veuve ignorant la valeur de ce trésor, alloit en disposer pour une somme d'environ cent écus, que lui en offroient les Jésuites de cette Ville. Le Docteur Masson, Secrétaire du Duc, ayant par hasard jetté les yeux sur ces manuscrits, en parla à son maître, & celui-ci, jaloux d'en enrichir sa Patrie, en fit payer sur le champ, 500 livres sterlings à la veuve. Cette anecdote est d'autant plus remarquable, que Buckingham étoit plus versé dans les intrigues de la Cour, que dans les pénibles recherches des monumens de l'antiquité (1).

Cependant, malgré le succès du traité de la Haye, dû aux talens du Comte de Holland, les Anglois n'avoient pas oublié,

(1) Il étoit Chancelier de l'Université de Cambridge, & il destinoit ces manuscrits pour la Bibliothèque qu'il se proposoit d'y établir. La mort l'empêcha d'exécuter ce nouveau projet; mais la Duchesse remplit à cet égard les volontés de son mari.

la disgrace de leur flotte devant Cadix. On l'attribuoit à l'ignorance du Duc; on le blâmoit de n'en avoir pas accéléré l'équipement, négligence qui avoit éventé le projet, & qui avoit donné, disoit-on, au Conseil de Madrid, le temps d'employer les moyens de corruption les plus bas pour séduire les chefs de l'entreprise; enfin on demanda hautement que le Duc fût dépouillé de la charge de Grand Amiral, du gouvernement des cinq Ports, & de tout emploi dans l'administration. Ce fut un Médecin assis dans le Sénat Britannique, qui proposa ce parti rigoureux. Il forma contre le Duc, treize principaux chefs d'accusations; mais presque tous ces chefs ayant pour objet des faits arrivés par l'ordre ou de l'aveu du Roi, ce Prince prit la défense de son favori, & ajouta ainsi à la haine des Anglois contre lui. Toute la conduite de Charles envers Buckingham, est un enchaînement d'erreurs qui ne peut être excusé que par la reconnoissance : ce bon Roi n'oublia jamais les services que le Duc avoit rendu au Prince de Galles auprès de

Jacques, dont l'entêtement étouffoit quelquefois la raison.

Aussi-tôt que Buckingham fut délivré de la persécution du Parlement, il engagea les Anglois à secourir la Rochelle. On équippe une flotte de cent voiles, & en sa qualité de Grand Amiral, il s'y embarque avec sept mille combattans. On lève l'ancre, on fait voile pour l'isle de Rhée, &, à la prière du Duc de Rohan, chef du parti Huguenot, on investit le Fort Saint-Martin. Le Maréchal de Toiras s'oppose au débarquement des Anglois, ceux-ci sont battus, & ne laissent pas de continuer le siège; mais le Maréchal de Shomberg s'avance sur eux, & les force de rentrer dans leur vaisseaux, avec perte d'un tiers de leurs troupes. Cet échec ne rebute point l'orgueilleux Amiral, & Charles, malgré les clameurs de son peuple, équipe une autre flotte, qui, aussi malheureuse que la précédente, est obligée de rentrer le 18 Mai 1628, après avoir fait des efforts infructueux. Plusieurs Historiens voulant excuser ce nouveau désastre, ont pré-

tendu que le Cardinal de Richelieu craignant d'échouer dans son dessein, si les Anglois eussent employé toutes leurs forces navales en faveur des Rochelois, avoit engagé la Reine à écrire à Buckingham, pour le dissuader de cette entreprise, & que celui-ci, pour plaire à cette Princesse, avoit envoyé une flotte trop foible pour agir avec avantage. Mais si l'on fait attention à la jalousie de Buckingham contre le Cardinal, ce fait paroîtra dénué de toute vraisemblance: en effet, est-il probable qu'il eût voulu risquer sa réputation pour contribuer à la gloire de son rival? L'ambition & l'intérêt étouffent des sentimens plus délicats. Le Duc, par sa qualité de Grand Amiral, étoit en quelque sorte responsable du sucès de la flotte, & en supposant même que sa trahison fût restée ensevelie dans l'ombre du silence, n'auroit-on pas toujours blâmé avec raison son ignorance, dans les apprêts nécessaires pour la réduction de la Rochelle? Il importoit à Buckingham de rétablir son crédit, & il ne pouvoit y parvenir qu'en abaissant le

pouvoir de la France, ou plutôt celui du Cardinal.

L'anecdote suivante prouvera mieux que tous les raisonnemens, combien Buckingham étoit intéressé à se rendre agréable au peuple. La défaite de l'armée à l'isle de Rhée, avoit indisposé les Anglois contre lui, & l'on tendoit même des pièges contre sa vie. A son retour à Plimouth, un courier envoyé par le Lord Goring, vient l'avertir de choisir une autre route pour se rendre à Londres, & éviter l'attaque de ses ennemis. Buckingham, sans s'émouvoir, met la lettre dans sa poche, & continue son chemin avec sept personnes de sa suite. A l'approche d'une petite ville, une vieille femme se saisit de la bride de son cheval, & lui conseille de prendre un autre chemin, attendu que des gens ligués contre lui, l'attendent dans la Ville pour l'immoler. Etonné d'un avis conforme à celui du Lord Goring, il communique sa lettre à sa suite : son neveu le Vicomte Fielding veut absolument se revêtir de ses habits ; mais Buckingham s'y

oppose, récompense la vieille femme; & poursuit son chemin. A l'entrée du Bourg, un Soldat arrête encore le cheval de Buckingham, & lui demande l'aumône d'un ton insolent; on l'écarte, & le Duc se rend à Londres sans autre accident; mais cette aventure étoit comme le présage du malheur qui l'attendoit. Malgré ses efforts pour captiver la bienveillance de la Nation, son crédit déclinoit chaque jour : il connoissoit le caractère des Anglois, & ne doutoit pas qu'un retour de fortune ne les lui rendît bientôt favorables. On lui accorda en effet l'équipement d'une autre flotte; mais les lauriers qu'il se préparoit à cueillir, furent bientôt changés en cyprès.

John Felton, natif de la Province de Suffolk, fâché de n'avoir pas obtenu la place de Capitaine de la compagnie où il servoit en qualité de Lieutenant, attribua ce refus à Buckingham, ami de son Colonel. Résolu de s'en venger, cet Officier se munit d'un couteau, en fait coudre le fourreau dans la doublure de son habit, étant estropié d'une main, & ne voulant pas que

sa victime lui échappât, par un retard favorable. Dès qu'il apprend que le Duc va se rendre à Portsmouth, pour y prendre le commandement de la flotte, il s'y rend de son côté, se mêle dans la foule des courtisans, assiste au déjeuner du Duc, & au moment où celui-ci se lève, il va se placer dans un corridor fort sombre, & le frappe dans le côté gauche, au moment où il passoit, & que Sir Thomas Fryer, Vice-Amiral, causoit avec lui. Buckingham arrache lui-même le couteau de sa blessure, se traîne dans une pièce voisine, & y expire. Aussi-tôt des cris affreux font retentir toute l'auberge, on s'attroupe, on s'informe; la Duchesse accourt avec ses femmes, on fait de vains efforts pour l'empêcher de se jetter sur le corps palpitant d'un époux qu'elle adore; l'infâme assassin est témoin de sa douleur, & comme triomphant dans son crime, il ne cherche point à en éviter la punition. On a rapporté ce fait plusieurs fois & toujours différemment; mais Sir Thomas Fryer, témoin oculaire, assure qu'on arrêta Fel-

ton sur le simple indice de quelques propos tenus au hasard. La déposition du coupable, tirée des registres publics, est ainsi conçue.

EXTRAIT de l'interrogatoire de JOHN FELTON.

« Le criminel a déposé qu'ayant lu un » libelle publié contre le Duc de Buckingham, & composé par un Médecin Ecossois nommé Egglestone, il s'étoit imaginé » qu'il falloit purger la terre d'un monstre » qui abusoit des bontés de son maître, & » que les remontrances du Parlement contre » le Duc, l'avoient raffermi dans son dessein. Qu'en conséquence, sa fortune ne lui » permettant pas d'acheter un bon poignard, il s'étoit contenté d'un couteau » d'un schelling, acheté chez un Coutelier près de la tour; qu'étant estropié, & craignant que l'embarras de tirer » avec une seule main son couteau de la » guaine, ne lui fît manquer son coup, » il l'avoit fait coudre dans la doublure de

» son habit ; qu'il s'étoit rendu à Porst-» mouth, tantôt à pied, & tantôt dans » des voitures où on l'avoit laissé monter à » la faveur de son indigence, & qu'il avoit » enfin trouvé le moment d'exécuter son » projet ». Malgré cet aveu, on a toujours ignoré le véritable motif de l'assassinat de Buckingham ; parmi les différentes conjectures formées à ce sujet, on n'a point épargné le Cardinal de Richelieu ; mais des conjectures ne sont pas des certitudes, & il est toujours prudent d'en douter. Au reste, le Duc de Buckingham avoit beaucoup d'envieux, & ses inconséquences lui suscitoient tous les jours de nouveaux ennemis : on l'avoit souvent averti du danger qui le menaçoit ; mais il avoit toujours négligé ces avis. Sir Clément Throgmorton lui conseilla un jour de se munir d'une cotte-maille, pour éviter les attaques du peuple : « Si la multitude m'attaque, lui répliqua le Duc, cette défense » seroit bien vaine ; mais si l'honneur ou » la haine dirigent contre moi le bras d'un » seul ennemi, je trouverai ma sauve-

» garde dans mon courage ». Telle est l'aveuglement des hommes : Buckingham ne s'attendoit pas qu'il alloit être la victime d'un infâme assassin.

Ce fut ainsi que périt à l'age de trente-six ans, le favori de deux Rois, le plus puissant, le plus aimable, & le plus bel homme de la Grande-Bretagne: il succomba à la vue de sa femme, de ses gens, de ses amis, & presque à la vue de son maître, dont l'amitié causa sa perte (1).

S'il faut en croire Lord Clarendon, Auteur accrédité, l'accident du Duc fut annoncé par des évènemens merveilleux. Clarendon rapporte, que George Villiers, père de Buckingham, mort depuis plusieurs années, apparut à un vieil Officier de sa connoissance, logé au château de Windsor, & lui dit d'aller de sa part aver-

---

(1) Charles s'étoit rendu dans un château voisin de Portsmouth, pour être plus à portée de recevoir des nouvelles du Duc, pendant son séjour en France. Mais ce qu'il y eut de bien surprenant, c'est qu'à peine le Duc eut péri, qu'on parut aussi-tôt à Portsmouth, avoir oublié ce grand évènement. Quelle leçon pour les ambitieux!

tir son fils, que s'il ne se rendoit pas plus agréable à la Nation, il périroit d'une mort violente. L'Officier, comme de raison, prit cette apparition pour un rêve; le spectre ne se rebuta point, il revint jusqu'à trois fois, & pour autoriser cet homme dans la mission dont il le chargeoit, il lui apprit quelques particularités qui n'étoient connues que du Duc, & qui lui prouveroient qu'il n'étoit pas un visionnaire. L'Officier obéit, mais étant très-peu connu du Duc, il s'adressa à Sir Ralph Freeman, & obtint par son crédit une entrevue à cinq heures du matin près du pont de Lambeth, où étoit le rendez-vous de chasse du Roi. Freeman accompagna l'Officier; celui-ci tira le Duc à l'écart; leur conversation parut fort animée, le Duc monta à cheval, & l'Officier s'en retourna avec son ami. Chemin faisant, il lui apprit que Buckingham l'avoit d'abord traité de visionnaire, mais qu'ensuite il avoit pâli, lorsqu'il lui avoit détaillé ces particularités, & qu'il s'étoit écrié, « à moins d'être inspiré par » le diable, vous ne pouvez savoir cette » affaire-là », on eut long-temps des

soupçons sur sa tendresse pour sa mère, & la malice avoit hasardé à ce sujet des propos qu'il vaut mieux couvrir d'un voile impénétrable, que d'en approfondir le motif; & sans nous arrêter à ce rêve ou à cette mission surprenante, on doit supposer plutôt qu'on avoit inventé ce stratagême pour l'avertir de son danger, & l'empêcher de nuire au bonheur de son maître, & à celui de l'Etat, car il n'est pas raisonnable de croire que le Ciel eût renversé les loix immuables de la nature, pour rappeller un seul homme à son devoir : une telle supposition seroit une présomption impardonnable. Lord Clarendon achève ainsi ce trait singulier de la crédulité publique : « Les circonstan-» ces qui accompagnèrent cette apparition, » eurent plus de fondemens & de vraisem-» blances, que n'en ont pour l'ordinaire » ces sortes de prédictions »; mais cet Auteur n'a pas réfléchi, sans doute, que ces *fondemens* & ces *circonstances*, étoient fondés sur les *vraisemblances mystérieuses* dont le spectre avoit parlé; s'il est vrai

qu'elles regardoient la Comtesse de Buckingam, il est possible qu'elle ait été l'auteur de cette fraude : dès qu'une femme est mêlée dans un secret, il n'est pas besoin de secours surnaturels pour l'éventer ; quelques confidentes s'en chargent, & le public en est bientôt instruit, toujours sous *le sceau du secret* ; mais revenons à Buckingham.

Charles chassa toute la matinée, & le favori parut fort triste. A son retour, il passa chez sa mère au Palais de Wite-Hall, s'enferma avec elle, sortit après deux heures de conversation, avec un air sombre, & la laissa dans le plus affreux désespoir. En vain on voulut en pénétrer la cause, elle répondit seulement « qu'elle étoit » perdue ». Et lorsque, peu de temps après, on lui apprit la malheureuse catastrophe de son fils, elle en parut foiblement affectée.

Malgré nos précautions sur tout ce qui tient du merveilleux, nous ne pouvons passer sous silence quelques particularités qui précédèrent le malheur du

Duc. La veille de son départ, il prit congé de l'Evêque de Londres, & lui dit en l'embrassant : « Sa Majesté vous estime; » je vous prie, Mylord, de lui rappeller ma » femme & mes enfans, j'espère qu'il leur » continuera sa protection ». L'Evêque remarquant son trouble, lui demanda s'il avoit quelques motifs de crainte ? « Non: » lui répliqua le Duc, mais je suis exposé » à périr tout comme un autre; j'éprouve » même un certain pressentiment qui m'an- » nonce que nous nous voyons pour la » dernière fois ». L'Evêque voulut le plaisanter; mais Buckingham se retira d'un air très-chagrin.

Le jour qui précéda sa mort, une indisposition le retint au lit; le Roi se trouvant dans le château où il étoit, ce Prince & le Comte de Holland passèrent la journée chez lui. Lorsqu'ils se retirèrent, Buckingham les embrassa avec des transports qui les étonnèrent; il répéta plusieurs fois qu'il craignoit de les quitter pour jamais. Le lendemain de grand matin, il partit pour Portsmouth, & laissa une lettre

lettre pour le Roi, où tout exprimoit les plus fortes alarmes, & la plus vive tendresse : elle finissoit : « Ah Sire! Dieu » veuille que mes craintes soient chimé- » riques ». Cette lettre existe encore, de même que celle de la Comtesse de Denbigh, sa sœur; cette dame répondoit à une lettre qu'elle avoit reçue de lui, la veille du jour de son assassinat : tout-à-coup ses yeux se troublent, des larmes mouillent son papier, & oppressée par la douleur, elle y succombe. Cependant, reprenant ses sens, elle achève sa lettre, & lui dit : « Je ne sais ce qui » doit arriver; en faisant des vœux pour » votre heureux retour, un nuage affreux » a paru s'arrêter sur ma tête. Cette cruelle » situation est trop violente pour mon » cœur : je ne puis la soutenir sans le plus » grand tourment; mais je me confie aux » bontés de la Providence, elle prendra » soin d'un si tendre frère ». L'Evêque d'Ely vint le lendemain pour l'instruire de la mort du Duc; elle dormoit, & un instant après elle sonna violemment ses femmes, auxquelles elle dit en sanglottant : « N'en

» doutons plus, mon frère est mort, je » l'ai vu tout ensanglanté ; » sur ces entrefaites, l'Evêque entra & confirma cette affreuse prédiction. Ces anecdotes étant appuyées sur des témoignages accrédités, il nous a été impossible de les passer sous silence ; nous laissons à la prudence du lecteur le soin d'apprécier le degré de créance qu'elles méritent.

La faveur du Duc de Buckingham se répandit sur toute la famille de Villiers & de Beaumont, par des charges, des alliances, & par son mariage avec l'héritière de l'illustre Maison de Rutland ; son fils aîné réunit dans sa personne, deux grands Duchés, avantage bien rare en Angleterre. Si la fortune combla Buckingham de ses bienfaits, il les partagea avec tous ceux qui l'environnoient, & ce qui doit bien plus étonner la postérité, les principaux Officiers de sa maison jouissoient de l'estime publique, tribut mérité par leur exacte probité.

Autorités Historiques. Histoire de la

rébellion, par Lord Clarendon. Mémoires de Winwood. Histoire d'Angleterre, par Hume. Collection historique, par Rushworth. Abrégé de l'Histoire de France, par Hénault. Chronologie historique, par Salmon.





LA VIE DE GEORGE ABBOT,

ARCHEVÊQUE DE CANTORBERY;

Depuis l'année 1562, jusqu'à l'année 1633.

CET illustre Prélat, fils d'un Drapier, dont l'attachement à la Religion Protestante avoit causé la ruine sous le règne de Mary, naquit à Guilford dans la Province de Surry, l'an 1562. George Abbot y reçut les premiers principes de son éducation dans l'Ecole publique fondée par Edouard VI, & acheva ses études au Collège de Baoill à Oxford, ou après avoir été revêtu des degrés académiques, il embrassa les Ordres. Son éloquence & ses vertus lui concilièrent bientôt l'estime publique, & dès

l'année 1597, il étoit déjà Principal de l'Université. Ce fut aussi vers ce temps-là qu'on vit éclorre les semences de la discorde qui éclata depuis entre lui & le fameux Laud, son rival en science & en prétentions. Ils conçurent l'un pour l'autre une aversion qui ne finit qu'avec leur vie; Laud voulut introduire une réforme dans l'Université, & Abbot l'accusa d'apostasie dans la foi Protestante. Leurs disputes devinrent favorables à Abbot; son zèle lui obtint le Doyenné de Winchester, & il fut nommé, en 1600, Vice-Chancelier de l'Université d'Oxford, charge dans laquelle il fut maintenu pendant trois élections successives, & qu'il continua d'exercer jusqu'en 1605.

Jacques premier cherchant à donner aux Anglois une preuve de son attachement aux principes dominans, ordonna une nouvelle traduction de la Bible, & chargea de cette opération huit Commissaires, dont Abbot fut le Président. Celui-ci abandonna à ses collègues la traduction des Epitres, & se chargea de celle du nou-

veau Testament dont il s'acquitta au gré du Roi. Jusqu'alors le Comte de Dorset avoit eu soin de la fortune de George Abbot; il l'avoit commencée en le nommant son Chapelain; mais la mort lui ayant ravi ce généreux protecteur, George Hume, Comte de Dunbar, & grand Trésorier d'Ecosse, l'accueillit dans sa maison. Dunbar fut chargé par le Roi de la réunion de l'Eglise d'Ecosse à celle d'Angleterre; Abbot suivit son nouveau Patron dans ce Royaume, & y donna les plus grandes preuves de modération, de sagesse & de jugement, dans une affaire aussi épineuse. Jacques cherchoit à abbattre l'esprit altier des Presbytériens, & à rétablir l'Episcopatie dans l'Ecosse. Dunbar eut ordre de proposer les conditions de cet arrangement; mais la puissance de la Secte qu'on vouloit détruire, formoit un puissant obstacle aux desseins du Roi. Dunbar craignant que cet obstacle ne fût invincible, étoit sur le point de renoncer à cette entreprise, lorsqu'Abbot lui prouva la possibilité de vaincre l'obstination des Presbytériens.

Abbot eut toute la conduite de cette grande affaire ; il parvint à faire consentir le Clergé à un accommodement qui consistoit à recevoir les Evêques dans son corps, en limitant néanmoins leurs droits & leurs privilèges, conformément aux articles stipulés entre le Clergé & le Comte de Dunbar, & ratifiés par le Parlement d'Ecosse. Cette affaire dont les Anglois sentirent toute l'importance, jetta les fondemens de la fortune d'Abbot; mais les poursuites intentées contre un nommé George Sprot, soupçonné d'être complice dans la conspiration de Gowry, qui avoit eu lieu huit ans auparavant, contribua encore davantage à son avancement. Comme ces poursuites furent faites à Edimbourg, où Abbot étoit alors, celui-ci publia un Mémoire sur ce procès, & donna des éclaircissemens à ce sujet, qui ne laissèrent plus aucun doute sur un mystère jusqu'alors impénétrable. Enfin toute la conduite d'Abbot pendant son séjour en Ecosse, lui valut la confiance du Roi, qui, à son retour, le consulta sur les affaires de l'Etat, & lorsque ce Prince engagea

ses alliés à concourir dans le traité entre la Hollande & l'Espagne, il demanda l'opinion d'Abbot sur ce traité, dans une lettre encore existante.

Le décès de plusieurs Prélats, devint ensuite favorable à Abbot. En 1609, Jacques le nomma Evêque de Litchfield & de Coventry, & après avoir passé de cet Evêché à celui de Londres en 1610, il parvint enfin au faîte des dignités Ecclésiastiques, en obtenant l'Archevêché de Cantorbery. Malgré la rapidité de sa faveur, Abbot n'en abusa point. Ferme dans ses principes, il sut se concilier par sa douceur, sa modération, & toutes les vertus qui distinguent le sage, l'estime du peuple & celle du moyen Clergé; il n'y eut que le haut Clergé qui murmura contre sa tolérance: les Evêques craignoient que l'excès de cette aimable vertu, dans un des premiers Prélats du Royaume, n'encourageât l'établissement des nouvelles Sectes, comme si la rigueur pouvoit faire adopter aux hommes un culte que leur conscience désavoue. Quoique les clameurs de ses ennemis

fussent incapables d'influer sur son caractère, cependant lorsque Sir Edouard Coke voulut abolir la Jurisdiction du Tribunal supérieur du Clergé, l'Archevêque donna des preuves d'une fermeté soutenue par la raison, & l'on vit alors que sa douceur n'étoit point une foiblesse.

Son attachement à la foi qu'il professoit, l'engagea à seconder le mariage de l'Electeur Palatin, avec Elisabeth, fille unique de Jacques. L'Electeur vint pour cet effet en Angleterre en 1612, & l'Archevêque, jaloux de lui témoigner son zèle, lui donna une fête dans son Palais de Lambeth, où il invita toute la Noblesse du Royaume. Le Roi s'y rendit vers le milieu du repas, & l'Archevêque profitant de la présence du Monarque, au sortir de table, le décida à consentir à ce mariage; Jacques animé par la joie & le plaisir, n'eut pas la force de résister aux instances de l'Archevêque & de l'Electeur, & l'on fixa dès lors le jour de la cérémonie. On éleva une estrade au milieu de la Chapelle de la Cour, & l'on y donna la béné-

diction nuptiale au Prince & à la Princesse, avec cette pompe, inséparable d'une union aussi éclatante : l'Electeur fit présent à Abbot d'une superbe vaisselle de la valeur de cent mille écus, & lorsque ce Prince quitta brusquement l'Angleterre au mois d'Avril, il lui confia, dans une lettre, la cause de son mécontentement. Parmi les demandes que l'Electeur avoit faites au Roi, il l'avoit vivement sollicité en faveur du Lord Grey, détenu prisonnier dans la tour; mais n'ayant essuyé que des refus, il s'en plaignit à l'Archevêque, « ne voulant pas, disoit-il, s'exposer plus » long-temps à être traité par son beau-» père, comme un enfant, il préféroit de » quitter ses Etats, & lui montrer que, mal-» gré sa jeunesse, il étoit digne de gou-» verner des hommes ».

Ce fut vers ce temps, que le célèbre Grotius, Auteur du fameux Traité *de Jure Bello & Pacis*, se rendit en Angleterre, afin d'inspirer à Jacques des sentimens plus favorables pour les Sectateurs d'Arminius, connus autrefois sous le nom de *Remon-*

trans; mais qui s'établissoient alors en Hollande sous celui *d'Arméniens*. Malgré les talens de Grotius, le Roi & l'Archevêque en conçurent une opinion défavorable; on le regarda comme un pédant infatué des mœurs & des usages de son pays, & Grotius échoua dans son projet.

L'imprudence d'une jeunesse fougueuse, manqua d'attirer sur l'Archevêque, le courroux de son Souverain. On avoit marié Lady Françoise Howard, fille du Duc de Suffolk, & agée de treize ans seulement, avec le Comte d'Essex, qui n'en avoit que quatorze. Aussi-tôt après le mariage, le Comte étoit allé voyager dans l'Europe, & la Comtesse étoit restée chez ses parens, mais sans cesser néanmoins de fréquenter la Cour. Tant de jeunesse & de beauté dans un séjour, où tout conspire à leur perte, enflammèrent bientôt l'ardent Robert Carr, alors Vicomte de Rochester, & favori de Jacques. Celui-ci ne pouvant plus cacher son ardeur pour l'aimable Comtesse d'Essex, en parla au Roi, qui, au lieu de blâmer ces feux illégitimes,

les autorisa par son aveu. Rochester parvint à plaire, & la Comtesse voyant approcher à regret le moment de s'en séparer, au retour de son jeune époux, n'eut pas honte de refuser d'habiter avec lui, & d'intenter même un divorce, sous prétexte que la nature lui avoit refusé le droit de prétendre au mariage. Le Roi eut encore la foiblesse d'approuver cet artifice; mais quoiqu'il employât toute son autorité pour engager l'Archevêque à prononcer en faveur du divorce, l'intègre Prélat refusa d'y consentir. Jacques vouloit être obéi: il nomma une commission de Juges Ecclésiastiques & civils, & obtint enfin l'Arrêt qu'il desiroit. Le peuple indigné contre son maître, & contre les amis du Vicomte de Rochester, éclata en reproches publics sur leur bassesse & leur perfidie; le Roi, malgré toutes ces clameurs, ordonna lui-même les apprêts du mariage entre son favori & la Comtesse, en fit célébrer la cérémonie dans la Chapelle de la Cour, & afin que Myladi d'Essex ne perdît point les avantages attachés au rang de Comtesse,

il créa Rochester Comte de Sommerset, la veille de cette méprisable union ; mais ni l'approbation du Roi, ni celle d'une Cour, où la corruption des mœurs l'emportoit sur la vertu, ne purent empêcher Sir Thomas Overbury, de témoigner à Sommerset l'indignation que lui inspiroit sa conduite. Overbury avoit employé tous les moyens que l'amitié peut suggérer pour empêcher la honte de Sommerset, & voyant ses efforts inutiles, il avoit attribué l'attachement de la Comtesse à une passion désordonnée, plus propre à le guérir de son penchant, qu'à l'engager dans des liens indissolubles. La Comtesse furieuse contre Overbury, & contre le public qui l'insultoit sans pitié, se flatta de voiler son crime, par un autre plus attroce encore; de concert avec son époux, elle cabala contre l'honnête Baronnet, & Jacques, trompé par leurs artifices, envoya celui-ci à la tour, sous prétexte qu'il lui avoit désobéi, en refusant l'ambassade dans un pays dont le climat ne convenoit pas à sa santé. Les deux époux s'étant ainsi rendus maîtres de

leur victime, & voulant la frapper avec plus de sûreté, obtinrent le Gouvernement de la tour, pour Sir George Elwit, &, de concert avec ce dernier, ils empoisonnèrent l'infortuné Overbury. La Providence ne voulant pas laisser un tel crime impuni, dévoila le complot de ces scélérats; Elwit & ses complices périrent sur l'échafaud; le Comte & la Comtesse furent comdamnés au même supplice; mais après avoir langui pendant onze ans dans la prison, ils obtinrent le pardon du Roi en 1624, & allèrent achever leur infame carrière dans l'indigence & le mépris.

Cependant l'intégrité de l'Archevêque avoit déplu au Roi, & dès ce moment, le bon Prélat fut très-mal reçu à la Cour; mais l'homme juste trouve sa consolation dans la paix de sa conscience, & le refroidissement de Jacques n'empêcha point l'Archevêque de le servir avec zèle. L'on vit en 1616 un phénomène d'un autre genre, & qui ne surprit pas moins les Anglois. L'Archevêque de Spolette, mécontent du Saint-Siège, vint s'en plaindre à Abbot,

& embrassa bientôt après, la Religion Protestante. Abbot, loin d'approuver ce changement, lui représenta qu'on l'attribueroit à l'intérêt (1) ou au dépit, & que sa délicatesse devoit éviter ce reproche. Le Prélat Anglois avoit raison, car l'Italien après cinq années de séjour en Angleterre, ayant obtenu de Rome, les dignités dont le refus l'avoit engagé à se déshonorer, renonça aussi-tôt à la Religion Protestante.

L'Archevêque, toujours occupé du bonheur de l'Eglise Anglicane, défendit, dans son Diocèse, la lecture d'un livre intitulé le Manuel des Divertissemens (2), quoique le Roi en eût expressément ordonné la publication dans toutes les Eglises & Chapelles de son Royaume. Ce livre contenoit un détail des amusemens qu'on permettoit le Dimanche à certaines heures du jour; mais le peuple en abusa en s'y livrant sans réserve. L'Archevêque voulant

---

(1) Jacques lui donna des Bénéfices considérables.

(2) Nous en parlerons dans la suite, ce Livre ayant contribué aux malheurs de l'infortuné Charles premier.

remédier à cet abus, crut qu'il falloit en abolir la lecture, & qu'on y parviendroit mieux par le silence que par la rigueur. Sa précaution excita des murmures, & le Roi lui en témoigna son déplaisir. Cependant au moyen de cette sage réserve qui dirigeoit toujours sa conduite, Abbot vint bientôt à bout d'appaiser le peuple, & Jacques parut aussi se calmer. On sait que les Anglois se sont distingués dans tous les temps par leur zèle patriotique, de-là, les différentes institutions qui rehaussent la gloire de la Grande-Bretagne. Ce même sentiment avoit engagé en 1619, Sir Nicolas Kempe à jetter à Guilford les fondemens d'un Hôpital, dont l'utilité fait le plus grand honneur à son fondateur. Abbot voulant partager sa fortune avec les habitans du lieu de sa naissance, donna à cet Hôpital des terres pour la valeur de trois cents livres sterling de rente; un tiers de cette somme est employée à procurer du travail aux pauvres, & les deux autres tiers à l'entretien de douze vieillards des deux sexes, sous l'inspection d'un maître, uni-

quement

quement occupée de leur bonheur. Les Archevêques de Cantorbery continuent de présider à cet établissement, & tous les ans, au 29 Octobre, anniversaire de la naissance de George Abbot, la reconnoissance offre un Tribut à la mémoire de ce généreux bienfaiteur.

Vers la fin de cette même année, l'Electeur Palatin accepta la Couronne de Bohême, ce qui occasionna de grandes discussions dans le Conseil de Jacques. Ferdinand, cousin de l'Empereur Mathias, avoit obtenu l'année précédente la même Couronne par les intrigues de la Cour de Vienne, à laquelle il avoit déjà dû, en 1619, celle de Hongrie. Le Palatin dut au contraire le trône de Bohême au choix du Peuple, & il ne lui manquoit, pour en dépouiller Ferdinand, que les secours des Princes Protestans. Indépendamment de l'intérêt général qu'inspire la même Religion, Jacques avoit encore celui de contribuer à l'aggrandissement de sa Maison; & tout l'obligeoit à soutenir les prétentions de son gendre. Telle étoit aussi l'opi-

nion de l'Archevêque; mais ce ne fut pas celle du Conseil. On connoissoit le caractère pacifique du Roi, on n'ignoroit pas qu'il préfèreroit une paix forcée & même humiliante, à la prospérité de l'Angleterre & à celle de sa famille, & on fut d'avis, pour lui plaire, d'embrasser une neutralité déshonorante, plutôt que de s'exposer à une guerre avec l'Allemagne. La ligue Protestante voyant que Jacques abandonnoit son gendre, refusa au Palatin les secours qu'elle lui avoit promis. Les Impériaux attaquèrent sa petite armée; il fut obligé de combattre, & perdit le 18 Novembre la bataille de Prague, le trône de Bohême, & le Palatinat, dont l'Empereur revêtit le Duc de Bavière, issu par une branche cadette de la Maison de l'Electeur dépouillé.

La foiblesse de Jacques en cette occasion lui attira le mépris de toute l'Europe, & l'Angleterre perdit pendant le reste de ce règne, & son lustre & sa gloire.

Cet évènement affecta vivement l'Archevêque, déjà affoibli par l'âge & les in-

firmités. Sa santé déclinant chaque jour, il se retira à la campagne; mais un accident survenu en 1622, pensa le faire mourir de chagrin. Voulant dissiper la noire mélancolie qui l'absorboit depuis l'infortune du Palatin, il se rendit dans la riante Province de Hamp, pour y voir son ami Lord Zouch. Parmi les différentes fêtes imaginées pour célébrer son séjour, Lord Zouch fit préparer dans son parc une chasse au chevreuil; au moment où la compagnie arrivoit, le garde du parc, emporté par un excès de zèle, dispersa le troupeau. L'Archevêque lança une flèche barbue contre une biche qui accouroit vers lui; la flèche perça le bras gauche du garde, qui en mourut le lendemain. L'Archevêque, au désespoir, fit une pension considérable à la veuve; mais il n'en fut pas moins inconsolable de cet accident, & pour en perpétuer la mémoire, il s'imposa tous les premiers Mardis de chaque mois un jeûne rigoureux.

Quoique ce malheur fût arrivé par hasard, il entraîna néanmoins des suites fâcheuses & affligeantes pour le bon Pré-

lat. Ses ennemis en prirent avantage pour le persécuter, & plusieurs Evêques s'adressèrent au Roi, pour l'engager à le punir. Quoique Jacques n'eût plus pour lui la même amitié, il fut cependant assez juste pour excuser l'Archevêque. Mais les accusateurs ne se rebutèrent pas; ils représentèrent au Roi que l'Archevêque ayant commis une irrégularité, étoit déchu de l'exercice des droits de sa primatie. Jacques ne voulant pas déroger aux loix de l'Eglise, nomma une commission spéciale, composée de dix Juges, tant Ecclésiastiques que civils, auxquels il ordonna de statuer sur les questions suivantes. 1°. Si l'Archevêque, suivant le droit Canon, devoit être déclaré *irrégulier*, pour avoir commis un homicide involontaire ? 2°. Si cette action pouvoit être regardée comme scandaleuse dans un Ecclésiastique? 3°. En supposant que par la décision des Commissaires, l'Archevêque fût déclaré irrégulier, de quelle manière il pourroit être rétabli? Après bien des disputes, les Commissaires opinèrent qu'il n'appartenoit qu'au

Roi de rétablir le Primat dans ses droits, & Jacques prononça à cet effet un Arrêt qui empêcha toute autre poursuite.

Quoique le Roi eût témoigné en cette occasion un retour de faveur pour l'Archevêque, celui-ci néanmoins assista rarement au Conseil. Jacques le consultoit dans les affaires les plus épineuses du Gouvernement, & le Prélat lui donnoit son avis avec sa candeur & sa franchise ordinaire. On voit dans une lettre qui est en la possession de Rushworth, qu'il blama le dessein qu'avoit Jacques de tolérer le culte de Rome en Angleterre; il lui représenta aussi combien il avoit tort de permettre au Prince de Galles d'entreprendre le voyage d'Espagne à l'insçu de la Nation, & sans le consentement du Conseil. « L'intérêt, Sire, que vous prenez au » Prince de Galles, lui écrit-il, est un sen» timent inspiré par la nature & qu'un père » doit avoir pour son fils : mais songez » que ce fils appartient à l'Etat, & que » le bonheur du peuple exige qu'il se » ménage pour ses sujets à venir. Après

» vous, Sire, c'est votre fils, votre succes-
» seur qui a droit à nos craintes & à
» nos soins. Ceux qui engagent le Prince
» dans une telle démarche, en sont res-
» ponsables, & Votre Majesté verra que
» leurs pernicieux conseils seront punis
» un jour ». Nous avons vu l'accomplissement de ce que le sage Prélat prophétisoit sans le savoir. D'après ces avis qui regardoient Buckingham, il ne faut pas être surpris si celui-ci haïssoit l'Archevêque, dont il méditoit sans cesse la perte; mais Jacques ne voulut jamais consentir à sa disgrace : lorsque ce Prince vit approcher sa fin, il fit venir le Primat auprès de lui, & expira dans ses bras. Ce furent ces dernières marques de confiance & d'estime qui offensèrent le favori, & le brouillèrent avec le Roi, peu de jours avant son décès.

Les altercations survenues entre le Duc & le Primat, n'enlevèrent pas à celui-ci l'honneur de couronner l'infortuné Charles Premier. Cette faveur n'étoit qu'une cérémonie consacrée par l'usage, & destinée

plutôt à honorer le Prince que l'Archevêque ; car à peine Charles fut-il assis sur le trône, qu'il seconda les projets de Buckingham, pour le priver de sa dignité. Si le favori eût considéré qu'un vieillard courbé sous le poids de l'âge & des infirmités, n'étoit pas un objet bien redoutable, il auroit sacrifié sa haine à des sentimens plus généreux ; mais Buckingham le détestoit, & Charles ne l'aimoit pas, que de motifs de persécutions ! Ils n'attendirent qu'une occasion favorable pour éclater, & il s'en présenta bientôt une qui servit leurs desseins.

Un vil flatteur, nommé le Docteur Sibthorpe, prêcha en 1627 à Northampton, au moment où l'on y tenoit les assises du carême, que le Roi avoit la puissance d'imposer des impôts sans l'aveu du Parlement, & que le peuple étoit obligé, suivant les loix divines, d'obéir aux volontés de son Souverain. Cette nouvelle doctrine plut tellement à Charles, qu'il fit imprimer ce Sermon ; mais suivant l'usage, il l'envoya auparavant au Primat,

pour le consacrer par sa signature. Le Primat l'ayant bien examiné, refusa d'obéir; & donna par écrit les motifs de son refus. Charles de son côté, voulant absolument publier des principes qu'il favorisoit, fit censurer le Sermon par l'Evêque de Londres, & Conway, Secrétaire d'Etat, signifia de la part du Roi à l'Archevêque, qu'il eût à se retirer à Cantorbery. L'Archevêque lui répondit qu'un procès qu'il avoit avec le Corps Municipal de cette Ville, y rendroit son séjour très-désagréable, & demanda la permission de se rendre à Ford, à cinq milles au-delà de Cantorbery; il obtint cette permission; mais à peine le bon vieillard fut-il arrivé dans son exil, que Charles donna commission aux Evêques de Londres, de Rochester, d'Oxford, de Bath & de Wells, d'exercer l'autorité Archi-Episcopale, disant pour colorer cette injustice, « que le Primat ne pouvant pas » vaquer par lui-même aux fonctions de » son Diocèse, à cause de son procès avec » les principaux habitans, il étoit de

» sa sagesse d'y pourvoir par une com-
» mission spéciale ». Mais la politique vint au secours de l'Archevêque, & le tira de son exil. Le Roi avoit besoin d'argent, & malgré les principes du Docteur Sibthorpe, il étoit obligé de convoquer son Parlement. Craignant le crédit du Primat sur le peuple & sur ses représentans dans le Sénat Britannique, Charles, avant de proclamer la convocation, réhabilita l'Archevêque dans toutes ses fonctions, & le somma de venir prendre sa place au Parlement : celui-ci obéit, & fréquenta même la Cour; mais il s'apperçut bientôt que le crédit de Laud, Evêque de Bath & de Wells, y accroissoit chaque jour, & voulant éviter les disputes qu'engendre la rivalité, il se retira après avoir éprouvé néanmoins auparavant une autre mortification.

Laud, animé par le desir de nuire à l'Archevêque, & de plaire au parti du haut Clergé, composa certains articles qui furent présentés au Primat sous le titre pompeux « d'instructions de Sa Majesté, adres-

» sées au Révérend père en Dieu, George,
» Seigneur Archevêque de Cantorbery,
» pour être communiquées & exécutées
» par les Evêques suffragans de son Dio-
» cèse ». La conduite rigoureuse que ces articles imposoient aux suffragans, fut adoucie par la prudence de l'Archevêque, qui découvrit dans cette nouveauté, l'esprit de parti qui l'avoit dictée, & qui, selon lui, ne devoit point influer sur des Prélats attachés à leurs devoirs. Sa conduite en cette occasion & en plusieurs autres ayant déplu au Roi, ce Prince l'en punit, en accordant à Laud l'honneur de baptiser le Prince de Galles, connu dans la suite sous le nom de Charles II.

Depuis cette époque jusqu'à celle de sa mort, arrivée en 1633, l'histoire garde le silence sur ce vertueux Citoyen; il mourut à Croydon dans son Diocèse, & fut inhumé à Guilford, dans l'Eglise de la Trinité, où on lui éleva un superbe monument.

Plusieurs Historiens ont varié sur le caractère de George Abbot. Fuller, dans

son histoire de l'Eglise d'Angleterre, dit : » que George Abbot abandonnoit les *oi-* » *seaux de son plumage, pour voler avec* » *d'autres d'une espèce différente*, qu'en » général, il préféroit la Société des Laïcs » à celle du Clergé, & que dans toutes » les causes soumises à sa Jurisdiction, » il favorisoit toujours les premiers ». M. John Aubrey, après avoir transcrit l'inscription qu'on lit sur le tombeau de l'Archevêque, ajoute : « malgré les éloges que ce » marbre transmet à la postérité, & quoi» qu'Abbot ait été un bienfaiteur de cette » Eglise, il n'étoit pas l'ami de celle d'An» gleterre, de laquelle néanmoins, il étoit » le chef : il permit, sinon par réflexion, » du moins par indolence, que le poison » du puritanisme se répandît dans la Nation » au grand scandale de la Religion, & fut » ainsi la cause des ravages que cette secte » intolérante occasionna dans la suite, & qui » bouleversèrent l'Eglise & l'Etat. Enfin, » cet Archevêque donna naissance à des » principes capables, si on ne parvient à

» les extirper, de causer le malheur de l'An-
» gleterre ». Lord Clarendon s'exprime
en ces termes. « Abbot n'attachoit de prix à
» la Religion Chrétienne, qu'autant qu'elle
» étoit contraire au culte de Rome, &
» il n'avoit de considération que pour ceux
» qui s'opposoient avec fureur aux décrets
» du Pape. Quant à l'observation religieuse
» de la discipline de l'Eglise, où à celle
» des articles prescrits par le droit Canon,
» il ne s'en inquiétoit guères, son
» impéritie dans les connoisances pré-
» cieuses de l'ancienne Théologie, le
» fit adhérer au dogmes de Calvin, en
» sorte qu'il n'eût pas de ce Sectaire
» l'opinion qu'il devoit en avoir. Pourvu
» qu'on fût assez circonspect pour révérer
» publiquement la Hiérarchie, & le gou-
» vernement spirituel de l'Eglise, Abbot
» permettoit à chacun d'avoir une opinion
» particulière en matière de foi; non-seu-
» lement il ne persécutoit pas les Héré-
» tiques, mais il les recevoit chez lui avec
» distinction, & quoique d'autres Evêques
» lui représentassent souvent les maux

» que le Puritanisme pouvoit occasionner » un jour à la Religion dominante, Abbot » négligea d'y pourvoir, & prépara bien » des difficultés à ses successeurs ». On voit que l'esprit de parti a dirigé la plume de cet écrivain, & que le préjugé l'emporte ici sur l'impartialité ; s'il faut en croire le Docteur Wellwood, Abbot possédoit toutes les vertus qui distinguent le Prélat, l'ami de sa patrie, & le défenseur des droits du Peuple; peu versé dans l'art de l'intrigue ; il dédaignoit l'adulation, & il ne sut jamais encenser les vices dominans. Ses ennemis lui reprochoient d'être secrètement opposé aux prérogatives du pouvoir suprême & trop attaché à celle du peuple ; on eût pu inférer de-là qu'il n'étoit pas propre à occuper des emplois dans le gouvernement. Sans nous arrêter à ces différens portraits, nous laisserons le lecteur porter lui-même son jugement sur le caractère de cet illustre Prélat.

Autorités historiques. La vie de l'Archevêque Abbot, par Heylin. Mémoires de

Winwood. Histoire de l'Eglise, par Fuller. La collection de Rushworth. Histoire de la Rébellion, par Clarendon. Mémoires de Wellwood.





LA VIE DE SIR ÉDOUARD COKE,

JUGE-MAGE D'ANGLETERRE;

Depuis l'année 1550 jusqu'à l'année 1634.



Le célèbre Edouard Coke, fils de Robert Coke, Ecuyer, & le plus grand Jurisconsulte de son siècle, naquit en 1550 à Mileham, terre qu'habitoit son père dans le Comté de Norfolk. A l'âge de dix ans, il se rendit dans l'Ecole publique de Norwich, & passa de là au Collège de la Trinité à Cambridge. Après quatre années de séjour à l'Université, il alla habiter à Londres l'Hospice de Clifford (1), & fut

(1) Endroit destiné à l'étude des Loix.

reçu l'année suivante étudiant dans le Temple (1). Suivant David Lloyld, la première occasion où Coke fit connoître ses talens, fut une cause domestique qu'il plaida en présence des étudians de l'Hospice qu'il habitoit ; ils furent tellement étonnés de son éloquence & de son érudition, que Coke devint bientôt un sujet d'admiration pour le public. Cet avantage fit abréger pour lui le temps prescrit par l'usage pour l'étude des Loix, & au bout de six ans, on l'admit au Barreau, faveur qui n'avoit point eu d'exemple. Coke rapporte lui-même qu'il plaida sa première cause au Tribunal du Banc du Roi en 1578, & qu'il s'agissoit de défendre Edouard Denny, Vicaire de North-linham, dans la Province de Norfolk, accusé par Henry Lord Cromwell, d'un délit connu sous le titre de *Scandalum Magnatum*. Coke range cette cause parmi celles dont il a conservé les rapports.

Vers la même époque, il fut nommé lecteur de l'Hospice appellé Lyon's-inn, em-

(1) Autre endroit destiné à la même étude.

ploi

ploi qu'il exerça plusieurs années au gré du public, & sa réputation en acquit chaque jour un nouveau lustre; elle parvint jusqu'à l'aimable héritière de John Paston, & par ce mariage, Coke s'allia à une des premières familles de la Province de Norfolk, & obtint trente mille livres sterlings de dot. Bientôt il avança rapidement dans la carrière des Loix; les villes de Conventry & de Norwich, ayant besoin d'un Greffier, confièrent cet emploi à Coke, & il ne tarda pas à être chargé des plus fameux plaidoyers. Des succès si éclatans lui attirèrent les regards du Lord Burleigh, premier Ministre d'Elisabeth, qui le consulta sur toutes les affaires civiles de l'Etat: sa faveur à la Cour, & l'opulence dont il jouissoit, lui procurèrent ensuite la confiance des Franc-Tenanciers de Norfolk, qui le choisirent pour le représentant de leur Comté au Parlement.

Cet honneur fut suivi de sa nomination à la place d'Orateur de la Chambre basse du trente-cinquième Parlement, convoqué, sous le règne de l'illustre Elisabeth. Cette

Princesse voulant contribuer à l'élévation d'un si grand Citoyen, le nomma presque aussi-tôt pour son solliciteur, & bientôt après en 1592, pour Avocat-Général. Au milieu de ses prospérités, digne récompense de son mérite, Coke éprouva un chagrin dont il ne se consola jamais : il perdit sa femme qu'il adoroit, & resta veuf avec dix enfans. L'ennui & la prudence le firent songer à former d'autres liens; il épousa la sœur de Thomas Lord Burleigh, connu dans la suite sous le nom du Comte d'Exéter ; mais s'il trouvoit dans ce mariage la fortune & l'orgueil de la naissance, il n'y rencontra point le bonheur ; l'humeur altière de sa femme, répandit des amertumes sur la paix de sa maison. Il sembloit que le Ciel lui eût réservé l'aventure suivante, pour lui faire connoître son mauvais choix.

Les abus occasionnés depuis quelque temps par l'omission des formes prescrites dans la célébration du mariage, avoient engagé, en 1598, l'Archevêque de Cantorbery, à enjoindre à tous ses suffragans d'exi-

ger, chacun dans son Diocèse, la plus exacte régularité, & de punir les infracteurs des cérémonies du mariage, avec une rigueur exemplaire. Soit que Coke eût imaginé qu'en épousant une demoiselle de qualité avec le consentement de ses parens, il étoit à l'abri de cette Loi, ou qu'il ignorât en effet l'ordonnance de l'Archevêque, il se maria dans une maison particulière, sans publication de bancs, ni dispense. On s'éleva aussi-tôt contre ce mariage, & on somma toute la famille de Burleigh & de Coke de comparoître au Tribunal de l'Archevêque; mais les époux s'étant soumis aux décrets de l'Eglise, & s'étant excusés sur l'ignorance des Loix, on leva l'excommunication & l'amende prescrite en pareil cas, & ils furent absous.

Ce fut vers cette époque qu'arriva la disgrace du Comte d'Essex, & Coke, en sa qualité d'Avocat-Général, fut chargé de cette cause; le public remarqua qu'il l'avoit plaidée d'une manière qui faisoit honneur à son éloquence, mais qui n'en faisoit guères à son cœur. Ce fut la der-

nière occasion qu'il eut de se distinguer sous le règne d'Elisabeth, & l'humanité ne lui en sut pas gré. L'avènement de Jacques premier sembloit lui annoncer la plus brillante carrière. Jacques monta sur le trône au mois de Mai 1603, & dès le mois de Novembre suivant, il créa Coke Chevalier; il parut qu'il devoit cette dignité à des motifs de politique; le procès du malheureux Raleigh ne tarda pas à lui fournir l'occasion d'exercer ses talens. L'acharnement du Roi contre cet illustre Citoyen, fut tel, que la peste qui infectoit la Cité de Londres, empêchant les Juges d'y tenir leur Tribunal, il ordonna, contre l'usage constamment observé, qu'on continueroit les poursuites dans la grande salle de Westminster, afin que rien ne pût retarder le supplice de sa victime. Coke plaida contre le grand & brave Raleigh avec une violence qui tenoit de la cruauté; les termes indécens dont il se servit pour l'accabler, diminuèrent l'estime qu'il avoit inspirée, & jettèrent une ombre fâcheuse sur l'éclat de sa renommée.

Cependant, il étoit de la destinée de Sir Edouard Coke, de réparer par des nouveaux services, toutes les fautes qui pouvoient lui attirer le blâme de la Nation. La vigilance & la sagacité qu'il fit paroître en débrouillant le cahos mystérieux de la conspiration des Poudres, lui méritèrent les éloges du public. On ne sauroit exprimer avec quelle adresse il tira parti des dépositions des témoins contre Sir Evrard Digby, & contre les autres conspirateurs, qui furent jugés le 17 Juin 1605, dans la grande salle de Westminster. Il fit un usage non moins heureux des dépositions contre Henry Garnett, jugé le 28 de Mars suivant, dans la salle de Guild-Hall; & l'on peut dire qu'il donna dans ces deux fameuses causes, les plus grandes preuves d'une pénétration vive, d'une habilité sans bornes, & du plus solide jugement; aussi le Comte de Salisbury en fit les plus grands éloges, & dit publiquement au Roi, qu'on n'avoit jamais dévoilé plus clairement un abîme d'iniquités. L'approbation de ce Ministre a influé sur le jugement de la pos-

térité, qui regarde encore aujourd'hui le discours de Coke en cette occasion, comme le chef-d'œuvre de l'art oratoire.

Le zèle qu'il avoit témoigné dans une affaire aussi intéressante pour le Roi & pour toute la Nation, fut bientôt récompensé par la dignité de Juge-Mage du Tribunal des Plaids communs : la légende qu'il fit graver (1) sur les anneaux qu'il distribua en recevant le grade de Docteur ès-Loix, grade nécessaire pour exercer la charge qu'il venoit d'obtenir, étoit bien analogue à sa vocation. Pendant sept ans, Coke se distingua dans le Tribunal dont il étoit devenu le chef; en 1613, il alla exercer ses talens dans celui du Banc du Roi, dont il fut nommé Juge-Mage, & par cette grande dignité, il se vit enfin admis dans le Conseil-Privé. Ce fut alors qu'il déploya toutes ses connoissances dans la législation, & qu'il donna des preuves de la plus grande intégrité; il disoit qu'un Juge « ne devoit ni donner, ni recevoir

(1) *Lex est tutissima cassis.*

» des présens, de crainte que la cupidité » ou la reconnoissance, ne l'emportassent » sur la Justice ». Leçon qu'on ne peut assez recommander dans tous les siècles. Jusqu'alors Sir Edouard Coke avoit secondé les prétentions chimériques de Jacques; mais dès qu'il fut à la tête de la Législation civile de l'Angleterre, il s'opposa courageusement à toutes les entreprises de ce Prince, & défendit avec chaleur les droits du peuple contre les abus de l'autorité, & les extensions que le Monarque s'efforçoit de donner à la *prérogative royale.*

Bientôt le public eut un exemple du malheureux entêtement de Jacques sur cette prérogative. Un Prêtre Protestant nommé Peacham, fut accusé, en 1614, d'avoir inséré dans un Sermon, plusieurs articles contraires à l'obéissance des sujets envers leur Souverain; mais ce Sermon n'avoit jamais été prêché. Le Roi, jaloux au-delà de toute expression de cette prérogative, & craignant que le Prêtre ne fût absous de ce crime chimérique, ou qu'il n'en fût

trop légèrement puni, chargea Bacon, alors Avocat-Général, de sonder l'opinion des Juges sur ce procès, avant la prononciation de l'Arrêt. Plusieurs n'hésitèrent pas à satisfaire leur maître sur ce point. Mais Coke refusa positivement d'y consentir, disant, « qu'il regardoit cette manière de recueillir » des *opinions auriculaires*, comme une nou- » veauté pernicieuse, & dont l'exemple » pourroit entraîner des suites fâcheuses. » Que d'ailleurs cette manière de procé- » der ne s'accordoit pas avec sa maxime » ordinaire d'être Juge au Tribunal, & » simple particulier dans la Chambre ». Nonosbtant toutes ses précautions, le malheureux Peacham fut condamné pour crime de lèze-Majesté, & puni comme tel.

On eut bientôt d'autres preuves de l'intégrité de ce grand homme, qui devroit servir de modèle à tous les Juges. Le Roi avoit accordé à l'Evêque de Litchfield & Conventry un bénéfice en commande : on le lui disputa, & cette cause fut plaidée avec beaucoup de chaleur. L'Avocat de la Partie

adverse, soutenoit « qu'il y avoit plusieurs » circonstances où l'autorité du Roi étoit » préjudiciable aux Loix, puisqu'il étoit » prouvé qu'elle excédoit les bornes de » l'autorité ordinaire ». Jacques informé par Bacon, qu'on s'occupoit de ces distinctions, ordonna aussi-tôt aux Juges de surseoir cette cause, jusqu'à ce qu'ils en eussent conféré avec lui. Les Juges s'assemblèrent, & d'un commun accord, ils répondirent « qu'ils ne pouvoient obéir » aux ordres de Sa Majesté, que cet » ordre étoit attentatoire aux Loix, qu'ils » avoient fait serment, en acceptant leurs » charges, d'administrer la Justice sans dé- » lai, & qu'en conséquence ils continue- » roient la procédure, conformément à » ces mêmes Loix. Enfin, qu'étant bien » résolus d'en agir ainsi, ils notifioient à » cet égard leur intention par écrit à Sa » Majesté, & la confirmoient par leur signa- » ture ». Le Roi étoit absent; mais dès qu'il eut reçu la réponse des Juges, il leur écrivit une lettre fulminante, & leur ordonna absolument de surseoir la décision

du procès, jusqu'à son retour à Londres: Jacques revint, & aussi-tôt il somma les Juges de comparoître devant le Conseil, où, après leur avoir fait une sévère réprimande, il leur dit « qu'il étoit indécent » de permettre à la classe commune des » Avocats, de s'occuper des prérogatives » du trône: que ces prérogatives étoient » d'une nature trop sacrée, pour que des » sujets obscurs osassent les profaner dans » leurs vulgaires plaidoyers »: puis élevant la voix pour les engager par la crainte à lui obéir, il leur fit ces questions. — « Si » j'avois une cause soumise à votre Tribu» nal, soit qu'elle traitât de mon intérêt, » ou de mon pouvoir, que j'eusse le dessein » de vous consulter à ce sujet, & que cette » consultation dût surseoir le Jugement, » me l'accorderiez-vous »? Tous les Juges décidèrent unanimement que leur devoir seroit de la lui accorder. Mais Coke fit cette réponse remarquable. Dans un tel » cas, Sire, je me conduirois comme il ap» partient à un Juge, chargé de l'admi» nistration de la Justice ». Le Roi fut

étonné de sa fermeté, & renvoya les Juges d'un air mécontent.

Vers cette même époque, on suscita d'autres tracasseries au Juge-Mage : il venoit de terminer une cause dans le Tribunal des Plaids communs ; l'une des Parties se croyant maltraitée dans son jugement, en appella à la Chancellerie ; l'autre Partie refusa d'y plaider ; le Juge-Mage appuya le refus de ce dernier, & menaça le Chancelier d'emprisonnement & de confiscation de biens ; cette menace étoit fondée sur un statut rendu par Edouard III, dans la vingt-septième année de son règne, & qui a pour objet d'empêcher les Chanceliers d'envahir la Jurisdiction des Juges-Mages. Le Roi croyant de nouveau sa prérogative blessée, en ce qu'on attaquoit le Tribunal dépositaire de son *pouvoir absolu*, (selon l'expression de Bacon), se hâta d'en instruire le Conseil. Les Conseillers comprirent par le discours qu'il leur tint à ce sujet dans la Chambre Etoilée (1),

(1) Cour de Justice extraordinaire, établie par Henri

quelle devoit être leur opinion sur la fermeté de Coke, & en conséquence, ils blâmèrent sévèrement sa conduite. Nous rapporterons ici le discours de Jacques; il donnera au lecteur une idée du caractère de ce Monarque. « Les fondemens secrets » du pouvoir des Rois, dit-il à son Con- » seil, sont tels qu'on ne peut légitimement » les discuter, car ces discussions annonce- » roient des doutes, & ces doutes ne pour- » roient être attribués qu'à la foiblesse du » Souverain, foiblesse bien propre à dimi- » nuer le respect *mystique* qu'on doit avoir » pour ceux, que le Tout-Puissant a placés » sur le trône ». Puis s'adressant aux Magis- » trats : Renfermez-vous dans les bornes » qu'on vous a prescrites, leur dit-il, con- » servez-moi les droits attachés à ma préro- » gative particulière, & j'approuverai vos » démarches; en ce qui touche les droits de » ma Couronne, ce n'est point à l'élo-

VIII, & abolie en 1641, par Charles premier. Elle tenoit ses séances dans une chambre contigue à la grande salle de Westminster, qu'on appelle en Anglois, *Westminster-Hall*.

» quence du Barreau qu'il appartient d'en
» décider ; en parler même est une audace
» criminelle. On ne peut disputer sur
» la puissance de Dieu, sans se rendre
» coupable d'athéïsme, & nous devons nous
» contenter de ce qu'il a daigné nous ré-
» véler ; de même un sujet est coupable,
» qui ose examiner les bornes de l'autorité
» de son maître : la Loi n'est autre chose
» que la *révélation* de ses *volontés* ».

Quoique la plus grande partie du Conseil fût l'esclave de ces *volontés* que Jacques faisoit tant valoir, on parut s'étonner néanmoins de ces principes à ce sujet. « Est-ce là, s'écrioit-on, ce Prince qui,
» en montant sur le trône d'Angleterre,
» déclaroit publiquement au Parlement,
» qu'il ne se considéroit que comme le chef
» d'un peuple libre, & comme le *premier*
» *serviteur de l'Etat* » : mais ce qui augmenta les murmures des Anglois, fut de voir que la conduite de Jacques, pendant tout le cours de ce règne, n'étoit qu'une entreprise continuelle sur le pouvoir absolu, qu'il luttoit sans cesse contre ses sujets

pour envahir l'Empire, & que leur fermeté ni leur attention à défendre leurs droits, ne le corrigeoit pas de ses prétentions chimériques. On ne pouvoit d'ailleurs voir sans indignation ce même Prince qui entretenoit pour ainsi dire une guerre ouverte avec son peuple, pour l'aggrandissement de ses prérogatives, souffrir que ses ennemis & ses alliés insultassent impunément à la dignité de la Couronne d'Angleterre, par les dépradations, les injustices, & les actes de cruauté qu'ils exerçoient contre ses sujets, & dont il n'osoit tirer une juste vengeance. Etoit-ce en lui une foiblesse de caractère, ou une suite de son éducation? Un Monarque Anglois ne doit pas ignorer que malgré sa puissance, il est forcé de se conformer aux Loix dont il est le protecteur.

Le meurtre de Sir Thomas Overbury, empoisonné par le Comte & la Comtesse de Sommerset, avoit donné lieu à plusieurs procès considérables; mais le principal fut celui de ce couple infâme, dont la Sentence définitive fut prononcée en 1615. Quoique

Sir Edouard Coke se fût conduit pendant tout ce procès avec une circonspection admirable, ses ennemis profitèrent néanmoins de quelques circonstances, pour lui nuire dans l'opinion du peuple & dans celle du Roi. Plusieurs affaires se réunirent, dans le même moment, pour hâter sa disgrace; aussi les divers Historiens l'ont-ils attribuée à des motifs bien différens; sa conduite, comme Juge, ne pouvoit guères s'accorder avec la politique de la Cour de Jacques, & il avoit plusieurs fois offensé par sa franchise le nouveau favori Sir George Villiers, dans la suite Duc de Buckingham, dont nous avons déjà parlé. On regarde néanmoins comme la cause principale de son infortune, les soupçons qu'il laissa entrevoir sur les motifs du meurtre d'Overbury; d'après ces soupçons, on n'avoit empoisonné ce Seigneur, que pour cacher un crime de même nature, commis sur la personne du Prince Henri, fils de Jacques. Sans chercher à approfondir les vrais motifs de sa disgrace, dont on ignore

la véritable source, il est certain qu'elle fut accompagnée de circonstances inouies jusqu'alors. Le 20 Juin 1616, on somma le Juge-Mage de comparoître dans le Palais de WhiteHall, devant le Conseil-Privé; on l'obligea d'écouter à genoux les accusations intentées contre lui par le Sollicitieur général. On lui imputoit entr'autres choses, « d'avoir tenu sur le Siège de son » Tribunal, des discours indécens, & » d'avoir eu en présence du Roi, du Con» seil & des Juges, un maintien peu » respectueux ». Mais sa plus grande offense, sans doute, étoit la jalousie qu'il avoit inspirée à Sir François Bacon, revêtu depuis un mois de la charge importante de Grand-Chancelier de l'Angleterre. Bacon, toujours envieux des talens & de la réputation de Coke, saisit avec empressement la première occasion qui se présenta d'humilier son rival, & sous un prétexte spécieux de zèle pour le service du Roi, il ne servoit en effet que sa propre haine. C'est dans l'Histoire qu'on peut observer

server l'effet des passions sur le cœur humain, en voyant les plus grands hommes assujettis à leur funeste empire.

Cependant, le Juge-Mage, dans la posture humiliante où on l'avoit mis, en imposoit encore par son éloquence; il répliqua à ces accusations d'une manière qui ne pouvoit laisser de doute sur son innocence; mais sa perte étoit résolue, & on lui ordonna de comparoître un autre jour au Conseil, pour y apprendre la volonté du Roi: il obéit, & Winwood, alors Secrétaire d'Etat, lui dit « que le Roi le privoit de sa place dans le Conseil jusqu'à » nouvel ordre, qu'il lui défendoit de tenir » en qualité de Juge, les assises d'été. — » Qu'il lui ordonnoit d'employer dorénavant ses loisirs, à réfuter les livres des » rapports, qu'il avoit été instruit que ces » rapports contenoient une foule d'opinions aussi ridicules qu'extravagantes, » qui néanmoins tenoient lieu de Loi. Que » lorsqu'il auroit corrigé ces fautes avec » la discrétion convenable, il lui enjoignoit de lui apporter ces livres, pour

» les examiner avec lui en particulier,
» & pour lui en donner son avis, suivant
» ce que sa sagesse lui inspireroit ». Le solliciteur général lui apprit ensuite que parmi les diverses erreurs que le Roi blâmoit dans ces livres, il étoit sur-tout offensé du titre, parce que Sir Edouard s'y donnoit celui de « Juge-Mage d'Angleterre », tandis qu'il n'étoit, (selon lui), que « Juge-
» Mage du banc du Roi ».

Ces puériles discussions, plus dignes d'un pédant de collège que d'un Roi, occupèrent néanmoins tellement le Monarque Anglois, qu'on eût dit que le salut de l'Etat en dépendoit. Sir Edouard se soumit; mais le 3 Octobre suivant, il fut cité devant le Chancelier, qui lui défendit, d'une manière impérieuse, de se présenter dans la salle de Westminster, & lui ordonna aussi de répondre à diverses objections faites contre ses rapports.

Toutes ces tracasseries n'étoient que le prélude de la disgrâce finale de Coke; elle eut lieu le mois suivant : Jacques le priva de sa charge de Juge-Mage, & Bacon

ne rougit pas d'insulter à son malheur : non content d'avoir été le promoteur de cette injustice, il eut la bassesse de lui reprocher publiquement sa conduite passée, & quoiqu'il se flattât d'adoucir l'aigreur de son style, en donnant au libelle qu'il publia à ce sujet, le titre de « lettre d'exhortation », sa conduite n'en fut pas moins regardée comme déshonorante pour ce grand Philosophe.

Les prétextes allégués pour colorer la disgrace du Juge-Mage, étoient si frivoles, qu'elle ne fit que le rendre plus estimable aux yeux du public, & s'il l'eût soutenue avec cette force d'esprit, digne d'un homme de son mérite, sa renommée eût égalé celle des plus célèbres victimes du despotisme; mais le desir de briller sur la scène du monde, & de triompher du Chancelier, l'engagea à solliciter de nouveau la faveur de Jacques. On a déjà vu dans la vie de Buckingham, que Sir Edouard Coke donna sa fille en mariage au frère de ce Duc, & que cette alliance rétablit son crédit à la Cour. Avant la célébration

de ces noces, la discorde qui divisoit déjà depuis long-temps Lady Coke & son mari, influa sur l'union que celui-ci méditoit. L'impérieuse moitié du Juge-Mage, offensée de ce qu'il avoit disposé de sa fille à son insçu, enleva cette dernière, & la conduisit en secret chez une de ses parentes. Sir Edouard avertit Buckingham de la conduite de sa femme, & le pria de lui obtenir un ordre du Conseil, pour l'autoriser à reprendre sa fille; mais avant l'expédition de cet ordre, Coke ayant découvert son asyle, s'y rendit, accompagné de ses fils, & l'enleva de force, ce qui engagea Lady Coke à porter à son tour, des plaintes au Conseil contre son mari. Cependant on ne fit pas beaucoup d'attention à ces plaintes, & le traité du mariage se fit sans autre obstacle. Le rétablissement de Coke dans le Conseil-Privé, en fut le préliminaire, & bientôt après, la bénédiction nuptiale, mit le sceau à sa réconciliation avec le Roi, qui fit célébrer les noces avec la plus grande pompe, dans son château de Hampton-Court.

Cependant, malgré la beauté & les charmes de Miss Coke, cette alliance, dont l'intérêt avoit été le seul motif, ne tarda pas à devenir la source des plus grands chagrins: Sir John Villiers témoigna bientôt la plus grande indifférence pour sa femme, & celle-ci, pour dissiper ses ennuis, forma, sans aucun égard pour la censure publique, une liaison intime avec Sir Robert Howard. Ce mariage avoit néanmoins considérablement diminué la fortune de Sir Edouard Coke, car ce père ambitieux, uniquement guidé par le desir de se raccommoder avec le favori, avoit laissé à ce dernier la liberté de fixer les conditions de cet hymen, de la manière la plus convenable à son frère. Buckingham avoit stipulé qu'on donneroit à la demoiselle 10,000 livres sterlings argent comptant, qu'on se désisteroit en faveur de Sir John Villiers d'une terre de 900 livres sterlings de rente, dont il jouiroit pendant sa vie, & qu'on donneroit en outre aux époux une rente annuelle de 2000 marcs; c'étoit acheter bien chèrement, sans doute, le rétablissement de son

crédit; mais la rupture survenue entre Coke & sa femme, bientôt après le mariage de leur fille, mit le comble aux malheurs domestiques de ce Magistrat: l'histoire de ces malheurs est consignée dans ses lettres & dans celles de sa femme, qu'on a conservées jusqu'à nos jours. On y découvre la plus grande animosité entre les deux époux, & que les personnes de la plus grande qualité se mêloient de leurs querelles: le Roi lui-même fut obligé de s'en occuper, & il parvint enfin à les réunir.

Malgré le desir qu'avoit ce Prince, de rétablir Coke dans la charge de Juge-Mage, il s'en étoit ôté les moyens en disposant de ce grand emploi en faveur d'un autre Magistrat; mais ne voulant pas que le beau père de Sir John Villiers languît dans l'oubli, il l'employa dans les affaires les plus importantes du gouvernement, & en 1619, il le chargea, ainsi que plusieurs autres, de conférer avec les députés des Etats-Unis, sur les altercations qui s'étoient élevées entre les Compagnies es Indes Hollandoise & Angloise.

Le Roi convoqua son Parlement en 1621, & Sir Edouard Coke fut élu pour y être le représentant d'une Province. Son âge, son expérience & ses talens lui valurent cette preuve signalée de confiance: on eut bientôt lieu de s'applaudir de ce choix; le zèle qu'il témoigna pour les Communes, dont il fit valoir les privilèges & les droits, força le parti du Ministre au silence, & l'obligea de renoncer à ses injustes prétentions. Dans un discours fort éloquent qu'il tint à ce sujet, il blâma fortement la politique des Ministres, qui sembloient vouloir introduire une seconde fois le culte Romain dans le Royaume, sans aucun égard pour les dangers où ils exposoient l'Etat; il attribuoit à ce projet toutes les calamités qui accabloient la Nation depuis quelque temps, & malgré la protection que le Roi accordoit à cette entreprise, il la regardoit comme un abus des plus alarmans; puis il observa que les droits & privilèges du Parlement formoient une branche de la constitution fondamentale de l'Etat, & que cette branche subsis-

tant par elle-même, étoit très-indépendante de la prérogative Royale; que les droits & les privilèges des sujets étoient inaltérables par leur nature, qu'aucun Edit du Prince n'avoit d'autorité, sans le concours du Parlement. Il recommanda que l'acte passé sous le règne d'Edouard III, qui ordonnoit la convocation annuelle de cette auguste assemblée, fût de nouveau mis en vigueur, afin que le peuple eût l'occasion d'y porter ses plaintes contre tous les abus publics. Enfin il réclamoit expressément la liberté de parler sans contrainte dans le Sénat Britannique, & demandoit instamment qu'on nommât un Comité chargé d'examiner les abus de l'administration.

En conséquence de ces Conseils, les Communes délibérèrent sur la manière de procéder à l'examen de la conduite des Ministres; délibération qui allarma vivement le Roi, parce qu'il craignoit que cet examen ne nuisît à sa prérogative, dont il étoit excessivement jaloux. Ce fut cette crainte qui l'engagea à publier un Edit,

par lequel il défendoit à tous ses sujets quelconques, « de parler ou d'écrire sur » les affaires de l'Etat, soit en Angleterre, » ou hors du Royaume, ces affaires n'é- » tant point du ressort de leur Tribunal ». Par cette prohibition, Jacques faisoit entendre à son Parlement, qu'il regardoit la législation politique, comme étant fort au-dessus de sa portée, & sembloit en réserver la connoissance & les discussions à sa seule sagesse. Il lui fit pressentir d'ailleurs que la liberté de parler dans le Sénat Britannique, ainsi que d'autres privilèges que ce Sénat réclamoit, n'étoient point des droits inhérens à la constitution de cette Compagnie; mais que c'étoient des graces qu'elle tenoit de la bienfaisance du Prince, & que celui-ci pouvoit révoquer à son gré.

La prévoyance de Jacques lui causa les plus grands embarras. Le Parlement s'alarma à son tour, de l'idée que le Roi paroissoit avoir de son autorité, & des principes que le Duc de Buckingham inspiroit à ce Prince, sur ce qu'il appelloit la

prérogative Royale. Ces motifs engagèrent les représentans du peuple à se liguer pour soutenir les droits du Citoyen, le Parlement fit en conséquence la proposition suivante, laquelle, après avoir été acceptée à la pluralité des voix, fut inscrite sur ses registres : on s'expliquoit en ces termes.

EXTRAIT des Registres du Parlement.

« Les Communes de la Grande-Bre-
» tagne, assemblées au Parlement, pour
» y conférer sur leurs droits, privilèges
» & franchises, protestent ainsi qu'il suit:
» c'est à savoir que les droits, privilèges &
» franchises accordés au Parlement, for-
» ment le Patrimoine ancien & incontes-
» table que tout sujet de l'Angleterre ap-
» porte avec lui en naissant; que la ré-
» forme des abus qui ont journellement
» lieu dans ce Royaume, & le droit de
» veiller au maintien des Loix, sont du
» ressort de l'autorité Parlementaire ; que
» cette même autorité donne à chacun des
» Membres qui composent le Parlement,

» la liberté d'examiner, de scrutiner,
» de débattre ces matières, suivant son
» opinion, & d'en porter tel jugement qu'il
» voudra, sans être jamais exposé pour
» cela, ni à l'emprisonnement, ni à au-
» cune autre vexation, (excepté par la cen-
» sure du Sénat, dont le droit est irré-
» vocable), & sans qu'on en puisse tirer
» avantage, pour le punir d'un droit que
» lui accorde le Parlement ; enfin que
» si quelque personne mal intentionnée se
» trouve blessée de ce qu'un Membre Par-
» lementaire aura dit au Sénat, & qu'em-
» pruntant le rôle odieux de délateur, elle
» en informe le Roi, Sa Majesté n'ajou-
» tera foi à cette délation, que lorsqu'elle
» aura été confirmée par le Parlement ».

Le Roi étoit absent, quand cette protestation eut lieu. Dès qu'il en fut instruit, il accourut sur le champ à Londres, se fit apporter les registres du Parlement, en arracha les feuilles qui contenoient le protêt, les déchira en mille pièces, déclara l'acte nul & de nul effet, & ordonna d'enregistrer dans le Journal du Conseil, les

motifs qui l'avoient porté à cette violence; en même-temps, il prorogea le Parlement, & fit arrêter Sir Edouard Coke, qu'il envoya prisonnier à la tour de Londres; il s'empara par force de ses papiers, & nomma Sir Robert Cotton, & un certain Wilson, pour les examiner. Jacques ne borna point là ses imprudences; il cassa le Parlement, le 22 Janvier 1622, & fit accuser Coke au Conseil d'avoir substitué de faux examens aux pièces authentiques de la fameuse cause du Comte de Sommerset. Ces accusations avoient si peu de fondement, que malgré le desir des Ministres de se venger de Coke, leur haine fut forcée de borner sa punition, à l'expulser une seconde fois du Conseil.

La conduite insensée de Jacques, ne fit qu'irriter encore davantage les Anglois, & jetta les fondemens de tous les malheurs de son fils: on peut dire avec raison, qu'il enfonça le poignard dans le sein de l'infortuné Charles, en arrachant des registres du Parlement, la protestation des Communes, violence dont il n'y avoit jamais

eu d'exemple. Le peuple fut autorisé dès-lors à supposer dans Charles, son héritier présomptif, des principes contraires à la liberté, & l'on regrettoit publiquement qu'Elisabeth eût appellé les Stuarts à sa succession : « Qu'avons-nous à espérer, di-» soit-on hautement, d'un Prince élevé dans » les maximes d'un gouvernement Monar-» chique, & en qui l'exemple dangereux » d'un père, affermit d'avance ces prin-» cipes destructeurs de nos droits »? Tel étoit alors le présage adopté par le peuple. De semblables préjugés sont bien difficiles à détruire, sur-tout dans une Nation enthousiaste de ce qu'elle appelle sa liberté.

Quoique l'emprisonnement de Coke parût annoncer de plus grandes persécutions, Jacques borna là néanmoins sa vengeance. Il lui confia même en 1623 l'inspection des affaires d'Irlande, où régnoit la plus grande confusion. Coke fut nommé chef des Commissaires chargés de se rendre dans le Royaume; soit prudence, soit qu'il fût averti par ses amis, que le Roi ne cherchoit qu'à l'éloigner du Parlement, Coke refusa

à l'instant cette dignité, & fut dès ce moment entièrement expulsé de la Cour de Jacques & de celle de Charles son successeur.

Les Ministres de ce dernier craignant que le crédit de Sir Edouard sur le peuple, n'influât aussi sur le Parlement, commirent une injustice d'autant plus désavantageuse pour Charles, qu'elle signaloit son avènement au trône. Pour empêcher Coke d'être élu Membre du Parlement, ils le firent nommer Sheriff en chef, charge de laquelle on avoit toujours exempté ceux qui étoient revêtus des grandes dignités du Royaume. Coke étonné d'une pareille nouveauté, refusa expressément cet emploi; mais les Juges le menacèrent de lui faire payer une amende considérable, s'il persistoit dans son refus. Ainsi ce grand homme eut alors la mortification d'accompagner en subalterne, ceux dont il avoit été le chef, & d'exercer aux assises, une charge commune dans les mêmes lieux, où il avoit autrefois été l'organe des oracles de la Justice.

Cette précaution humiliante ne contri-

bua point aux succès des Ministres dans le Parlement. Les Membres des Communes voulant, à l'exemple de leurs prédécesseurs, que Charles corrigeât plusieurs abus, refusèrent positivement de lui accorder des subsides pour la guerre qu'on avoit déclaré en 1624 à l'Empereur & à l'Espagne. Le Roi, offensé de leur conduite, cassa subitement le Parlement assemblé depuis sept semaines, & en convoqua aussi-tôt un autre; mais celui-ci, encore moins docile, demanda que le Duc de Buckingham fût dépouillé de ses emplois, & blâma la conduite de Charles, qui faisoit percevoir, de sa propre autorité, les droits de tonnage & de pondage. Ce Parlement subit le sort du premier: après quatre mois de séance, pendant lesquels on ne passa aucun acte, le Roi l'abolit précipitamment. Les accusations contre le Duc de Buckingham, avoient entièrement occupé l'attention des Communes; la Chambre basse avoit député vers celles des Lords, Sir Dudley Diggs, & Sir John Elliot, chargés des articles sur lesquels elle étoit convenue de pour-

suivre le Duc. Charles ne consultant que son attachement pour son favori, fit arrêter ces deux représentans, les envoya à la tour de Londres, condamna le Comte de Bristol à la même punition, parce qu'il avoit secondé dans la Chambre haute, les accusations intentées contre le Duc, & commença de cette manière l'affreuse Tragédie dont il fut quelques temps après la victime.

Au lieu d'étouffer les murmures de son peuple, dont les clameurs augmentoient tous les jours, Charles publia un Edit par lequel il tâcha d'expliquer les motifs qui l'avoient engagé à rompre si brusquement ces deux Parlemens. Ce mêlange de foiblesse & de fermeté enhardit les Anglois à braver leur Souverain. Mais ce qui les indisposa davantage contre lui, c'est que dans le temps où il publia cet Edit, il en parut un autre émané du Conseil, & directement opposé aux Loix fondamentales du Royaume. Le Roi s'y approprioit le pouvoir de lever des droits sur l'exportation & l'importation de toutes les denrées,

&

& sur le tonnage, sans même que le Parlement eût confirmé ce pouvoir. Les Ministres de Charles lui firent mettre encore en usage plusieurs autres stratagêmes pour se procurer des subsides, sans l'aveu du Parlement, comme la vente des terres dépendantes de la Couronne, les emprunts, enfin le droit sur les vaisseaux dont nous parlerons plus amplement dans la vie de John Hampden. Nous observerons seulement ici, par rapport aux emprunts, qu'après l'abolition du second parlement, les Ministres devinrent despotiques, au point de faire emprisonner plusieurs Citoyens respectables, sous des prétextes frivoles, mais en effet, parce qu'ils avoient refusé de prêter de l'argent au Roi. D'autres, pour les mêmes motifs, se virent enrôlés de force à bord des vaisseaux; ou on les obligea de servir en qualité de Soldats.

Cependant, malgré tous les détours imaginés pour dispenser le Roi d'avoir recours au Parlement, on vit bientôt qu'il étoit inutile de se bercer de cet espoir, & Charles ne pouvant lutter davantage contre les

Loix, assembla un troisième Parlement au mois de Mars 1628. Quoiqu'on eût employé toutes sortes d'artifices pour en exclure Sir Edouard Coke, les Ministres eurent la mortification de l'y voir représenter les habitans du Comté de Buckingham. Coke s'y distingua par son éloquence & son énergie ordinaires; non content d'avoir soutenu avec la plus grande chaleur les droits du Parlement & ceux de la Nation, il se chargea encore de la défense des Chevaliers John Corbett, Walter Earl, Thomas Darnel, John Héveningham, & Edouard Hampden, alors prisonniers dans la tour, pour s'être opposés à quelques demandes illégales de la part du Ministre. Cinq Citoyens aussi distingués, étoient des ennemis dangereux, & l'imprudence du Ministre préparoit ainsi bien des revers au malheureux Charles: les prisonniers déterminés à recouvrer leur liberté, non à titre de grâce, mais comme un droit attaché à leur qualité de Citoyens Anglois, exposèrent leur situation au Tribunal du banc du Roi, réclamèrent leur élargissement, & offrirent

de donner caution suivant la disposition des Loix, jusqu'à ce que les Juges eussent terminé leur procès. Cette demande embarrassa les Juges qui craignoient de déplaire au Roi; l'Avocat-Général eut l'imprudence de leur conseiller, pour imposer silence aux accusés, de rendre le jugement que voici : « Les Juges du Banc du » Roi ne peuvent admettre de caution » pour un emprisonnement ordonné par le » Roi & par son Conseil ». L'adulation n'osa point enfreindre à ce point les Loix, & les Juges refusèrent d'y consentir. Le public fut indigné contre l'Avocat Général, & Sir Edouard Coke fit à cette occasion, dans la Chambre basse, un discours dans lequel il prouva que la conduite des Ministres annonçoit aux Anglois le plus affreux esclavage.

Les Anglois, déjà mécontens des Ministres, le furent bien davantage après cet évènement, & l'enthousiasme patriotique commença dès lors d'allumer insensiblement le feu de la révolte, qui dans la suite, embrasa toute l'Angleterre. La

première étincelle qui occasionna cet affreux incendie, fut la proposition que fit Coke d'établir une Loi confirmative des droits & des privilèges de la Nation; mais avant d'en proposer l'acte au Parlement, son avis fut de présenter au Roi une Requête connue depuis sous le nom de *Placet des Droits*. On demandoit dans cette Requête : « Qu'aucun emprunt » ou impôt n'eût lieu qu'avec le consente- » ment du Parlement; — qu'aucun sujet » ne pût être emprisonné qu'en vertu de » la disposition des Loix; — que le peuple » ne fût point soumis malgré lui au lo- » gement des Gens de guerre; — & qu'on » n'accordât aucun ordre pour l'exercice » de la Loi martiale ». Coke avoit dressé les articles de cette fameuse Requête; il conseilla aux Communes d'exiger du Roi une réponse légale, & de ne pas se contenter d'une simple promesse, que ce Prince pouvoit rompre à sa volonté. « Ce » n'est pas, dit-il, que je révoque en doute » la parole Royale; mais quand il s'agit du » bonheur du peuple, la Loi seule doit » être son garant ».

Charles, ou plutôt ses Ministres, s'opposèrent avec force à la sanction de cette Loi; le Garde des Sceaux, la Chambre des Pairs, & toute la faction de la Cour, cherchèrent des évasions pour en éluder l'enregistrement; mais voyant que les Communes étoient absolument décidées à suivre leur dessein, Charles envoya le Garde des Sceaux pour leur témoigner de sa part: « qu'il » regardoit la *Magna Charta*, & les six » autres actes Parlementaires qui assuroient » la liberté de ses sujets, comme des Loix » inaltérables, dont il vouloit maintenir » à jamais l'exécution; qu'il respectoit les » privilèges de ses sujets, & qu'il n'avoit » jamais eu d'autre dessein, que de gou- » verner son peuple, suivant les Loix de » l'Angleterre; enfin que sa parole étoit » le garant de ses intentions à cet égard, » & qu'elle étoit aussi solide que ces Loix ». Charles ne borna point là ses protestations; il envoya le Secrétaire d'Etat, M. Cook, pour demander aux Communes si elles vouloient se fier à la parole que le Garde des Sceaux leur donnoit de sa part, & pour

leur assurer qu'il tiendroit ses promesses en Souverain équitable. Les Communes insistèrent à demander d'autres sûretés, & le Roi voyant leur obstination, leur déclara par la bouche de son Garde des « Sceaux; qu'il consentoit, puisqu'on le ju- » geoit à propos, qu'on confirmât, par un » nouvel acte, la *Magna Charta*, & les » six autres actes Parlementaires men- » tionnés dans la pétition; mais qu'il ne » vouloit pas qu'il y eût dans cet acte ni » *additions*, *ni paraphrases*, *ni explica-* » *tions* ».

Plusieurs délais retardèrent l'enregistrement de cet acte, pendant lesquels Charles essaya de nouveau d'engager les Communes à se reposer sur sa promesse : il écrivit à la Chambre des Pairs, « qu'à moins d'abo- » lir la Souveraineté, il ne pouvoit renon- » cer au droit d'emprisonner de sa propre » autorité ». Les Pairs proposèrent des modifications sur l'autorité du Roi, dans la punition des délits. Les deux Chambres eurent ensemble plusieurs conférences à ce sujet; on fixa un jour pour la première lecture du Bill relatif à la confirmation des

droits, & le 2 Juin, le Roi donna, par son consentement, force de Loi à cet acte, en se servant des paroles suivantes qu'il prononça en françois, *soit fait ainsi qu'il est requis.*

Quoique Charles eût feint de consentir de bonne grâce aux démarches du Parlement, il donna bientôt néanmoins des preuves du contraire, en chargeant l'Orateur des Communes, de les prévenir de sa part, que son intention étant de dissoudre ce Parlement, il leur enjoignoit de ne point entamer de nouvelles affaires, & leur défendoit sur-tout d'attaquer la conduite des Ministres dans leurs discussions : ce message suscita de violentes contestations, dans lesquelles Sir John Elliot, avec sa franchise ordinaire, n'épargna point le Duc de Buckingham. L'Orateur des Communes ne pouvant les appaiser, se leva, & dit d'un ton imposant : « Messieurs, j'ai reçu des ordres pour vous » défendre toute explication à ce sujet ». A ces mots un profond silence annonça leur surprise ; mais l'indignation éclata bientôt en murmures, & l'on délibéra sur le parti

qu'on avoit à prendre. La Chambre nomma une commission, de laquelle aucun Membre ne pouvoit s'absenter, sous peine d'emprisonnement dans la tour, & il n'y eut que l'Orateur auquel on permit de se retirer, parce qu'il l'avoit demandé. Dès qu'il fut sorti, M. Whitby s'empara de la chaire, & Sir Edouard Coke tint ce discours mémorable, qui dans la suite servit de fondement aux dissentions entre le Roi & le Parlement.

« Malgré la violation de nos droits, » nous nous sommes conduits, dit-il, » avec un respect & une modération, dont » il n'y a point d'exemple; mais après » l'outrage qu'on vient de faire au Parle- » ment, il est temps de prévenir de plus » funestes conséquences. A-t-on craint, » dans la trentième année du règne d'E- » douard III, de censurer au Parlement » ceux dont les conseils égaroient ce Mo- » narque ? On y accusa le Lord Latimer, le » Lord Nevil, & l'on n'y épargna pas même » Jean de Gand, fils du Roi; cependant on » n'emprisonna personne. Dans ce moment » critique, où tout annonce le bouleverse-

» ment de l'Etat, pouvons-nous garder un
» dangereux silence ? Est-ce ainsi que nous
» nous acquitterons devant Dieu & les
» hommes, des devoirs de notre charge? Ne
» voyons-nous pas sur les registres du Par-
» ment, nos. 31 & 32, dans la septième an-
» née du règne de Henri IV, & n°. 13, dans
» la onzième année du même règne, que
» le Sénat de la Nation a écarté de ce
» Prince un Conseil-Privé devenu le per-
» turbateur du repos public. Pourquoi
» n'imitons-nous pas aujourd'hui ces exem-
» ples ? Pourquoi n'osons-nous pas nom-
» mer les véritables instigateurs des maux
» qui nous affligent ? Dans la quatrième
» année du règne de Henri III, dans la
» vingt-septième de celui d'Edouard III,
» & dans la treizième année du règne de
» Richard II, le Parlement apporta des mo-
» difications à la prérogative royale. De-
» puis ces époques, rien n'annonce qu'on
» nous ait enlevé le même pouvoir. Il faut
» prendre un parti. — Cessons de pallier
» nos maux, de peur que Dieu ne punisse
» notre insouciance. Buckingham est la

» seule cause de tous nos malheurs, &
» tant que le Roi n'en sera point instruit,
» nous ne jouirons point ici de la consi-
» dération qui nous est due, & nous désho-
» norerons, par notre silence, le Sénat
» auguste où nous avons l'honneur d'être
» admis. Cet *homme* est la source de toutes
» nos disgraces: levons le masque du perfide,
» & que lui seul subisse la punition qu'il
» mérite ». Ce discours prononcé avec l'éloquence qu'inspire l'amour de la Patrie, ne manqua pas de produire son effet; Buckingham fut assassiné quelque temps après, mais sa mort ne changea rien à la conduite du Roi envers le Parlement.

L'infortuné Charles, par un aveuglement que rien n'excuse, étoit décidé à étendre à son gré les prérogatives de son rang, au risque de perdre ce même trône dont il paroissoit si jaloux. — Malheureux effet de la flatterie! Charles étoit bon, facile, mais foible, & ceux auxquels il donnoit sa confiance, au lieu d'en profiter pour l'éclairer sur ses dangers, se faisoient un jeu cruel de nourrir en lui des prétentions chi-

mériques, qui devoient l'exposer tôt ou tard à la plus insigne catastrophe. Un Prince de ce caractère auroit eu besoin d'un appui, & malheureusement il en cherchoit sans cesse dans de vils adulateurs. A peine Buckingham eut-il expiré, que Charles se livra sans réserve aux Conseils du Lord Weston, qu'il créa Comte de Portland & Grand Trésorier de l'Angleterre, à ceux de Wentworth, Comte de Strafford & Vice-Roi d'Irlande, & à ceux de Laud, Archevêque de Cantorbery. — Ce *Triumvirat* moderne prépara les évènemens qui faillirent dépouiller du trône Britannique, la malheureuse Maison des Stuarts: on découvrit bientôt en eux des principes plus arbitraires encore que ceux dont on avoit accusé Buckingham; & le Roi & la Nation ne tardèrent pas à en ressentir les effets. La cession du Parlement qui eut lieu en Janvier 1629, fut le signal de la rupture entre le peuple & le Souverain. Un tel évènement mérite sans doute qu'on en recherche les causes, jusques dans leur principe. Charles fit demander au Parlement de lui

accorder, pendant sa vie, le revenu provenant des droits imposés sur le tonnage; & sur l'importation ou exportation de toutes les denrées hors du Royaume, afin qu'au moyen de cet établissement, il pût du moins compter sur un revenu indépendant de la volonté de son Parlement. Au lieu de répondre à la proposition du Roi, les Communes recommencèrent leurs instances pour la correction des abus. Charles & ses Ministres perdant enfin patience, se jettèrent dans la démarche la plus imprudente en attaquant, par une guerre ouverte, les droits & les privilèges héréditaires de ses sujets. Voici quel fut le signal des premières hostilités. Un nommé *Rolles*, fameux Négociant de la Cité, avoit reçu une certaine quantité de marchandises étrangères, & avoit refusé de payer pour cet objet les droits de tonnage & de pondage. Le Roi offensé de cette liberté, ordonna aux Commis de la Douane de saisir ces denrées: les Communes, de leur côté, irritées de ce qu'on avoit usé de violence pour une action qu'aucune Loi n'a-

voit encore proscrite, préparèrent une remontrance contre la conduite du Roi. Aussi-tôt le Conseil-Privé expédia un décret de prise de corps contre neuf Membres du Parlement, qui avoient témoigné le plus de chaleur dans le projet de cette remontrance, & leur donna les arrêts. Quatre de ses représentans, qu'on supposoit avoir été les plus emportés dans leurs déclamations contre les Ministres, furent traduits devant le Conseil, pour y être interrogés; mais ayant refusé de révéler ce qui s'étoit passé à ce sujet, ils furent emprisonnés dans la tour de Londres, & aussi-tôt le Roi rompit le Parlement. Bientôt après, la Chambre Etoilée commença des poursuites contre les neuf prisonniers; on refusa à ceux qui étoient renfermés dans la tour, le bénéfice de la Loi, *ne habeas corpus* (1). Cette rigueur les empêcha aussi d'obtenir leur liberté, moyennant caution, & ne vou-

(1) Cette Loi ordonne aux Juges de paix de remettre la personne des prisonniers entre les mains des Juges du banc du Roi, pour y débattre leur cause.

lant pas accepter le cautionnement que les Ministres leur offroient, à condition de se soumettre, ils continuèrent de languir en prison, où plusieurs moururent, & Sir John Elliot fut de ce nombre.

Qu'il nous soit permis d'observer ici que plusieurs Historiens qui ont discuté les évènemens tragiques de ce malheureux règne, ont assigné aux contestations qui divisèrent Charles & son Parlement, des motifs bien différens de ceux qui occasionnèrent en effet cette guerre civile. Charles ne dut réellement ses malheurs qu'à la saisie des denrées de *Rolles*, & à l'emprisonnement de ces neuf Membres du Parlement; tous les excès qu'on commit dans la suite, la sédition du peuple, l'audace qu'il eut de combattre à main armée contre son légitime Souverain, les meurtres auxquels il se livra, enfin l'horrible catastrophe qui termina cette scène, ne furent plus regardés dès-lors par une multitude effrénée, que comme de justes récriminations, nécessitées par une défense légitime, & conséquemment autorisées par les Loix. Si nous osions

prononcer sur ces tristes évènemens, nous dirions que Jacques n'eût jamais dû oublier qu'il gouvernoit un peuple jaloux de ses droits; il devoit considérer qu'en punissant trop sévèrement ceux qui, sans se rendre coupables, ne pouvoient consentir à laisser porter atteinte aux privilèges de la Nation, il se préparoit des tracasseries sans nombre, & dont les funestes conséquences devoient nécessairement produire une grande révolution.

Après la dissolution de ce Parlement, le Roi resta quelque temps sans en convoquer d'autres : Sir Edouard Coke se retira à la campagne en 1629; la vie sédentaire qu'il y mena, n'ayant produit aucun évènement bien remarquable, l'Histoire a gardé le silence sur ce grand Citoyen. Depuis cette époque, il n'est plus fait mention que de sa mort arrivée en 1634, en sa terre de Stoke, dans la Province de Buckingham. On rapporte l'anecdote suivante, comme une preuve de la haine des Ministres contre Coke. Dès qu'on sçut à la Cour qu'il approchoit de sa fin,

le Conseil dépêcha Sir François Windebank, Secrétaire d'Etat, avec ordre de s'emparer de ceux de ses papiers qui contiendroient des principes séditieux; mais Windebank profita de ce prétexte pour lui enlever les Commentaires sur Lyttleton, les Mémoires de sa vie, écrits par lui-même, les Commentaires sur la *Magna Charta*, &c., ses plaidoyers pour la Couronne & pour la Jurisdiction de la Cour, ses onzième & douzième Rapports, cinquante & un Manuscrits, & son Testament. En 1641, un Membre du Parlement proposa aux Communes de demander au Roi, en mémoire de ce grand Jurisconsulte, la restitution de ces Papiers précieux, en faveur de sa famille. Charles y consentit, & les rendit sur le champ à Sir Robert, héritier & petit-fils de l'illustre Coke, à l'exception toutefois du Testament qu'on ne put jamais retrouver.

Telle a été le sort du plus savant Jurisconsulte que l'Angleterre ait jamais eu. Ses ouvrages sur l'interprétation des Loix, servent encore aujourd'hui de guide à tous

les

les Tribunaux. Une preuve non équivoque de l'estime qu'il inspiroit à ses confrères, c'est la réponse que fit Sir John Walter, Avocat-Général de Charles, Prince de Galles. — Jacques premier, dépêcha un ordre à cet Avocat-Général, pour plaider contre Coke: — « Si jamais, s'écria-t-il, j'em-» ploie mon éloquence contre ce grand Ma-» gistrat, fasse le Ciel que ma langue s'at-» tache pour toujours à mon palais »! Expression bien remarquable dans la bouche d'un homme de la même profession.

Les Ouvrages dont nous allons rendre compte sont considérés par les Anglois, comme des monumens de Jurisprudence aussi sacrés que leurs Loix.

« 1°. La première partie des rapports faits » dans diverses causes par Sir Edouard » Coke, Chevalier, Avocat-Général de Sa » Majesté la Reine Elisabeth, ainsi que » les jugemens prononcés d'après les plus » mûres délibérations, par les révérends & » savans Juges des Loix, sur des matières » nouvelles & questions de droit, qui n'a-» voient jamais été discutées ni jugées

» auparavant, avec l'analyse des motifs sur
» lesquels ces jugemens ont été rendus,
» pendant le règne fortuné de l'illustre &
» célèbre Elisabeth, Reine d'Angleterre,
» &c. ». On voit dans la préface de cet Ouvrage, qu'il fut publié en 1600. La seconde & la troisième partie des rapports furent publiées sous le même règne, & les suivantes, jusqu'à la onzième, parurent, à diverses époques, sous le règne de Jacques premier : la douzième ne parut qu'en 1655, mais on voit par un certificat imprimé à la tête de cet Ouvrage, en date du 2 Février 1655, & signé *E. Bulstrode*, qu'il est écrit par Sir Edouard Coke. La treizième partie des rapports a pour titre : « Causes
» choisies, rapportées par Sir Edouard
» Coke ».

« 2°. Registre, contenant un détail parfait
» & circonstancié de plusieurs procédures
» relatives aux différens Tribunaux, comme
» déclarations, informations, plaintes,
» dénonciations, exemptions, jugemens,
» &c. &c., & tout ce qui concerne la pra-
» tique appliquée aux Loix d'Angleterre,

» Ouvrage très-utile aux jeunes Praticiens, » & même aux Juges les plus consommés » dans la connoissance des Loix, *in-fol.* » 1614 ». Ce profond & judicieux Ouvrage fut composé par Coke, pour servir de supplément à celui qui contient ses rapports.

« 3°. Institution des Loix d'Angleterre »; Ouvrage divisé en quatre parties. La première contient une traduction grecque, quelques commentaires du Traité du Francalleu, par Sir Thomas Littleton, l'un des Juges du Tribunal des Plaids communs, sous le règne d'Edouard IV. — La deuxième renferme la grande Charte & quelques autres statuts, rapportés plus correctement que par aucun autre Jurisconsulte. — La troisième, traite des Loix criminelles, ou des Plaidoyers pour la Couronne. — La quatrième a pour objet, de faire connoître la Jurisdiction de tous les Tribunaux d'Angleterre, depuis le Tribunal suprême du Parlement, jusqu'à celui de la Cour Foncière.

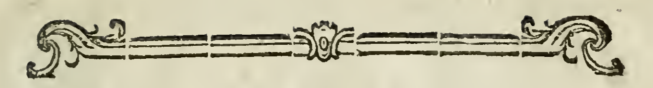
Quand la nature produit de tels Ci-

toyens, elle assure la gloire du pays qui les a vu naître : on doit souhaiter que leur sagesse serve d'exemple à la postérité.

Autorités Historiques. Biographie Britannique. Histoire d'Angleterre, par Guthrie. Idem, par Hume. Collections historiques, par Rushworth. Biographie Anglaise, Volume IV.

Fin du cinquième Volume.



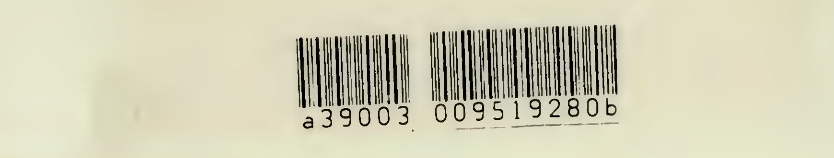


TABLE

DES MATIÈRES DU Ve. VOLUME.

Fin de la Table des Matières.




a39003 009519280b